



HAL
open science

**Un confetti tropical au cœur du système-monde :
l'intégration d'un micro-État au système international :
São Tomé e Príncipe**

Antoine Dulin

► **To cite this version:**

Antoine Dulin. Un confetti tropical au cœur du système-monde : l'intégration d'un micro-État au système international : São Tomé e Príncipe. Science politique. 2007. dumas-01137409

HAL Id: dumas-01137409

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01137409v1>

Submitted on 30 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'Etudes Politiques de Paris
ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Master Recherche Science Politique des Relations Internationales

Un confetti tropical au cœur du système- monde

L'intégration d'un micro-Etat au système international :

São Tomé e Príncipe

Antoine Dulin

Mémoire dirigé par Marie-Françoise Durand

Soutenu le 11 septembre 2007

Jury :

Mr Philippe Copinschi, chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po)
et consultant sur les questions pétrolières internationales.

Mme Marie Françoise Durand, professeur agrégée de Géographie.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Madame Marie-Françoise Durand, ma directrice de mémoire pour tous les conseils avisés qu'elle m'a prodigués pour la bonne réalisation de ce travail et Monsieur Philippe Copinschi d'avoir accepté de faire partie du jury de soutenance. Mes remerciements vont également à toute l'équipe enseignante et administrative du Master Recherche Science Politique des Relations Internationales dirigé par Monsieur Guillaume Devin et par Monsieur Bertrand Badie.

Je remercie également Madame Elisabetta Maino et Monsieur Nicolas Donner pour tous les échanges que nous avons eus sur São Tomé e Príncipe, des discussions qui m'ont beaucoup aidé dans ma recherche.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Monsieur Ricardo Soares de Oliveira, pour l'intérêt qu'il a pu apporter à mon travail, ainsi que toutes les personnes que j'ai pu rencontrer lors d'entretiens et de conférences, qui m'ont amené à mieux appréhender le sujet. Je remercie également Benoît Martin et Patrice Mitrano, de l'atelier de cartographie de Sciences Po, pour la qualité de leur collaboration dans l'élaboration des cartes et de la frise chronologique.

J'ai eu la chance de pouvoir passer plus de six mois des plus enrichissants à São Tomé e Príncipe. Mes remerciements vont donc tout particulièrement au personnel de l'ambassade, au chargé d'affaires, Monsieur Frédéric Merlet et à Marilène Vitorino, et à toutes les personnes rencontrées à São Tomé e Príncipe.

Enfin, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont donné le goût de l'Afrique et des études africaines, et qui m'ont encouragé tout au long de cette année.

Introduction.....	5
--------------------------	----------

Première partie : Un micro-Etat intégré à la marge

I - L'indépendance du micro-Etat crée un nouveau type de dépendance au monde extérieur 20

- A - De l'Empire colonial à l'Indépendance : insertion dans le système international 21
- 1) Le joyau des colonies lusitaines : une double dépendance coloniale et cacaoyère 21
- 2) Reconnaissance de son statut d'Etat par la communauté internationale..... 23
- B - Changements dans la dépendance : de la rente du cacao à la rente de l'aide internationale 28
- 1) Insertion dans le système de la guerre froide et dépendance économique du micro-Etat 29
- 2) La dépendance à l'aide internationale : un « Etat mendiant » 32

II - Un « Etat flou » dans le système international 36

- A - Considérations internes et externes d'un « Etat flou »..... 37
- 1) Stratégies d'extraversion et néo-patrimonialisme 38
- 2) Une politique étrangère opportuniste « de survie »..... 42
- B - Vulnérabilités et logiques de prédatons 48
- 1) Prédation géopolitique des Etats étrangers..... 49
- 2) Prédations des acteurs transnationaux et « glocaux » 54

Deuxième partie : Vers un repositionnement sur la scène internationale avec le pétrole : le « futur Koweït du Golfe de Guinée »

I - Entre afflux des acteurs étrangers et respect des normes éthiques : le façonnement d'un modèle de gouvernance 60

- A - Le pétrole à São Tomé : début d'une malédiction 61
- 1) Le pétrole dans le Golfe de Guinée et des découvertes à São Tomé e Príncipe 62
- 2) Appétits pétroliers et conflits frontaliers..... 66
- 3) Premières attributions et croissance de l'instabilité structurelle 70
- B - L'impératif international : le défi de la transparence financière 74
- 1) Un modèle de législation pétrolière souhaité par la communauté internationale 75
- 2) L'émergence d'une société civile par l'international 80

II - Un micro-Etat au cœur d'une zone d'influences géostratégiques 84

- A - São Tomé e Príncipe face aux puissances étrangères : Lilluputien vs Gulliver 85
- 1) La politique américaine : un troc entre pétrole et sécurité 86
- 2) Diplomatie politiques et économiques d'autres puissances..... 90
- B - Tensions et luttes de puissances dans le Golfe de Guinée 94
- 1) Un micro-Etat face aux convoitises de l'Angola et du Nigeria..... 94
- 2) Intégration régionale et concurrence entre les zones d'influence francophone et lusophone 98

Conclusion 104

Bibliographie..... 110

Annexes..... 119

Introduction

Monaco, Qatar, le Vatican, la Barbade, Grenade, les Seychelles, la liste est longue de tous ces petits pays qui contribuent depuis 1945 au système international. Le Commonwealth, l'institution qui a le plus travaillé sur la question des micro-Etats, a recensé 46 micro-Etats, dont les trois quarts sont des pays en voie de développement, et, 31 des îles ou archipels. Ces micro-Etats insulaires projettent souvent une image de carte postale touristique, en même temps qu'ils sont affligés d'une réputation sulfureuse, alimentée par les films de James Bond ou les romans d'espionnage de John Le Carré. Ils apparaissent souvent comme des « pays sans histoire » et font rarement la Une de l'actualité. Les attributs étatiques de ces territoires, conjugués à leur vulnérabilité intrinsèque, excitent souvent aussi bien la convoitise des gouvernements étrangers que celle des acteurs non étatiques transnationaux (banques, firmes multinationales, organisations criminelles...). Sur le plan diplomatique, stratégique et économique, ils revêtent un intérêt inversement proportionnel à leur taille, qu'il s'agisse de gagner une voix à l'Assemblée générale de l'ONU, d'obtenir des facilités du point de vue militaire ou de s'assurer d'une position avantageuse sur les grandes routes maritimes du monde. Aucune règle du droit international ne traite toutefois du statut ou des relations des micro-Etats alors qu'ils sont plus sensibles que d'autres aux pressions extérieures.

Au sein de la discipline des relations internationales, la question des petits Etats (*small states*) et des micro-Etats (*microstates*) a été longtemps secondaire voire totalement absente, du fait de la focalisation sur les moyennes et grandes puissances. Dans les années 1970 et 1980, peu d'analyses existent sur les problèmes et aspirations des petits Etats. Pourtant, près d'un cinquième des Etats membres des Nations unies comptent moins d'un million d'habitants et un quart d'entre eux ont une population comprise entre 1 et 5 millions d'habitants.

Depuis Thucydide, une large part de la littérature scientifique de relations internationales fait sienne l'hypothèse selon laquelle *le fort fait ce qu'il veut et le faible fait ce qu'il doit*. Cette maxime a fourni aux analystes des relations internationales une confortable justification pour concentrer leur attention sur les grandes puissances dans un monde pourtant complexe et qui compte 192 Etats membres des Nations unies. Pourtant en 1963, le président Kennedy s'interrogeait devant le parlement irlandais: « *Comment une nation aussi petite que l'Irlande peut-elle jouer un tel rôle sur la scène mondiale ?* » Sa réponse à sa propre question fut éloquente: « *Le monde entier doit énormément aux petites nations d'un mètre*

cinquante»¹.

La fin de la guerre froide, marquée par la disparition d'anciennes puissances comme l'Union soviétique et la Yougoslavie et l'émergence de nouveaux Etats comme le Timor Oriental ou l'Erythrée, a permis un regain d'intérêt pour cette frange peu explorée de la discipline. Les nouveaux champs, comme l'adhésion à des organisations internationales et le multilatéralisme, la globalisation et la sécurité régionale concernent de plus en plus souvent les petits Etats. Comme le fait remarquer Jeanne Hey, « *small states today enjoy more international prestige and visibility than at any other time in history* »². L'ouverture du *Centre for Small State Studies* à l'Université d'Islande en 2003 et le nombre croissant d'articles de revues sur ce sujet en sont les preuves.

L'étude des petits Etats, importante et légitime en soi, est en outre porteuse de perspectives novatrices pour la discipline des relations internationales. Les questions environnementales, qui sont d'une importance cruciale pour plusieurs micro-Etats insulaires, l'illustrent tout particulièrement. Une élévation de quelques centimètres au niveau de la mer peut les rayer de la carte. Simultanément, l'ONU et les autres organisations internationales, spécialisées ou régionales, manifestent pour ces petits pays un intérêt nouveau qui témoigne d'une réévaluation de leur importance dans le monde.

Avant d'analyser plus particulièrement les raisons pour lesquelles ces petits Etats constituent un élément à prendre en compte dans les relations internationales, nous tenterons de définir le concept même de micro-Etat. Peut-on les qualifier effectivement d'Etats ou sont-ils des parodies d'Etat ? Nous expliquerons ensuite le choix de notre terrain d'étude, São Tomé e Príncipe, avant d'exposer deux problématiques connexes à celle de l'intégration du micro-Etat, l'Etat en Afrique et la géopolitique de la scène pétrolière.

1) La catégorie des micro-Etats

Donner une définition cohérente n'est pas simple, comme le montre l'importante littérature sur ce sujet³. Reconnaissons d'abord que la notion même de taille dans le système international est contestée. Sur quels critères se fonder pour déterminer qu'un Etat est petit ou non, en termes relatifs ou absolus : la population, la superficie du territoire, le PNB ou PIB, son rayonnement culturel, sa puissance militaire voire l'importance des ses ressources

¹ TORA Ben, « Les petits pays ont aussi une politique étrangère... », in CHARILLON Frédéric (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

² HEY Jeanne, *Small states in world politics, Explaining Foreign Policy Behavior*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers, 2003.

³ NEIL Amstrup, « The Perennial Problem of Small States : a Survey of Research Efforts », *Cooperation and Conflict*, 11, 1976. Les micro-Etats n'ont que trop rarement retenu l'attention des politistes français ou francophones. Il existe en revanche un certain nombre de publications en langue anglaise.

naturelles ?

Deux approches principales peuvent être identifiées. La première utilise les critères qualitatifs. Souvent issus des courants réalistes et libéraux, ces chercheurs font prévaloir la notion de puissance : un petit Etat est défini comme un Etat qui ne peut agir seul sur la scène internationale. Robert Keohane est de ceux-ci, il définit les petits Etats comme « *a small power is a state whose leaders consider that it can never, acting alone or in a small group, make significant impact on the international system* ». ⁴ Robert Rothstein décrit un petit Etat comme « *a small power which recognizes that it cannot obtain security primarily by use of its own capabilities, and that it must rely fundamentally on the aid of other states, institutions, processes, or developments to do so...* » ⁵. Dans ses travaux, John Stoessinger propose de considérer les ressources matérielles des Etats à travers le prisme psychologique de la motivation à les employer, et ce afin de mieux mesurer les ressources d'une politique étrangère. La qualité du leadership, sa capacité à entraîner l'opinion derrière une cause nationale, la nature du caractère national, le moral de la nation, sa confiance en elle, sont également inclus dans cette perspective, même si ce sont des notions scientifiquement discutables ⁶.

La deuxième approche utilise des critères quantitatifs pour mesurer des capacités absolues. Certains utilisent uniquement le critère de la population, avec, cependant, des limites bien différentes. Patricia Wohlgemuth Blair et Joseph Harbert fixe la limite à un million d'habitants ⁷ ; Simon Kuznets définit, quant à lui, les petits Etats comme tout Etat souverain indépendant avec une population de 10 millions d'habitants ou moins ⁸. Mais dans la plupart des cas, les Etats sont classés selon différents critères ; Charles Taylor considère en effet que l'utilisation de la population comme seule variable déterminante est trop restrictive et subjective. Utilisant différentes variables (superficie, PNB, population, consommation d'énergie), il classe, en 1971, pour l'UNITAR (Institut des Nations unies pour la formation et la recherche) 23 Etats comme micro-Etats, 64 comme petits Etats, 63 comme moyen et 13 comme grands Etats ⁹. Par la suite, en 1983, un groupe d'experts des pays non alignés retient

⁴ KEOHANE Robert O., « Lilliputian's Dilemmas : small states in International Politics », *International Organization*, 23, 1969, p. 296.

⁵ ROTHSTEIN Robert L., *Alliances and Small Powers*, New York, Columbia University Press, 1968, p. 29.

⁶ STOESSINGER John, *The Might of Nations*, New York, Random House, 1973.

⁷ BLAIR Wohlgemuth Patricia, *Le problème des micro-Etats*, Genève, Centre Européen Dotation Carnegie pour la Paix Internationale, 1968, p.3 et HARBERT Joseph « The behavior of the mini-states in the United Nations, 1971-1972 », *International Organization*, 30, 1976, p. 109.

⁸ KUZNETS Simon, « Economic Growth of Small Nations », *Economic Consequences of the Size of Nations*, St Martin's Press, 1960, p. 28.

⁹ TAYLOR Charles, « Statistical Typology of Micro-States and Territories », *Small States and Territories : Status and Problems*, New York; étude de l'UNITAR, 1971.

comme critère pour les petits pays insulaires en développement « *une population généralement inférieure à 400 000 habitants et dépassant rarement un million et une superficie inférieure à 700 km² et très rarement supérieur à 4000 km²* »¹⁰. La Banque Mondiale, elle, ne fait pas de différence entre petits Etats et micro-Etats. Elle aboutit à une liste de 56 Etats qualifiés de « petits », accompagnés d'une centaine de territoires placés sous le contrôle d'autres autorités nationales.

Seul Laurent Adam¹¹ élabore une véritable échelle micro-étatique qui comprend 8 critères dont les deux premiers sont fondamentaux : un nombre d'habitants inférieur ou égal à un million et une superficie inférieure à 6 000 km², auxquels s'ajoutent l'enclavement géographique ou l'insularité, le PNB par habitant inférieur à 1000 dollars, l'indice de développement humain inférieur à 0,5, l'indépendance politique postérieure à 1963, la non-adhésion à l'ONU et l'inexistence d'une armée régulière et permanente. De ce classement découle alors une typologie des micro-Etats que Laurent Adam répartit en trois catégories : les micro-Etats historiques (les six micro-Etats européens), les confettis du Tiers- Monde (une dizaine de pays essentiellement africains) et les Etats lilliputiens (Etats du Pacifique et des Caraïbes qui ont une population inférieure à 100 000 habitants). Il précise toutefois que cette typologie est strictement indicative et n'est pas un cadre rigide.

Nous choisirons, dans le cadre de ce mémoire, de limiter notre étude aux petits Etats en développement ayant une population de moins d'un million d'habitants, nous permettant ainsi de faire quelques comparaisons entre São Tomé e Príncipe et d'autres micro-Etats. Il s'agit toutefois d'un groupe hétérogène. Le nombre d'habitants varie de 41 000 à Saint-Kitts-et-Nevis à près de 1 300 000 en Guinée-Bissau cependant que le PNB par habitant s'échelonne entre 139 dollars dans ce dernier pays et 10 400 dollars à Trinidad et Tobago. São Tomé e Príncipe compte près de 162 000 habitants et a un PNB/habitant de 385 dollars par habitant¹². Toutefois, un certain nombre de caractéristiques communes peuvent être définies : l'insularité ou l'enclavement, la vulnérabilité face aux influences extérieures et à la détérioration de l'environnement, des ressources souvent limitées (déséconomies d'échelle) et la dépendance.¹³ Il n'en reste pas moins que les problèmes de développement des petits Etats sont fondamentalement les mêmes que les autres pays en développement. Ainsi, les Nations unies ne rangent pas les petits Etats dans une catégorie distincte et leur apportent une aide au

¹⁰ DOMMEN E. et HEIN P., « Les petits pays sur la scène internationale », *Le Courrier de l'Unesco*, octobre 1986, p. 5.

¹¹ ADAM Laurent, « Le concept de micro-Etat : Etats lilliputiens ou parodies d'Etats », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2 (3), 1995.

¹² Estimations de *l'Economic Intelligence Unit*, janvier 2006.

¹³ Certains parlent de « syndrome des petites îles » : insularité et éloignement, faiblesse des capacités institutionnelles, étroitesse du marché et de la base de production, potentiel de croissance limité par la faiblesse des ressources naturelles

développement aux mêmes conditions qu'aux pays plus grands. Un certain nombre de ces petits Etats sont considérés comme des pays moins avancés (PMA) et bénéficient donc d'une aide plus substantielle. C'est notamment le cas de São Tomé e Príncipe.

L'autre débat soulevé par les questions de micro-Etat au sein de la discipline des relations internationales et plus largement au sein de la communauté des chercheurs, est de savoir si l'on peut les considérer, sans conteste, comme des Etats. Laurent Adam fait ainsi justement remarquer que « *certaines territoires lilliputiens restent sans doute des Etats, bien qu'ils soient partiellement privés des moyens d'intervention traditionnels de l'Etat.* »¹⁴ Si nous reprenons les critères qui confèrent à un territoire le droit d'être un Etat (*statehood*) précisée dans la Convention de Montevideo sur les Droits et les Devoirs des Etats de 1933, un Etat est alors caractérisé par une population permanente, un territoire défini, un gouvernement et la capacité à entrer en relations avec d'autres Etats. Alan James ajoute en 1986 un cinquième critère, l'indépendance constitutionnelle¹⁵. Jean François Médard estime que la prolifération des micro-Etats « *consacre la disparition de l'Etat. (...) La réalité de l'Etat devient une fiction, car la seule ressource de ces Etats est la reconnaissance internationale d'une souveraineté qui ne peut s'appuyer sur des bases matérielles suffisantes* »¹⁶. Ces micro-Etats deviennent alors l'objet de convoitise de réseaux mafieux qui espèrent y prospérer à l'abri de la souveraineté ainsi reconnue. « *La notion du réseau transnational et transétatique l'emporte alors sur celle de l'Etat.* »¹⁷ On assiste alors parfois à la criminalisation et à la privatisation de ces micro-Etats¹⁸. La survie des élites dirigeantes dans les Etats africains tient parfois à l'intervention de réseaux criminels transnationaux et au retour du mercenariat sous le couvert de multinationales de sécurité.

Tous les micro-Etats ne subissent pas le même sort et cela renforce notre hypothèse selon laquelle le micro-Etat n'est pas, en relations internationales, une classe en soi. En effet, il convient de distinguer plusieurs sortes de micro-Etats :

- des micro-Etats pleinement souverains, même si leur petite taille les rend plus vulnérables à l'influence des politiques étrangères des Etats les plus proches, ou à celles des puissances coloniales. C'est le cas de São Tomé e Príncipe même si l'on assiste à un certain « commerce » de la souveraineté et à une perte de certains attributs étatiques du fait de la

¹⁴ ADAM Laurent, *op. cit.*

¹⁵ JAMES Alan, *Sovereign Statehood : the Basis of International Society*, Londres, Allen and Unwin, 1986.

¹⁶ MEDARD Jean François, « Le modèle unique de l'Etat en question », *Revue Internationale de politique comparée*, vol. 13, avril 2006, p. 693.

¹⁷ MEDARD Jean François, *op. cit.*

¹⁸ HIBOU Béatrice et BAYART Jean-François, *La criminalisation de l'Etat*, Bruxelles, Editions Complexes, 1998 et HIBOU Béatrice, *La privatisation des Etats*, Paris, Khartala, 1999.

dépendance aux acteurs extérieurs.

- des micro-Etats « semi-souverains » : ils gouvernent leurs affaires intérieures mais leur politique étrangère, leur défense ou d'autres politiques publiques importantes sont souvent déterminées par des Etats plus puissants. C'est le cas du Liechtenstein qui a confié sa sécurité à l'armée suisse ou encore de Monaco lié à l'armée française¹⁹.

- D'autres, enfin, sont des territoires qui jouissent d'une autonomie substantielle voire d'aucune autonomie et sont placés sous la souveraineté d'une autre puissance ou pleinement administrés par un Etat extérieur.

2) Les micro-Etats et la discipline des relations internationales

La discipline des relations internationales a porté peu d'intérêt à l'étude des micro-Etats, n'admettant pas, comme l'ont longtemps pensé les réalistes, qu'ils pouvaient devenir autre chose qu'un enjeu des grandes puissances.

Chez certains, la taille est corrélée à la puissance : *petit* est alors synonyme de *faible*. Pour David Vital, « *weakness is the most common, natural and pervasive view of self in the small state* »²⁰. L'action des micro-Etats est souvent présentée chez les réalistes comme dépendante de la bienveillance des grandes puissances. Les changements d'équilibre de pouvoirs entre les grandes puissances déterminent les politiques que les micro-Etats doivent adopter. Pour d'autres, les petits Etats ont une marge de manœuvre et peuvent choisir quel comportement ils vont suivre. C'est notamment ce qu'avance Quincy Wright à travers le concept du *bandwagoning*, repris ensuite par Kenneth Waltz et Stephen Walt²¹. D'autres études intègrent le facteur géopolitique, à l'image d'Hans Mouritzen et le concept de *constellation*²².

Les libéraux, quant à eux, sont moins catégoriques que les réalistes. Iver Neumann et Sieglinde Gstöhl démontreront ainsi que les micro-Etats peuvent avoir une influence considérable s'ils ont une niche stratégique, à l'exemple de la Suisse pour la finance mondiale

¹⁹ SIMPSON Archie W., « Monaco as a Disfunctional State in the International System », présentation au 57ème congrès annuel *Political Studies Association*, University of Bath, avril 2007.

²⁰ VITAL David, *The survival of small state : studies in small power-great power*, Oxford, Oxford University Press, 1971.

²¹ WRIGHT Quincy, *A Study of War*, Chicago, University of Chicago Press, 1942. WALT Stephen, *The Origins of Alliances*, New York, Cornell University Press, 1987. Dans les théories des relations internationales, la notion de *bandwagoning* fait référence au fait pour des Etats faibles de rejoindre un Etat plus fort ou une coalition. C'est l'opposé du concept de *balancing*.

²² MOURITZEN Hans, « Tensions between the Strong and the strategies of the Weak », *Journal of Peace Research*, 28 (2), p. 217-230.

ou des micro-Etats du Golfe Persique, Bahreïn, Qatar et le Koweït avec le pétrole²³. Les micro-Etats ou petits Etats sont parfois entrepreneurs de normes au sein du système international, à l'image de l'Islande. Ce dernier a ainsi joué un rôle capital dans les négociations sur le réchauffement climatique et les enjeux environnementaux du 21^e siècle, dans les conférences intergouvernementales ou aux Nations unies.

Alors que la plupart des approches portent sur des facteurs rationnels ou matérialistes pour définir les micro-Etats et expliquer leur comportement, l'analyse constructiviste, fondée sur une approche sociologique et une étude discursive, souligne que définir les micro-Etats c'est aussi prendre en compte la *(self)-perception* : « *smallness is read too negatively as entailing limited power* »²⁴. Peter Katzenstein explique qu'avec la fin de la guerre froide, les petits Etats de l'Europe de l'Est ont saisi l'opportunité de réorienter leur politique étrangère et d'établir un nouveau discours à l'égard de l'Ouest, souhaitant l'intégration à l'OTAN puis à l'Union Européenne. Il en conclut que l'adaptabilité est un pré-requis pour les petits Etats s'ils veulent maintenir leur rôle dans le système international²⁵.

Ces différentes approches montrent bien que *smallness* n'est pas forcément synonyme de *weakness* et capacités d'actions limitées, tout dépend, en fait, du rôle que souhaite avoir le micro-Etat sur la scène internationale et des moyens dont il dispose.

De nombreuses analyses, rapports, notamment ceux du Commonwealth, montrent que les petites entités étatiques sont vulnérables. Dépourvus de capacités politiques, diplomatiques, économiques et militaires significatives, le slogan « *Small is beautiful* » fut vite remplacé par « *Small is dangerous* »²⁶. Les menaces les plus immédiates pour les petits pays demeurent le plus souvent inhérentes à leur nature et à leur structure mêmes. John Connell établit la liste de tous les problèmes auxquels sont confrontés les petits Etats, voyant la petite taille comme un obstacle au développement.²⁷ La lutte pour la survie est souvent l'une des principales préoccupations de ces micro-Etats qu'ils souhaitent voir garantie par le système international, à travers les Nations unies. La crise de Grenade et celle des Maldives

²³ NEUMANN Ivan et GHOSTL Sieglinde, « Lilliputians in Gulliver's World ? Small states in international relations », in INGBRITSEN Christine (dir.), *Small states in international relations*, University of Washington Press, University of Iceland Press, 2006.

²⁴ WIVEL Anders, « The security challenge of small EU Member States : Interests, Identity and the Development of the EU as a Security Actor », *Journal of Common Markets Studies*, 43 (2), 2005, p. 393-412.

²⁵ KATZENSTEIN Peter, *Small states in World Markets*, Londres, Ithaca, 1986.

²⁶ HARDEN Sheila, *Small is Dangerous, Micro States in a Macro World*, Report of a study group of the David Davies Memorial Institute of International Studies, Londres, Frances Pinter, 1985.

²⁷ Isolement, déséconomies d'échelles, ressources naturelles limitées, balance commerciale déficitaire (dépendance au commerce extérieur), dépendance aux institutions externes, faibles capacités, système politique sont vulnérables, et l'économie manque de diversification. (in CONNELL John, « Island Microstates : The Mirage of Development », *The Contemporary Pacific*, 3 (2), Automne 1991)

en témoignent. En effet, c'est sans doute, dans le domaine des relations internationales que les fonctions traditionnellement dévolues à l'Etat ne sont assumées que de manière très partielle par les micro-Etats. Pourtant, comme le faisait remarquer le Premier ministre du Lesotho à l'ONU, le 25 septembre 1967: « *I believe that the smaller states have a specific and vital contribution to offer in the field of international relations* »²⁸. Cela nécessite sans doute qu'on leur reconnaisse les moyens et le droit d'intervenir. Après avoir longtemps été les victimes collectives des méthodes prescriptives des institutions financières et commerciales internationales, le cas des petits Etats en développement a fait l'objet d'une reconnaissance de la part des organisations internationales. Le travail réalisé par le Commonwealth²⁹ et les discussions avec les institutions internationales ont permis de proposer des voies possibles à ces Etats face à la mondialisation. Ils ont ainsi tenté d'organiser leur propre regroupement afin d'être en mesure d'exercer des pressions efficaces à l'échelle internationale sur le thème du changement climatique. L'alliance des petits Etats insulaires (*Alliance of Small Island States* AOSIS), coalition ad-hoc créée en 1990, a été capable d'influer sur l'agenda de la conférence de Johannesburg en 2002. D'autres conférences réunissant exclusivement des micro-Etats se sont tenues à la Barbade et à l'Ile Maurice³⁰ sur les enjeux environnementaux et plus largement sur la question du développement. Ils ont appris à se regrouper et à maîtriser certaines règles du multilatéralisme.

Trop longtemps, les petits Etats ont été considérés à la marge de la scène internationale, sacrifiés pendant longtemps sur l'autel de l'obsession bipolaire. Ce prisme ayant disparu, ils présentent aujourd'hui un intérêt particulier pour la discipline.

3) L'ancrage empirique : São Tomé e Príncipe

C'est dans cette optique que nous avons choisi d'étudier le cas d'un micro-Etat africain en développement, São Tome e Príncipe, en cherchant à savoir quelle place et quel rôle et quelles fonctions peut avoir ce micro-Etat au sein du système international ? Est-il objet des grandes puissances ou acteur à part entière dans le système ? L'étude montrera comment la découverte d'une ressource naturelle stratégique, ici le pétrole, modifie la position et la politique du micro-Etat sur la scène internationale. D'Etat entrepôt d'esclaves au XVI^e siècle

²⁸ AL-EBRAHEEM Hassan Ali, *Kuwait and the Gulf. Small states and the International System*, Center for Contemporary Arab Studies, Londres, Croom Helm, 1984, p. 101.

²⁹ Commonwealth Secretariat, *Small States in the Global Society*, Londres, 1985. Commonwealth Advisory Group, *A Future for Small States : Overcoming Vulnerability*, Londres, 1997. Commonwealth Secretariat and World Bank Joint Task Force on Small States, *Small States : Meeting Challenges in the Global Economy*, Londres, avril 2000.

³⁰ Conférence de la Barbade, *Small Island Developing States*, avril-mai 1994. Conférence à l'ONU à New York en septembre 1999, *Special Session of the United Nations General Assembly on Small Island Developing States*. Conférence à l'Ile Maurice, *Small Islands Big Stakes*, janvier 2005. Conférence Le Commonwealth a organisé plusieurs conférences internationales sur les petites Etats. La dernière s'est tenue à Londres du 25 au 27 avril 2007.

à un Etat dépendant de l'aide internationale à la fin du XX^e siècle, certains présagent en effet que São Tomé e Príncipe deviendra prochainement le futur Koweït du Golfe de Guinée.

Cette ancienne colonie portugaise a acquis son indépendance en 1975. En 1990, après quinze années de gouvernement sous le système de parti unique, le *Movimento de Liberação de São Tomé e Príncipe* (MLSTP), elle est l'un des premiers Etats africains à se démocratiser et à mettre en place le multipartisme. Pendant les 500 ans de régime colonial, l'archipel a, à plusieurs reprises, joué un rôle économique sur le marché mondial, étant au XVI^e siècle l'un des plus importants producteurs de sucre de canne et au début du XX^e siècle le premier producteur mondial de cacao. Mais la rigidité économique centrée sur la monoculture d'exportation et la chute du prix des matières premières et le non-renouvellement des cultures sont à l'origine d'une crise économique. São Tomé e Príncipe est, depuis son indépendance en 1975, sous perfusion de l'aide internationale (220 dollars par habitant en 2004) tout en étant la plus faible économie du continent africain (PIB de 54 millions \$ en 2004). Importateur net de tous les produits, c'était l'un des pays les plus endettés du monde.

C'est, par ailleurs, le dernier Etat du Golfe de Guinée où des études sismiques ont montré la probabilité de gisements pétroliers commercialisables de très bonne qualité (offshore profond). Depuis 1997, des compagnies pétrolières se sont donc intéressées à la zone, notamment l'américaine Mobil. Après règlement d'un différend frontalier, une zone de développement conjointe d'exploitation du pétrole a été créée avec le Nigeria (Joint Development Zone) en 2001. Aujourd'hui, 5 blocs de cette zone ont été attribués à des compagnies (notamment ChevronTexaco, ExxonMobil, Sinopec, Addax...). Les premiers barils sont prévus pour 2010-2011 mais l'Etat santoméen a déjà reçu les premiers bonus de signature, un peu moins de 70 millions de dollars. L'exploitation de la zone économique exclusive (ZEE) devraient intervenir dans les prochaines années.

Outre la question du micro-Etat, nous nous intéresserons donc à deux problématiques connexes : celle de la formation de l'Etat en Afrique et son insertion dans le système international et celle de la géopolitique de la scène pétrolière.

4) L'Etat en Afrique et son insertion dans le système international

Cette question a suscité depuis une trentaine d'années de nombreuses recherches³¹. L'Etat en Afrique sort, en effet, du cadre généralement tracé pour définir l'institution étatique

³¹ BADIE Bertrand, *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992. BAYART Jean-François, *L'Etat en Afrique*, Paris, Fayard, 2006. FERGUSON James, *Global Shadows. Africa in the neoliberal world order*, Durham, Duke University Press, 2006. CLAPHAM Christopher, *Africa and the International System. The Politics of State Survival*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996. CALLAGHY Thomas (dir.), *Intervention and Transnationalism in Africa. Global-Local Networks of power*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

selon l'idéal-type wébérien (un territoire, une administration et le monopole de la violence légitime). Il offre en premier lieu toutes les apparences du « fait colonial ». Non pas qu'aucune forme d'organisation territorialisée du politique n'ait préexisté à la conquête coloniale de l'Afrique par les puissances européennes³² ; mais dans sa forme, comme dans sa substance, l'Etat africain, tel qu'il est érigé lors de son accession à l'indépendance, peut se définir comme un pur produit de l'ordre international qui l'a engendré. Tant dans la définition des frontières que dans l'architecture institutionnelle qu'adoptèrent les nouveaux Etats africains, l'héritage colonial est indéniable. En Afrique, comme dans le reste du monde, la construction étatique s'est faite par mimétisme, reprenant de manière plus ou moins forcée des modèles d'organisation politique et sociale exogènes parce que conçus pour les sociétés occidentales. L'Etat africain doit fondamentalement son existence, en tant qu'élément du système international, au système international lui-même, tant les attributs qui fondent cette existence étatique (sécurité, souveraineté et territorialité) découlent de la relation entretenue avec l'extérieur.

Une des premières questions soulevées a été celle de la dépendance de ce continent au système international et de l'intérêt procuré par celle-ci. Comme le soulignent de nombreux chercheurs, que cette intégration se soit faite par le biais d'une mise en dépendance du continent fut moins un obstacle à sa présence dans l'économie monde qu'un mode original de participation dans lequel les élites africaines n'ont jamais été inactives. On préférera parler de stratégies d'extraversion, consistant à mobiliser les ressources que procure l'insertion dépendante dans l'environnement extérieur. « *Le paradigme de l'extraversion permet de saisir la dynamique de la dépendance comme un processus historique, une matrice d'action plutôt qu'une structure comme encline à la concevoir.* »³³ Il faut dépasser la distinction entre la dimension interne des sociétés africaines et leur insertion dans le système international. Il n'y a pas une déconnexion du continent par rapport au système international. L'Afrique reste en phase avec celui-ci par l'intermédiaire de toute une série d'échanges en particulier l'aide internationale, les échanges extérieurs... Il faut alors moins parler de marginalisation du sous-continent que d'une aggravation de sa dépendance ou, en tout cas, d'une transformation des modalités de son intégration au système international. Un des faits marquants est la privatisation des rapports qu'elle entretient avec le reste du monde. Avec la fin des puissantes diplomaties de la guerre froide, les diplomaties occidentales ont tendance désormais à s'appuyer sur les acteurs privés, entreprises ou ONG, qui sont devenues des partenaires

³² C'est néanmoins le cas pour l'archipel de São Tomé e Príncipe où aucune forme d'organisation politique n'aurait existé avant la venue des Portugais en 1471.

³³ BAYART Jean François, L'Etat en Afrique, *op. cit.*, p. 27

essentiels des stratégies d'extraversion, des faits que nous retrouvons à São Tomé e Príncipe.

Patrick Chabal et Jean-Pascal Dalloz, mettent en exergue la gestion de la situation de la dépendance évoquant une instrumentalisation du désordre. Les élites africaines manipulent la relation de la dépendance notamment en ce qui concerne les ressources naturelles. « *Les élites africaines flirtent avec les différents patrons envisageables à l'exemple du Mozambique qui entre dans le Commonwealth ou de la Guinée Bissau au sein de la zone franc.* »³⁴

Luc Sindjoun³⁵ utilise, pour sa part, le modèle de configuration de Norbert Elias pour son analyse sociologique des relations internationales africaines. La configuration repose sur l'idée et la réalité de l'interdépendance entre acteurs. Elle innove par rapport aux termes structure et système qui sont surchargés de sens étatique. Les relations internationales africaines sont pensées comme une figure globale changeante, comme un ensemble de tensions. La configuration permet d'intégrer l'ordre et le mouvement. Pour Luc Sindjoun, « *la transnationalisation des relations internationales africaines est à la fois une conséquence structurelle de la faiblesse des Etats et une résultante de la dynamique des acteurs extra-étatiques transfrontaliers* »³⁶. Il parle de « *déterritorialisation des relations internationales africaines* ». Celles-ci sont en effet le théâtre de flux transnationaux qui, de manière directe ou indirecte, subvertissent le principe de souveraineté³⁷. Elles sont marquées, comme nous le verrons au cours de notre étude, par des acteurs déterritorialisés : flux démographique, entrepreneurs internationaux, société civile transnationale... Ces acteurs internationaux arrivent à imposer un agenda politique et économique aux Etats africains, comme c'est le cas à São Tomé e Príncipe : politiques d'ajustement structurel, bonne gouvernance, impératif de la transparence, zones franches... Comment le micro-Etat tente alors de mettre en place des logiques d'extraversion, voire de résistance ou de nuisances face à ces (nouveaux) acteurs ?

5) Géopolitique de la scène pétrolière

La deuxième problématique connexe à notre étude est la scène pétrolière comme objet de relations internationales. La région du Golfe de Guinée, où se trouve l'archipel de São Tomé e Príncipe, concentre l'essentiel des réserves d'Afrique sub-saharienne. Elle est devenue depuis quelques années l'une des zones phares de l'exploitation pétrolière mondiale³⁸. Même si le volume de production semble limité (environ 7% des réserves

³⁴ CHABAL Patrick et DALLOZ Jean Pierre, *L'Afrique est partie. Du Désordre comme instrument politique*, Paris, Editions Economica, 1999.

³⁵ SINDJOUN Luc, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002.

³⁶ SINDJOUN Luc, *op. cit.*

³⁷ BADIE Bertrand et SMOUTS Marie Claude, *Le retournement du monde*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 69-110.

³⁸ Les Etats-Unis importent plus de brut de l'Afrique de l'Ouest que d'Arabie Saoudite et du Koweït réunis. L'Angola est devenu le premier fournisseur de pétrole de la Chine. Et l'Union Européenne importe un cinquième de ses besoins en or noir d'Afrique.

pétrolières mondiales), le secteur pétrolier africain, en pleine croissance, acquiert un poids stratégique de plus en plus important. L'homogénéité des produits pétroliers est, en effet, telle, qu'une baisse temporaire de production dans un pays d'Afrique se répercute en une hausse significative des prix mondiaux. Ce fut notamment le cas au Nigeria en juin 2007 suite à une grève générale.

Le secteur pétrolier est l'un des domaines les plus sensibles des relations internationales car il se situe précisément à la croisée des préoccupations stratégiques, commerciales et politiques de la plupart des gouvernants des grandes puissances. Il est à l'origine d'une grande partie du commerce mondial et sous-tend inévitablement l'intervention des acteurs étatiques, comme lors de la dernière intervention américaine en Irak. La scène pétrolière mondiale reproduit les logiques du système international avec la participation d'acteurs étatiques et d'acteurs non étatiques (compagnies pétrolières, ONG, institutions financières internationales...). Les Etats-Unis y jouent plus ou moins explicitement le rôle de gendarme. L'Afrique est ainsi devenue une zone d'intérêt vital pour la politique énergétique américaine comme en témoigne leur implication de plus en plus importante à São Tomé e Príncipe. Mais elle reste un espace largement ouvert à la concurrence et à l'afflux de nouveaux acteurs. Face aux Majors, les compagnies pétrolières américaines, britanniques et françaises figurant parmi les plus grandes capitalisations boursières mondiales, on trouve désormais des compagnies indépendantes ou asiatiques (Chine, Inde et Malaisie). Le cas de São Tomé e Príncipe est particulièrement intéressant sur ce point où les logiques de concurrence entre acteurs transnationaux existent avant même l'exploitation de la première goutte de pétrole.

Une autre question soulevée par la géopolitique pétrolière est celle de la sécurité, les menaces restant souvent imprévisibles et les Etats africains n'ayant pas les moyens suffisants pour y faire face. On assiste alors à l'afflux de conseillers étrangers ou d'agents de sécurité privés, qui, dans certains cas, limitent les prérogatives des Etats.

Enfin, la scène pétrolière est devenue l'un des nouveaux champs d'action des acteurs de la société civile qui y introduisent des débats jusqu'alors ignorés par les acteurs pétroliers. Elle a permis la production de nouvelles normes éthiques et morales et la prise en compte de nouvelles questions liées à la gouvernance, à la transparence et à la responsabilité sociale des compagnies pétrolières³⁹. L'Etat, acteur incontournable dans le jeu pétrolier par le contrôle qu'il exerce sur l'accès à la ressource en vertu du principe de souveraineté, est confronté aux logiques des acteurs transnationaux (ONG) ou internationaux (institutions financières

³⁹ COPINSCHI Philippe, Enjeux politiques, logiques commerciales et nouvelles normes morales. Le cas du pétrole dans le golfe de Guinée, Thèse de doctorat de Science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, juin 2006.

internationales) qui n'interviennent la plupart du temps dans le champ politique que par des chemins détournés de l'économique et du social.

S'intéresser à la scène pétrolière impose donc une approche intégrant la dimension transnationale, c'est à dire : « *l'ensemble des relations qui, par volonté délibérée ou par destination, se construisent dans l'espace mondial au-delà du cadre étatique national et qui se réalisent en échappant au moins partiellement au contrôle et à l'action médiatrice des Etats* »⁴⁰. D'inspiration sociologique, la perspective transnationaliste propose de faire de l'individu et de la société civile des acteurs à part entière de la scène internationale, en soulignant les lignes d'interdépendance reliant entre eux l'ensemble des acteurs, étatiques et non étatiques. Comme le fait remarquer Achille Mbembe⁴¹, « *le Golfe de Guinée est devenu une zone où les facteurs transnationaux et les facteurs locaux s'imbriquent : l'émergence du pétrole attire les compagnies pétrolières et entraîne le développement de mouvement de déterritorialisation.* »

Dans le cadre de cette étude, nous confrontons notamment une problématique interne, celle du micro-Etat à une problématique transnationale, la gestion de la future rente pétrolière. La question de l'intégration de ce micro-Etat consiste à analyser le jeu des différents acteurs, qui sont de plus en plus nombreux dans le système international : le gouvernement et les forces socio-politiques de São Tomé e Príncipe, les organisations internationales, les acteurs économiques (investisseurs étrangers, compagnies pétrolières), les acteurs de la société civile par définition transnationaux (université, coalition internationale d'ONG), les gouvernements extérieurs : Angola, Nigéria, Etats-Unis, Brésil, Portugal. Les trois types de changement, exposés par Robert Gilpin, qui ont affecté les relations internationales ces dernières années se retrouvent dans ce micro-Etat :

- changement de système lié à la croissance, à la transformation, à l'émergence de nouveaux acteurs
- changement systémique qui affecte la forme de contrôle ou de gouvernance d'un système international
- changement d'interactions qui touche les relations entre les entités d'un système international donné.

A partir de l'étude de ce micro-Etat, nous mettrons en lumière les liens d'interactions voire d'interdépendance (au sens de dépendance mutuelle) entre les différents acteurs, leurs relations et le mode dominant de régulation. Le rapport à l'approvisionnement énergétique

⁴⁰ BADIE Bertrand et SMOUTS Marie Claude, *op. cit.*

⁴¹ MBEMBE Achille, « Vers une nouvelle géopolitique africaine », *Manière de voir*, 51, 2000.

brouille, par ailleurs, complètement la lecture du système international actuel, du fait de la position et du rôle que jouent les pays producteurs.

São Tomé e Príncipe, longtemps pays isolé, simple confetti tropical, est en train de devenir un nouveau point de mire de l'industrie pétrolière mondiale.⁴²

6) Hypothèses et plan du travail

De ces problématiques découlent un certain nombre d'hypothèses, auxquelles nous tenterons de répondre :

- Un micro-Etat est-il objet ou acteur des relations internationales ? Un objet au service des grandes puissances ou un acteur avec une part d'autonomie suffisante pour jouer un rôle dans un système international en permanente évolution ?

- Quel rôle les acteurs internationaux (Etats, organisations internationales, entreprises privées, ONG ...) jouent-ils dans ce processus de dépendance et d'extraversion ? Un micro-Etat est-il la proie des autres acteurs internationaux ? Assiste-t-on à une privatisation des rapports avec le monde extérieur ? Quelles fonctions sont attribuées au micro-Etat dans le système international ?

- Le pétrole entraîne-t-il un nouveau positionnement sur la scène internationale ? Peut-on parler de niche stratégique pour les micro-Etats ou d'une nouvelle mise en dépendance du fait de l'imposition par la communauté internationale d'un agenda politique lié à la bonne gouvernance et à la transparence ? Pour faire face à la « malédiction pétrolière », la communauté internationale souhaite, en effet, faire de ce micro-Etat un modèle de bonne gestion des ressources pétrolières.

L'ambition de ce travail est double : d'une part, étudier l'intégration d'un micro-Etat, qui plus est africain, au sein du système international et d'autre part, démontrer comment la découverte du pétrole l'amène, voire le contraint à se repositionner sur la scène internationale.

Dans une première partie, nous examinerons comment São Tomé e Príncipe est un Etat intégré à la marge au système international. Revenant préalablement sur les conditions historiques de son insertion dans le système économique mondial sous l'Empire portugais, nous analyserons comment son indépendance crée un nouveau type de dépendance au monde extérieur politique et économique. Puis, nous nous pencherons sur les logiques internes et externes qui font de lui un « Etat flou » dans le système international. En proie aux logiques de prédateurs d'acteurs étatiques et non étatiques transnationaux, il joue un rôle particulier au

⁴² « São Tomé is now firmly on the international circuit of businessmen, development consultants and journalists on the hunt for improbable tales. » (in FRYNAS Jędrzej, WOOD Geoffrey, SOARES DE OLIVEIRA Ricardo.M.S, « Business and Politics in São Tomé e Príncipe : From cocoa monoculture to petro-state », *African Affairs*, vol.102, janvier 2003.

sein du système international, commercialisant parfois les attributs de sa souveraineté.

Nous étudierons, dans une seconde partie, l'évolution de son rôle sur la scène internationale avec la découverte de probables gisements pétroliers dans sa zone maritime. Nous nous intéresserons aux interactions et aux interdépendances des acteurs internationaux et transnationaux qui souhaite faire du micro-Etat, un modèle destiné à éviter la malédiction pétrolière. Nous verrons, enfin, en quoi son positionnement au cœur du Golfe de Guinée, une zone de plus en plus stratégique de la scène internationale, le conduit à réévaluer sa politique extérieure, notamment en matière d'intégration régionale.

PREMIERE PARTIE

SÃO TOME E PRINCIPE : UN MICRO-ETAT INTEGRE A LA MARGE

I - L'indépendance du micro-Etat crée un nouveau type de dépendance au monde extérieur

Lorsque São Tomé e Príncipe obtient son indépendance en 1975 après 500 ans de pouvoir colonial portugais, il lui faut très vite s'insérer dans le monde extérieur pour assurer sa survie. La dépendance est une des caractéristiques fondamentales des micro-Etats en développement mais aussi de nombreux Etats africains. L'indépendance pour un micro-Etat est inévitablement un concept relatif.

Comme le fait remarquer Christopher Clapham⁴³, la mise en dépendance du continent africain s'inscrit dans la logique de sa trajectoire historique spécifique, cette dépendance s'étant successivement traduite par la traite esclavagiste, la colonisation et une certaine aliénation de la souveraineté des Etats africains indépendants. A la place des maigres revenus que les autorités précoloniales tiraient du passage des caravanes marchandes ou des trafics d'esclaves, l'Etat colonial organisa très tôt l'incorporation des territoires africains dans le système économique global en y implantant les compagnies de la métropole pour exploiter les ressources naturelles et en « encourageant » les populations locales à développer les cultures tropicales les plus favorables à l'exportation. Cette externalisation du commerce modifia radicalement les structures de l'économie, et par voie de conséquence, la nature de l'autorité politique. Au moment de l'indépendance, les gouvernements africains se retrouvent dépendants des structures coloniales pour leur financement.

Nous analyserons ainsi, dans le cas de São Tomé e Príncipe, comment cette relation de dépendance se noue sous l'ère coloniale et son évolution lors de son indépendance : dépendance au monde extérieur et insertion dans le système international de la guerre froide, dépendance au commerce extérieur et à l'aide internationale pour survivre et se développer. Nous étudierons comment se mettent en place des stratégies d'extraversion, consistant à

⁴³ CLAPHAM Christopher, *op. cit.*

mobiliser les ressources que procure l'insertion dépendante dans l'environnement extérieur⁴⁴.

A - De l'Empire colonial à l'Indépendance : insertion dans le système international

L'archipel de São Tomé e Príncipe fut découvert dans les années 1470. Il n'existe aucun témoignage spécifique sur la découverte des îles du Golfe de Guinée mais il est usuel de retenir la date du 21 décembre 1470 comme celle du premier débarquement à São Tomé et le 17 janvier 1471 pour Saint-Antoine, appelée plus tard Príncipe (île du prince). A divers moments de son histoire coloniale, l'archipel a eu une importance au sein du système économique mondial. Au XVI^e siècle, il fut l'un des grands producteurs de sucre et au début du XX^e siècle, il devint le premier producteur mondial de cacao. Il est ainsi rapidement devenu la perle de l'Empire portugais. La décolonisation dans l'Empire français, belge et britannique des années 1960 permet l'émergence de mouvements nationalistes dans les colonies portugaises. Mais il faudra la Révolution des Œillets (coup d'Etat des officiers portugais le 24 avril 1974) pour que le gouvernement provisoire portugais prenne en compte, sous la pression interne (guerres anticoloniales et mouvements indépendantistes) et externe, les aspirations des populations de ses colonies. Le 12 juillet 1975, São Tomé e Príncipe accède à l'Indépendance. Son statut d'Etat sera reconnu quelques semaines plus tard par les Nations unies et les organisations régionales. Il sera alors reconnu par les différents Etats de la communauté internationale.

1) Le joyau des colonies lusitaines : une double dépendance coloniale et cacaoyère

Michel Cahen, spécialiste de l'Afrique lusophone, estime qu' « *on ne peut pas comprendre São Tomé e Príncipe sans revenir à l'histoire du cacao* »⁴⁵. L'histoire de São Tomé e Príncipe s'est, en effet, construite autour d'une double dépendance, l'une liée à l'Empire colonial et l'autre liée à la culture agricole (la canne à sucre puis le cacao). Il deviendra rapidement un point stratégique pour l'Empire colonial portugais. A l'image d'autres entrepôts comme l'île de Gorée et le Delta du Niger, l'archipel est au XVI^e siècle un centre de tri et de répartition des esclaves, d'abord pour desservir les autres comptoirs portugais : esclaves du royaume Kongo vers les forteresses de Saint Georges des Mines (côte d'Or, Ghana) et de São Joao de Ajuda (Oujda, Dahomey au Bénin), puis pour la conquête du Nouveau Monde, servant notamment de point d'escale pour les esclaves partant au Brésil.

⁴⁴ BAYART Jean-François, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 5, automne 1999, p. 97-120.

⁴⁵ CAHEN Michel, « Archipels de l'alternance, la victoire de l'opposition aux îles du Cap-Vert et à Sao Tomé e Príncipe », *Année africaine* 1990-1991.

« *Rafraîchir les nègres c'est mettre la cargaison humaine à terre (...). Cette halte est nécessaire pour redonner toute la vigueur à vos pièces d'Indes.(...) Je suis un partisan de ces escales, car le nègre luisant de santé et bien gras se vend très cher* »⁴⁶.

Pivot du commerce des esclaves, São Tomé e Príncipe s'insère également dans le système international européen en étant jusqu'en 1570-80 l'un des grands producteurs de canne à sucre. Il devient un véritable centre politique et économique du pouvoir portugais au Nord de l'Angola malgré la concurrence de St Georges de la Mine qui vivait de l'or et des épices. L'archipel exporte jusqu'à 12 000 tonnes de sucre chaque année vers Lisbonne et les Flandres⁴⁷. Mais les invasions des Hollandais puis des Français affaiblissent considérablement l'archipel, qui n'est libéré par les Portugais qu'en 1648.

Mais, au cours du 18^e et du 19^e siècle, elle ne sera plus qu'une « *grande et triste auberge sur l'océan* », pour reprendre l'expression du poète santoméen Francisco Teneiro⁴⁸. L'île maintient cependant de nombreux contacts avec le Portugal et les autres îles d'Atlantique et le Brésil, les navires portugais, sur la route de Baía au fort de la Mina, faisaient escale à São Tomé.

Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle et ce que certains appelleront « la deuxième colonisation portugaise ou la recolonisation » pour que São Tomé e Príncipe trouve à nouveau un rôle dans le système économique mondial. L'introduction du café permet une renaissance économique. En 1870, São Tomé e Príncipe en produit plus de 2000 tonnes, soit plus de 10% de la production mondiale. Mais c'est surtout le cacao qui fera de São Tomé e Príncipe le joyau des colonies lusitaines. Comme le souligne Elisabetta Maino, São Tomé e Príncipe permet au Portugal de devenir une grande nation, les profits générés par la culture du cacao compensant les deux tiers du déficit colonial global⁴⁹. En 1935, un éditorialiste du journal portugais *O Mundo* écrivait « *L'Afrique n'est pas seulement une terre agricole elle est bien plus... Sans elle, nous serions un petit pays. Grâce à elle, nous sommes une grande nation* ». De 1880 à 1920, on peut parler de cycle d'or du cacao. Avec l'abolition de l'esclavage le 29 avril 1875, le Portugal est obligé de mettre en place un code du travail à São Tomé e Príncipe et d'avoir recours à des *serviçais* (travailleurs forcés) venant des autres colonies portugaises. Dans les années 1930, environ 40 000 Angolais, Mozambicains et Cap-Verdiens travaillent dans les plantations (roças). Par son organisation autour du système des roças, « *la perle de*

⁴⁶ BODIGUEL Michel, *Corsaires et négriers*, Paris, Editions Maritimes et d'Outre Mer, 1970.

⁴⁷ GALLET Dominique, « São Tomé e Príncipe, l'île du milieu du monde », *Géopolitique africaine*, 14, printemps 2004.

⁴⁸ TENEIRO Francisco, *As ilhas de São Tomé e Príncipe e o território de São João de Baptista de Ajuda*, Sociedade de Geografia de Lisboa, 1956.

⁴⁹ MAINO Elisabetta, *Le kaléidoscope identitaire, Anthropologie historique de São Tomé e Príncipe*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et historique, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, juin 2004, p. 192-193.

l'Atlantique » devint « *une des plus riches colonies du monde entier* »⁵⁰ ; elle fut même, pendant une courte période, le premier producteur de cacao.

São Tomé e Príncipe devient une colonie-plantation, qui est, pour Christian Grataloup, « *un système spatial, dominé, extraverti et dépendant, créé par les Européens* »⁵¹. Le processus de sous-développement est ainsi amorcé et localisé. Une marque de différenciation dans l'espace mondial est inscrite dans une logique qui n'est pas déterminée par les zones climatiques mais qui les utilise. São Tomé e Príncipe est ainsi clairement inséré dans le système économique mondial. Il doit même en subir les effets négatifs. Un boycott international des deux îles est décrété en 1909, suite à la publication d'un rapport demandé par l'un des plus importants chocolatiers du monde, le Britannique Sir William Cadbury, qui dénonce la situation des travailleurs forcés⁵². Même si ces derniers ne sont plus formellement des esclaves, ils ont une vie étroitement contrôlée et font rarement le voyage de retour vers leurs terres d'origine. Le lusologue français, René Pelissier, soulignait que la colonisation portugaise prenait l'allure d'une « *forcerie* », forgé à propos de la mise en valeur caféière et cacaoyère, une forcerie avec esclavage et châtements.⁵³

En revanche, cette organisation du travail réserve une place particulière aux populations natives de São Tomé e Príncipe, les *filhos da terra* ou *forros*, qui sont dispensés de tout travail servile. En 1936, le gouverneur portugais estime qu'il n'y a guère plus de 1000 santoméens qui font un travail équivalent aux *serviçais*. Il se forme alors une petite élite locale dont les enfants sont obligés d'aller étudier à l'étranger, à la différence de l'Angola et du Cap Vert où existe un petit séminaire. Ceux qui auront la chance de faire leurs études secondaires à Lisbonne pour les milieux aisés ou à partir de 1951 au séminaire de Luanda, deviendront très vite les premiers nationalistes à réclamer l'indépendance de l'archipel.

2) Reconnaissance de son statut d'Etat par la communauté internationale

Le processus qui mènera la « *perle de l'océan* » à son indépendance est particulier. Il s'insère à la fois dans le processus des décolonisations africaines des années 1960-70, même si pour beaucoup, il s'agit, à São Tomé e Príncipe, d'une indépendance sans décolonisation, qu'au cœur du débat instauré aux Nations unies à la même période pour savoir si l'on doit accorder à un tout petit territoire le statut d'Etat.

⁵⁰ NEGREIROS Almada, *Ile de San Thomé*, Paris, Augustin Challamel, 1901.

⁵¹ GRATALOUP Christian, « Les espaces de la mondialisation, héritages et dynamiques », *Université de tous les savoirs : Qu'est ce que la société ?*, Paris, 10 avril 2000.

⁵² CADBURY William A., *Labor in Portuguese West Africa*, Londres, G. Routledge, 1910.

⁵³ PERONCEL-HUGOZ Jean-Pierre, « Lusitanité, Lusophonie, un héritage universel », *Géopolitique Africaine*, 14, printemps 2004.

La question de la décolonisation en Afrique est un enjeu central des années 1950-1960 et les discussions qu'elle suscite, ont contribué à revivifier les antagonismes politiques dans l'espace colonial portugais. La crise sociale engendrée par la deuxième guerre mondiale a réactivé sensiblement la mobilisation antifasciste au Portugal, que sa neutralité dans le conflit mondial n'a pas mis à l'abri des secousses internes. La Charte adoptée par les Nations unies en 1945 reconnaissant le droit des peuples à choisir la forme de leur gouvernement éveille les espoirs nationalistes dans les colonies, notamment à São Tomé e Príncipe, et dans les provinces d'outre-mer du Portugal⁵⁴.

Le premier événement, que certains caractériseront *a posteriori* de mouvement nationaliste, alors qu'au moment des faits il n'était pas porteur d'aspirations nationales d'indépendance, est le massacre de Batepa en février 1953. Cette révolte, qui est devenue l'un des axes principaux de la mémoire collective santoméenne, aurait fait plus d'un millier de victimes pendant un mois, essentiellement des personnes issues des *forros*, qui s'opposaient au gouverneur portugais de São Tomé e Príncipe. Ce dernier souhaitait les contraindre au travail obligatoire, pour faire face à la forte demande de main d'œuvre nécessaire à la réalisation de grandes infrastructures. La classe politique santoméenne a érigé, plus tard, ce mouvement en emblème fondateur de la lutte nationale anticoloniale mais, comme le font remarquer de nombreux chercheurs, il s'agissait plutôt d'un mouvement ethno-nationaliste puisqu'il ne concernait en réalité que les *forros*.⁵⁵ Cet événement a de fait marqué la population santoméenne et sera en partie à l'origine de la création du *Comité de Libertação de São Tomé e Príncipe* (CLSTP) en 1960 par des Santoméens en exil, en particulier des étudiants, comme Miguel Trovoada qui en assumera la direction. C'est en avril 1961, à l'occasion de la première Conférence des Organisations Nationalistes des Colonies Portugaises (CONCP) à Casablanca que le CLSTP fait ses débuts sur la scène politique. La CONCP permet au mouvement santoméen d'exister sur la scène internationale et de recevoir rapidement une certaine légitimité avant même de l'avoir au plan interne. Il participe en juin 1961, à l'invitation du ghanéen N'Krumah, à la Conférence des Etats africains indépendants. M. Trovoada fut ensuite reçu en 1962 d'abord à Accra par le Comité spécial de l'ONU puis en novembre à New York par la quatrième commission chargée de présenter un rapport sur les territoires sous administration portugaise. C'est lors de celle-ci que M. Trovoada s'explique sur le statut futur de São Tomé e Príncipe : « *La superficie du territoire étant très réduite, il est nécessaire une coopération avec des Etats africains continentaux. De ce fait, on*

⁵⁴ Nom donné aux colonies portugaises en 1953.

⁵⁵ Sur le massacre de Batepa voir SEIBERT Gerhard, « Le massacre de février 1953 à São Tomé. Raison d'être d'un nationalisme santoméen », *Lusotopie*, 1997, p. 173-192.

exclut pas la possibilité d'une forme d'association avec un autre Etat, mais ni le choix du partenaire, ni le statut politique ne sont encore déterminés et il sera laissé au peuple de le décider par voie législative. L'avenir du territoire pose donc un problème particulier à une époque où la tendance est à la formation des grands ensembles ou à la coopération avec les pays voisins »⁵⁶. Cette hésitation sur le futur statut de l'île reflète bien les tiraillements qu'il pouvait y avoir au sein du CLSTP entre les Santoméens exilés à Accra, proches du modèle fédéraliste de Nkrumah porté par le groupe de Casablanca, et une autre partie du groupe résidant à Libreville en faveur du modèle dit confédéraliste porté par le groupe de Monrovia. Le Portugal proteste vivement contre cette ingérence dans sa politique intérieure. Plusieurs Etats africains ou asiatiques rompent leurs relations diplomatiques, alors que les grandes puissances, plus ou moins liées volontairement avec le régime de Salazar, n'ont jamais pris aucune position sur les colonies portugaises. Les Etats-Unis, par exemple, ont installé, à cette époque, une base militaire aux Açores.

Au plan régional, dès la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en juin 1963 à Addis-Abeba, le CLSTP est admis en qualité d'observateur. En revanche, et l'on voit bien encore ici les stratégies d'extraversion, le CLSTP était totalement inopérant dans l'archipel traduisant à une relative impression de passivité de la population face à la question coloniale, comme le souligne Elisabetta Maino.⁵⁷ L'indépendance du pays est ainsi davantage analysée comme une conséquence de la transition politique au Portugal et du processus général de décolonisation que comme le fruit d'une lutte indépendantiste. Ce n'est qu'en 1972, à la conférence de Santa Isabel (Malabo, Guinée Equatoriale), encore une fois à l'extérieur du pays, que les différents groupes de la CLSTP s'entendent pour créer le *Movimento de Libertação de São Tomé e Príncipe* (MLSTP) qui conduira le pays vers l'indépendance. Le mouvement est reconnu l'année suivante par l'OUA et participera du 23 au 26 novembre 1974, quelques mois après la Révolution des Œillets, à la conférence d'Alger où sera décidée l'indépendance des colonies portugaises. Le transfert du pouvoir souverain au nouvel Etat santoméen aura lieu le 12 juillet 1975, dans l'indifférence totale de la communauté internationale, seul le président gabonais, Omar Bongo, sera présent. D'aucuns disent qu'il était là plus par amitié pour son médecin personnel, Carlos Graça, un des membres du MLSTP que pour célébrer l'indépendance du micro-Etat.

Son statut d'Etat indépendant est reconnu quelques semaines plus tard par les Nations unies, le 16 septembre 1975, suite à une recommandation du Conseil de Sécurité du 18 août

⁵⁶ Réponse de Miguel Trovoada à la question sur le futur statut politique, posée par le délégué du Canada. (ONU, Quatrième commission, 1404^{ème} séance, 30 novembre 1972)

⁵⁷ MAINO Elisabetta, op. cit., p. 383

1975. Mais la reconnaissance d'un micro-Etat par la communauté internationale ne s'est pas fait sans difficultés. Au moment où São Tomé e Príncipe accède à l'indépendance, une commission de 42 experts, réunis à la demande du secrétaire général U-Thant (*the Ministate Committee*) rendait en effet un rapport sur les difficultés d'existence des petits Etats au sein de la communauté internationale. Un débat a eu lieu tout au long des années 60 pour savoir si l'on devait accorder le statut d'Etat à ces petits territoires issus de la décolonisation. David W. Wainhouse, représentant des Etats-Unis aux Nations unies déclarait en 1964 : « *l'indépendance est une solution extravagante et inadéquate pour les petits territoires* ». Quelques années auparavant, le bureau des colonies britanniques estimait que les territoires plus petits que la Sierra Leone, à l'époque 2,5 millions d'habitants, ne pouvaient pas prétendre sérieusement à une pleine souveraineté.⁵⁸

Le débat avait déjà eu lieu au sein de la communauté internationale, lorsque la Société des Nations fut créée. Cinq petits Etats européens avaient alors demandé leur admission, sans succès.⁵⁹ En 1945, quand est créée l'Organisation des Nations unies, seul le Luxembourg est membre fondateur. Les Nations unies ouvrent, un an après, la porte à de petites entités nationales fondées sur l'originalité insulaire, avec l'adhésion de l'Islande. Mais le problème non résolu continue à se poser à chaque nouvelle candidature d'un petit territoire, notamment pour le Gabon et Chypre en 1960, puis pour les îles Maldives en 1965. Les Etats-Unis et le Royaume Uni, s'inquiétant de la prolifération incontrôlée d'Etats dépourvus des capacités de s'assurer une existence réellement indépendante, firent des propositions pour aménager le statut de membre aux Nations unies, l'un proposant de créer une catégorie de membre associé, l'autre décidant que les petits Etats pouvaient adhérer s'ils renonçaient à une partie de leurs droits et devoirs prévus par la Charte, notamment le droit de vote. Aucune des deux propositions n'aboutirent⁶⁰ et une vingtaine de micro-Etats adhèrent à l'ONU entre 1964 et 1983. On assiste alors à une forte tendance à la fragmentation de l'espace mondial, le principe d'autodétermination entraînant l'émergence d'Etats toujours plus petits, considéré comme des *village state* ou des *ministate*.⁶¹ D'autres territoires choisissent de rester liés au pouvoir de la métropole, à l'exemple d'Anguilla pour le Royaume Uni et Mayotte pour la France, non sans

⁵⁸ BARTMANN Barry, *The Microstate Experience. Very Small States in the International System*, Charlottetown, University of Prince Edward Island, septembre 1999.

⁵⁹ Le Luxembourg a été admis en 1920, mais la candidature du Liechtenstein a été rejetée. « *En raison de sa superficie limitée, de sa faible population et de sa situation géographique, ce pays avait choisi de déléguer à d'autres quelques-uns des attributs de la souveraineté* ». Monaco a retiré sa demande, Saint-Marin n'a pas fourni le complément d'informations qui lui avait été demandé par le Secrétaire général, et aucune mesure n'a été prise en ce qui concerne l'Islande. (BRAY Mark, "Small Countries in International Development", *Journal of Development Studies*, janvier 1987.)

⁶⁰ GUNTER Michael M., « What happened to the United Nations ministate problem ? », *The American Journal of International Law*, 71 (1), janvier 1977.

⁶¹ HARBERT Joseph R., « The behavior of the Ministates in the United Nations », *International Organization*, Hiver 1976, p. 109-128. Il y eut à l'époque beaucoup de publications sur ce sujet.

soulever également beaucoup de difficultés. Les micro-Etats européens sont parmi les derniers à accéder à la communauté internationale, le Liechtenstein rejoint le Conseil de l'Europe en 1979 puis l'ONU en 1990. Monaco, San Marin et Andorre seront admis les années suivantes.

La question de la viabilité pour São Tomé e Príncipe d'être un Etat souverain s'est également posé. Dans les années 1950, quand les premiers cercles d'étudiants africains issus des colonies portugaises se forment à Lisbonne et dans l'ensemble du Portugal pour réclamer l'indépendance des colonies, le plus important d'entre eux la *Casa dos Estudantes do Imperio* (CEI), se revendiquant du mouvement panafricain, propose le rattachement de São Tomé e Príncipe à l'Angola. Une proposition probablement due à la proximité et à l'affinité culturelle qui existent entre les deux pays. Divers Santoméens militaient dans le Mouvement Populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). Il fut question d'une fédération entre l'Angola et São Tomé e Príncipe. Du côté du gouvernement portugais, on évoque la possibilité de faire de São Tomé e Príncipe, un territoire d'outre-mer, comme le seront plus tard, les Açores et Madère, devenus depuis des régions autonomes du Portugal. Jusqu'en août 1974, le gouvernement portugais ne croie pas à l'indépendance de São Tomé e Príncipe, mais il leur faut trouver une solution. Il propose même la création d'une « union économique et financière avec l'Angola »⁶². Les autorités portugaises ont été jusqu'au bout très réticentes à l'indépendance de l'archipel. A la Conférence d'Alger en novembre 1974, prétextant que l'indépendance totale n'était voulue que par une minorité, elles demandent l'organisation d'un referendum populaire à São Tomé e Príncipe, une question pourtant jamais abordée pour les autres colonies.

L'archipel, déjà inséré historiquement au système économique international, s'intègre au système étatique international, dominée à cette époque par la confrontation entre les blocs Est/Ouest. L'adhésion aux Nations unies pour le micro-Etat est l'expression de sa légitimité internationale, et lui permet d'exister dans les relations internationales, les Nations unies reconnaissant l'égalité formelle entre tous les Etats.

Mais si la souveraineté est perçue, pour reprendre l'expression de Barry Bartman, comme la « *carte verte internationale* »⁶³, qui permet l'accès au système étatique international à de nouvelles sources d'investissements et à l'aide internationale, elle sera très vite limitée en raison des logiques de dépendance.

⁶² SEIBERT Gerhard, *Comrades, Clients and Cousins. Colonialism, Socialism and Democratization in Sao Tomé e Príncipe*, Leiden, Brill, 2006, p. 106.

⁶³ BARTMANN Barry, *op. cit.*

B - Changements dans la dépendance : de la rente du cacao à la rente de l'aide internationale

L'indépendance et l'insertion dans le système international de la guerre froide ont prolongé la mise en dépendance de ce micro-Etat et du continent africain, en général, dans le système économique international. En effet, l'insertion inégale de l'Afrique dans le système international, est, depuis plusieurs siècles, un mode majeur et dynamique de l'historicité des sociétés africaines. La structuration interne de la société santoméenne, comme en général des sociétés africaines, procède de ce rapport à l'économie-monde : économiquement, le pouvoir dépend de l'exploitation des ressources en connexion avec le marché global ; politiquement sa survie, surtout quand il s'agit d'un micro-Etat, tient à l'appui des puissances extérieures.

São Tomé e Príncipe, bien qu'adhérant juste après son indépendance au mouvement des non-alignés⁶⁴, choisit de rejoindre le camp des alliés au régime soviétique et installe un régime de parti unique, que certains qualifieront de « socialiste ». Mais, incapable de réformer le système de production du cacao, qui demeure la première exportation de l'archipel, le gouvernement santoméen se tournera, dès 1985, avant même la fin de la guerre froide, vers les bailleurs de fonds occidentaux et les canaux de l'aide internationale pour assurer sa survie au sein du système international.

Le micro-Etat a toujours bénéficié d'une économie de rente, l'essentiel de ses revenus provenant de rentrées financières externes, recettes fournies par l'exportation de produits primaires ou l'apport de devises par d'autres canaux. L'utilisation des richesses, plutôt que la création de richesses, ne garantit pas la productivité à long terme et n'apporte guère de valeur ajoutée. On peut ainsi parler d'Etat-rentier⁶⁵ avec un passage de la rente du cacao à la rente de l'aide internationale.

Même si l'archipel met fin à sa dépendance coloniale, il va devenir très dépendant, d'une part du commerce extérieur du fait de son insularité et de sa petite taille et d'autre part de l'aide internationale pour assurer sa survie. La communauté internationale, qui souhaitait en faire « une vitrine du développement » a échoué, obligeant les Santoméens à vivre depuis 30 ans de la « charité internationale ».

⁶⁴ 35 micro-Etats sont membres du Mouvement des Non Alignés dont São Tomé e Príncipe. Un des principes phare est celui de la neutralité : éviter de participer à quelques formes que ce soit d'accord de défense.

⁶⁵ « *Tout Etat qui retire une part substantielle de ses revenus de ressources étrangères, sous forme de rente* » (BEHLAWI Hazem et LUCIANI Giacomo, *The rentier state*, Londres, Routledge Kegan and Paul, 1987)

1) Insertion dans le système de la guerre froide et dépendance économique du micro-Etat

Les Etats africains issus de la colonisation portugaise, les Pays Africains de Langue Officielle Portugaise (PALOP) choisissent au moment de leur indépendance de se placer dans l'orbite soviétique. Les pays soviétiques sont en effet les seuls à les avoir soutenus dans la lutte pour l'Indépendance, l'Union soviétique et la République populaire de Chine finançaient notamment la CONCP. A la différence des principales colonies françaises ou britanniques, qui se rallient à la position de l'ex-métropole, les PALOP refusent tout alignement avec le gouvernement portugais. L'adhésion au bloc soviétique s'explique aussi par l'émergence des mouvements anti-impérialistes dans ce qu'on appelle le Tiers Monde, la création de l'OPEP et les difficultés des Etats-Unis au Vietnam.

A São Tomé e Príncipe, un régime à parti unique se met donc en place, la Constitution de 1975 consacrant le pouvoir exclusif du MLSTP. Pour Elisabetta Maino, « *la nature de l'Etat est hybride : une sorte de monocratie à vocation socialiste qui héritait des pesanteurs structurantes du modèle autoritaire salazariste* »⁶⁶. On ne peut pas toutefois qualifier le régime politique de marxiste-socialiste. Le président de la République Pinto da Costa refuse d'ailleurs cette étiquette. Il se veut « nationaliste » et le marxisme a été pour lui « *une mode* »⁶⁷. En effet, peu de gens connaissent l'idéologie marxiste-socialiste au moment de l'Indépendance, moins de cinquante personnes ayant pu étudier à l'étranger⁶⁸.

Le marxisme africain n'est en fait qu'un instrument de production nationale rapide. Mamoudou Gazibo préfère ainsi parler de régime afro-marxiste qui est « *une simple façade destinée à justifier l'embrigadement découlant de la volonté totalisante de tout régime qui s'en réclame et à attirer les faveurs du bloc soviétique.* »⁶⁹ A São Tomé e Príncipe, il s'agit plus d'un régime à prétention marxiste « anti-impérialiste » qu'un régime marxiste-léniniste aussi bien sur le plan de l'architecture institutionnelle que sur le plan économique.

La première tâche du régime à parti unique est d'assurer la survie économique de

⁶⁶ MAINO Elisabetta, *op. cit.*, p.436.

⁶⁷ Il déclarera « *En 1975, nous n'avions pas le choix. Nous pouvions aller avec Dieu, l'Ouest, mais nous avons choisi le Diable. J'avais à l'Indépendance seulement 37 ans sans expérience. A cette époque, 73% de la population était illettrée et seulement 6 ou 7 avaient fait des études supérieures* » (in ANDERSON Jon Lee, « Our new best friend », *A reporter at large*, juillet 2002).

⁶⁸ A la différence des autres pays lusophones africains, São Tomé e Príncipe choisit la dénomination de République Démocratique, plutôt que République populaire, prenant exemple sur l'Allemagne de l'Est où le président da Costa avait suivi une partie de ses études.

⁶⁹ GAZIBO Mamoudou, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 93.

l'archipel confronté rapidement à une crise de la monoculture du cacao. En effet, celui-ci représentait 91,4 % de la valeur des exportations de l'archipel en 1900 et 95% en 1920. La crise mondiale puis la guerre amoindrirent ce taux (67% en 1950), permettant une certaine diversification agricole (coprah, noix de coco, café). Mais cette diversification échoue, et à la fin de la période coloniale, l'archipel se trouve dans le même état de monoculture qu'en 1900. Les roças mal entretenues demeurent la propriété exclusive d'Européens habitués à une main d'œuvre très bon marché et étrangère, puisque la population locale était réticente à travailler dans les plantations. A l'indépendance, non seulement la quasi-totalité des Portugais mais aussi une petite partie des 15 000 Angolais, Mozambicains et Cap-Verdiens alors présents quittent le pays. Comme l'Ile Maurice avec le sucre, Tonga avec le copra ou la Gambie avec l'arachide, ce micro-Etat ne peut survivre qu'en important des biens de consommation des marchés extérieurs, principalement les biens alimentaires et l'énergie (gaz et pétrole) qui représentent les trois quarts des coûts à l'importation.

Ces importations coûtent d'autant plus chères que ces îles sont isolés géographiquement. São Tomé e Príncipe, n'ayant pas les moyens d'avoir sa propre compagnie aérienne, doit faire appel à la compagnie nationale angolaise (TAAG) pour assurer les liaisons vers Luanda et le Cap Vert. Le premier vol entre São Tomé et Lisbonne n'est assuré qu'en 1984 par la compagnie portugaise Air Portugal-TAP. Tous les autres échanges se font autrement par voie maritime, ce qui est long, aléatoire et entraîne parfois des périodes de pénurie de certains biens de consommation courante ainsi qu'une inflation, un problème toujours persistant aujourd'hui.⁷⁰

Face à ces contraintes, le MLSTP met en œuvre un programme économique qui vise à développer les cultures alimentaires, l'élevage et la pêche, à créer un secteur agro-industriel et à implanter des moyens de transport et communication pour rompre l'isolement du pays. Le gouvernement nationalise de nombreuses entreprises privées, notamment celle liée à la production de cacao, et crée des entreprises d'Etat. Mais aucun objectif n'est atteint et l'effondrement des cours mondiaux du cacao au début des années 1980 affaiblit encore plus son économie⁷¹. En 1983, à cause de la sécheresse et des problèmes conjoncturels, l'archipel est pour la première fois confronté à la famine. La monoculture crée sa propre dynamique de

⁷⁰ La TAP maintient un vol régulier hebdomadaire vers l'Europe et une compagnie gabonaise Air Service assure plusieurs vols par semaine avec Libreville. La compagnie angolaise TAAG assure un vol hebdomadaire avec Luanda et de mars à juillet 2007 assurait deux vols hebdomadaires vers Lisbonne, remplaçant la compagnie Air Luxor qui a fait faillite.

⁷¹ En 1973, la production de cacao s'élève à 11 586 tonnes, en 1980 elle n'est que de 7036 tonnes, pour descendre en 1984 à 3 378 tonnes. Dans le même temps, les cours mondiaux du cacao s'effondrent de 3492 dollars la tonne en 1979 à 1382 dollars en 1989. De 1980 à 1981, les recettes d'exportation sont pratiquement divisées par deux, la baisse s'accroissant les années suivantes.

dépendance, tous les investissements étant consacrés à ce secteur. M. Pinto da Costa admet en 1985 l'échec de cette politique, reconnaissant que São Tomé e Príncipe ne possède aucune structure adéquate et aucun moyen financier pour « déféodaliser les roças ».⁷²

Pour faire face à cette faiblesse économique, le gouvernement santoméen est contraint, dès son indépendance, à faire appel à la communauté internationale. Les premiers accords de coopération sont signés avec le Portugal et la France en décembre 1975. São Tomé e Príncipe devient membre des institutions de Bretton Woods, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), en septembre 1977 et adhère un an plus tard à la Convention de Lomé, lui permettant de bénéficier du STABEX (système de stabilisation des exportations) qui met à disposition des pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), des moyens importants pour financer le secteur agricole lorsque ceux-ci sont en difficulté suite à la baisse des recettes d'exportation. La plupart des relations auront toutefois lieu à cette époque avec les pays du bloc soviétique et les premiers voyages de Pinto da Costa ont lieu en Roumanie, en Chine et en Corée du Nord⁷³. Angola, Cuba, Allemagne de l'Est⁷⁴, la République Populaire de Chine et l'URSS fournissent de l'aide, notamment dans le domaine militaire mais aussi pour le développement économique et social du micro-Etat. Quelques pays arabes comme la Libye, l'Algérie et le Maroc se joindront à cet effort. Ces pays en retirent évidemment un avantage diplomatique, une voix d'un micro-Etat aux Nations unies étant équivalente à une voix d'une grande puissance.

L'aide étrangère est structurellement indispensable en raison des choix effectués mais elle met du temps à arriver et reste inférieure à celle de pays comme le Cap Vert ou les Seychelles. Elle n'a pas les effets espérés, une bonne partie se perd en missions d'experts dont l'utilité n'est pas évidente : « *des fonds importants ont été mal employés et même dilapidés* »⁷⁵ affirme Michel Cahen. L'aide a également un prix politique, car elle laisse le champ libre aux centres de décisions étrangers qui bien des fois sont amenés à concevoir et commencer des projets selon leurs propres conceptions, parfois bien éloignées des réalités santoméennes.

L'étranglement économique conduit le gouvernement à s'ouvrir dès 1984 aux bailleurs occidentaux. São Tomé e Príncipe revoit son modèle économique et souhaite recevoir l'aide

⁷² SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p.169.

⁷³ HODGES Tony et NEWITT Malyn, *Sao Tomé e Príncipe, From plantation colony to microstate*, Londres, Westview Press, 1988, p. 124

⁷⁴ L'Allemagne de l'Est met en place une brasserie, une des seules industries de l'archipel complètement dépendante de l'importation des produits agricoles.

⁷⁵ CAHEN Michel, « Archipels de l'alternance, la victoire de l'opposition aux îles du Cap-Vert et à Sao Tomé e Príncipe », *Année africaine 1990-1991*, p. 358.

de « *tout le monde* »⁷⁶. Il s'agit de « rompre avec l'isolement » comme beaucoup d'articles de journaux le soulignent à l'époque, Manuel Pinto da Costa déclarant que « *São Tomé e Príncipe appartient au système capitaliste mondial* »⁷⁷. C'est en quelque sorte un retour au non-alignement, une caractéristique adoptée par de nombreux micro-Etats. Paul Sutton et Anthony Paine expliquent en effet que très peu de micro-Etats adoptèrent une idéologie radicale choisissant plutôt de cultiver les relations « *au centre* »⁷⁸. Cette ouverture à l'Ouest s'avère bénéfique pour le gouvernement santoméen qui reçoit environ 110 millions de dollars d'aide entre 1986 et 1990⁷⁹ mais elle oblige le gouvernement en acceptant les conditionnalités implicites (dévaluation de la monnaie à 48%, hausse des droits de douanes de 33% à 50 %...). En 1985, la production du cacao n'est plus laissée à l'Etat mais confiée à la Banque mondiale qui conditionne un prêt de 10 millions de dollars au passage des roças en régime de concession privée. L'affaiblissement du rôle de l'Etat dans l'économie va créer les conditions pour de nouvelles modalités d'accès aux ressources, laissant place aux stratégies individuelles d'enrichissement.

Pour autant, l'économie ne connaît malgré ces interventions extérieures qu'une faible croissance (1,5%/an). Le Plan d'Ajustement Structurel en 1987, destiné à diversifier l'économie de l'archipel et à relancer la culture du cacao en privatisant les cinq plus grandes entreprises de production, ne permet pas de relancer la production cacaoyère. Même si elle augmente en 1988, elle diminue quasi de moitié deux années plus tard (2 799 tonnes en 1990), les prix du cacao sur le marché mondial continuant de baisser.

Le pays ne pouvant plus que miser sur l'agriculture d'exportation, il dépend alors du financement des importations et se transforme petit à petit en Etat mendiant.

2) La dépendance à l'aide internationale : un « Etat mendiant »⁸⁰

Le terme d'Etat mendiant reflète assez bien ce que les Santoméens appellent « vivre de la charité internationale ». L'Etat fait tout pour assurer sa survie, la libéralisation économique débutée au milieu des années 80 s'est accompagnée, à la fin de cette décennie, d'une libéralisation politique souhaitée par les bailleurs de fonds occidentaux. São Tomé e Príncipe

⁷⁶ TINY Carlos, São Tomé e Príncipe. Considerações sobre politica externa, não-alinhamento. Imperativo de Independencia nacional, 1987.

⁷⁷ Le Figaro, « Dur apprentissage de l'indépendance », 13 décembre 1985 et Le Monde, « Le pari pro-occidental de M. da Costa », 13 septembre 1986.

⁷⁸ SUTTON Paul, PAYNE Anthony, « Lilliput under Threat : the Security Problems of Small Island and Enclave Developing States », *Political Studies*, XLI, 1993

⁷⁹ SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p.187.

⁸⁰ GAULME François, « Sao Tomé dix ans après la démocratisation. Ou les apories d'un libéralisme systématique. », *Afrique Contemporaine*, septembre 2000.

est le premier pays africain à organiser une Conférence Nationale, en novembre 1989, afin de réconcilier la classe politique au pouvoir et les Santoméens en exil, opposé au régime du parti unique. Au cours de celle-ci, il est décidé d'accepter le principe du multipartisme et, en conséquence, de modifier la Constitution, préparée préalablement par un juriste portugais. Le texte est une sorte de version simplifiée du modèle politique portugais semi-présidentialiste. Le président de la République, élu au suffrage universel, dont le mandat de cinq ans ne peut être renouvelé qu'une seule fois consécutive, oriente la politique étrangère, et en qualité de chef des armées, dirige également celle de la Défense. Il nomme le Premier ministre et peut dissoudre le gouvernement et l'Assemblée en cas de crise grave. La Constitution de la II^e République est adoptée après un referendum le 10 septembre 1990 malgré 20% d'abstention. Le passage au multipartisme est moins le fruit d'une pression populaire que d'une recomposition de l'élite. Louée par sa spontanéité, ainsi que sa primauté en Afrique, cette ouverture démocratique donne du prestige à ce pays qu'on décrit alors comme « *la République des hommes sages* »⁸¹. Le passage à la démocratie est une rente économique comparable à ce qu'était jadis la dénonciation du communisme ou de l'impérialisme dans le cadre de la guerre froide.

Le pays connaît avec le processus de libéralisation économique et de transition politique, une flambée de l'aide internationale et donc une prolifération de projets portés par des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Depuis 1990, 80% du budget national est financé par l'aide internationale, ce qui provoque l'accroissement de la dette externe. En 1990, l'aide internationale était équivalente à 200 dollars par habitant. En 1993, selon Gerhard Seibert, São Tomé e Príncipe recevait 378\$ d'aide par habitant, le plus fort taux atteint à cette époque dans les pays en développement.⁸² En 2005, São Tomé e Príncipe est le deuxième pays au monde à recevoir de l'aide internationale proportionnellement au nombre d'habitants, derrière le Timor Oriental, en sortie de crise. Cela représente encore 250\$/habitant.⁸³ Les affiches, les banderoles, les panneaux, les voitures font état de l'omniprésence des organismes internationaux, des coopérations bilatérales et des ONG. La dimension réduite du pays permet, avec des investissements relativement réduits, d'en faire une vitrine sur le marché du développement. Mais la vitrine expose les intentions, pas les résultats : beaucoup de programmes mises en place par les organismes internationaux sont estimés peu concluant et ne répondent pas aux attentes de la population.

⁸¹ Jeune Afrique Economie, « Sao Tomé et Príncipe. La République des hommes sages », 170, août 1993.

⁸² SEIBERT Gerhard, *Comrades, op. cit.*, p. 358

⁸³ Fonds Monétaire International, *Finances et Développement*, septembre 2005.

La première loi adoptée par l'Assemblée est la réforme foncière, financée par la Banque Mondiale et entièrement rédigée par des juristes et consultants étrangers, et divisant l'espace national santoméen en quatre catégories : le domaine privé de l'Etat, le domaine public, les réserves et la propriété privée.⁸⁴ Elle a des résultats très contrastés. La capacité productive maximale du pays atteinte dans les années 1910 est prise comme référence à l'époque où São Tomé e Príncipe était premier producteur mondial de cacao. Mais elle fait l'impasse sur le nombre d'hectares mis en culture par une main d'œuvre de 42 000 personnes en situation de quasi-esclavage. Actuellement, la surface cultivée est inférieure de deux tiers et si l'agriculture occupe 30 000 personnes, elle doit en nourrir 150 000 soit plus du double du nombre d'habitants au début du siècle. Les rendements à l'hectare restent très bas et les petits agriculteurs préfèrent se tourner vers l'agriculture vivrière pour l'autoconsommation. Comme le rapporte Elisabetta Maino, les agriculteurs disent souvent : « *on nous dit que le cacao est une devise mais moi je n'ai jamais vu de dollars. Ce sont les Blancs qui consomment le chocolat alors que nous, Santoméens, ne le connaissons même pas.* »⁸⁵

La fin de la guerre froide a accentué la tendance d'une économicisation des relations de l'Afrique avec le système international et à la mise en place concomitante de plans d'ajustement structurel sous l'égide du FMI. L'environnement international a créé l'instrumentalisation politique de l'aide internationale. Les bailleurs cherchaient à s'attacher des clients, tandis que les élites africaines au pouvoir finissaient par considérer l'assistance extérieure comme un produit négociable. Cette idée de « lutte pour le développement », qui a traversé le système international pendant plusieurs décennies, aboutit à la relativisation du principe de souveraineté, déjà bien fragile pour les micro-Etats. Cette dépendance s'est faite en dehors des Etats avec la captation des fonctions socio-économiques par les institutions financières internationales avec la mise en œuvre des plans d'ajustement structurel⁸⁶. On peut alors parler d'ingérence économique. L'élite santoméenne est toutefois le sujet agissant de cette mise en dépendance, tantôt pour s'y opposer, tantôt pour s'y associer. L'aide internationale devient une ressource interne et externe, qu'il faut parfois marchander au gré des intérêts⁸⁷.

La faiblesse institutionnelle du pays et le manque de coordination des bailleurs soulèvent les problèmes de l'efficacité de cette aide, de son utilisation et de son absorption. L'afflux d'aide a permis en partie de résoudre les déficits budgétaires mais a contribué à une

⁸⁴ Loi 3/1991 du 31 juillet 1991, Diaro da Republica.

⁸⁵ MAINO Elisabetta, *op. cit.*, p. 471.

⁸⁶ BADIE Bertrand, *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992, p. 51.

⁸⁷ CHABAL Patrick et DALLOZ Jean Pierre, *op. cit.*, p138

forte augmentation des prix et a entraîné le pays dans la spirale de la dette. Le niveau de la pauvreté, malgré les programmes des bailleurs de fonds, a continué à augmenter. Le PIB du pays est passé de 49,3 millions de dollars en 1980 à 43,5 millions en 2000, le stock de la dette publique a lui été multiplié par dix, passant de 23,5 millions de dollars en 1980 à 293,6 millions en 2000, soit 681% de son PIB. São Tomé e Príncipe figure parmi les pays les plus endettés de la planète. En 1999, il accède à l'Initiative Pays Pauvres très Endettés (IPTE) mais ce n'est que début 2007 que la Banque mondiale et le FMI ont annoncé début 2007 qu'ils annulaient la dette multilatérale santoméenne, suivis quelques mois après par les créanciers du Club de Paris. Le service de la dette représente environ 12,5% du PIB et 45,3% des exportations. Mais chercher à régler le problème de la dette ne relève pas de la générosité publique : c'est un enjeu international, et dans la mesure où tous les acteurs sont interdépendants, on s'aide soi-même en les aidant. Marcel Mauss souligne que « donner c'est manifester sa supériorité » et que tout don entraîne un contre-don.⁸⁸

La dépendance à l'aide est une autre caractéristique des micro-Etats en développement. Comme le fait remarquer John Connell, avec l'aide, la structure de l'économie des micro-Etat est passé de « *la subsistance à la subvention.* »⁸⁹ Ces Etats subventionnés ou mendiants ne se situent-ils pas alors à la périphérie du système international ? São Tomé e Príncipe n'a en effet aucune marque de puissance au sens que le décrit Johann Galtung : « *the ideological power is the power of ideas, remunerative power is the power of having goods to offer, punitive power is the power of having « bads » to offer, destruction or violence* ».

La dépendance au commerce extérieur, à l'aide internationale et la subordination du politique issue des logiques de la guerre froide puis de celles des institutions financières internationales, montrent bien que l'indépendance d'un micro-Etat est un concept relatif, même quand ces logiques de dépendance ont bien sûr profiter à certains acteurs de l'archipel. Plutôt qu'une indépendance, on a une mise en dépendance, parfois une mise sous tutelle du fait de l'ingérence politique et économique par le biais de l'aide. La souveraineté du micro-Etat se retrouve menacée. En 1985, Tony Hodges soulignait déjà les dérives de l'aide internationale : « *Skillful leardership will be required to ensure that independence is enhanced rather than curtailed by the increased foreign involvement associated with the post-1985 drive to rehabilitate and restructure the islands' economy.* »⁹⁰ Trente ans plus tard,

⁸⁸ MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, 1923-24.

⁸⁹ CONNELL John, « Island Microstates : The Mirage of Development », *The Contemporary Pacific*, 3 (2), Automne 1991, p. 271.

⁹⁰ HODGES Tony et NEWITT Malyn, *op. cit.*, p. 165.

l'économie santoméenne demeure au même point. Seulement 3500 à 4000 tonnes de cacao sont produits par an, soit moins de 0,2 % de la production mondiale et dix fois moins qu'au début du XX^e siècle.⁹¹ Malgré sa très bonne qualité, vantée par quelques chocolatiers français liés au consul honoraire de l'archipel à Marseille, São Tomé e Príncipe ne retire plus que 4 maigres millions de dollars du cacao par an⁹² alors qu'il représente 95% des exportations, une ressource insuffisante pour combler le déficit de la balance commerciale, estimée en 2006 à 64,3 millions de dollars. En 2006, São Tomé e Príncipe se classait au 127^{ème} rang mondial pour l'indice de développement humain du PNUD, soit un niveau meilleur que son 153^{ème} rang en termes PIB/habitant. La pauvreté est toutefois très forte, aussi bien en milieu rural qu'urbain, plus de 54 % sur un total de 155 000 habitants.⁹³ Les quinze ans de libéralisme économique, imposée de l'extérieur par les institutions financières internationales, n'ont fait qu'aggraver la situation sociale héritée du régime du parti unique.

II - Un « Etat flou » dans le système international

« Le point de départ des relations internationales est l'existence d'Etats ou de communautés politiques indépendantes, avec à leur tête un gouvernement revendiquant la souveraineté sur une portion particulière de la surface terrestre et un segment particulier de la population humaine. »⁹⁴

Kenneth Waltz explique le comportement des Etats *« quelque soit leur taille, prospérité, puissance et forme, par les propriétés du système international que sont sa structure anarchique et sa configuration en pôles de puissances. »⁹⁵* Cette théorie explicative des relations internationales a vite trouvé ses limites, la fin de la guerre froide et du système bipolaire démentant ses capacités prédictives. Nous préférons donc l'approche de Raymond Aron, dite théorie compréhensive, démontrant qu'il ne peut y avoir de théorie pure des relations internationales. On ne saurait d'une part, prêter aux acteurs internationaux un objectif unique et d'autre part, il est impossible de discriminer les variables endogènes au système international des variables exogènes (les rapports de forces économiques ou les régimes internes des Etats par exemple). Raymond Aron en arrive ainsi la conclusion que

⁹¹ Voir Annexe n°3.

⁹² Le Fonds international de développement agricole (Fida), appuyé par l'entreprise française Kaoka, productrice de chocolat raffiné, a lancé en 2001 un programme de soutien à la production d'un cacao biologique portant le label «origine Sao Tomé».

⁹³ Données du PNUD. Les taux de pauvreté varient selon les régions de 46 à 70%.

⁹⁴ BULL Hedley, *The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 3e ed., 2002, p. 8.

⁹⁵ WALTZ Kenneth, *Theory of International Politics*, New York, McGraw-Hill, 1979, p. 96.

« toute étude concrète des relations internationales est une étude sociologique ». ⁹⁶

Comment São Tomé e Príncipe, en sa qualité d'Etat souverain reconnu par son indépendance et par la communauté internationale, intervient dans le système international ? Le terme d'Etat flou n'est pas utilisé en relations internationales mais nous semble ici approprié. Certains Santoméens utilisent cette expression pour décrire le système politique interne. Nous élargirons cette notion à son comportement dans le système international. Nous l'entendrons dans le sens d'un Etat fragile, qui, tout en ne pouvant pas avoir un rôle important dans le système étatique, a une fonction permise d'une part, grâce aux stratégies d'extraversion et de captation de l'aide internationale et, d'autre part, grâce aux logiques de prédatons d'acteurs étrangers étatiques ou transnationaux.

Comme de nombreux Etats africains, São Tomé e Príncipe a les principales caractéristiques d'un Etat néo-patrimonial, renforcé par les logiques de clientélisation et d'extraversion. Ces considérations internes le contraignent à avoir une position opportuniste sur la scène internationale, celle d'un Etat rentier de l'aide internationale, qui, sans elle, ne pourrait survivre. Sa politique extérieure, dotée d'une micro-diplomatie, est donc tournée davantage vers les questions économiques que politiques. Ce micro-Etat est en même temps particulièrement vulnérable aux logiques de prédatons externes, qu'elles proviennent des Etats ou des acteurs transnationaux ou « locaux ».

A - Considérations internes et externes d'un « Etat flou »

Etat manqué, Etat failli, Etat rentier, Etat proliférant, Etat virtuel, Etat voyou, quasi Etat, les adjectifs sont nombreux rappelant bien qu'il est périlleux d'envisager l'Etat nation comme étant le prêt à porter universel. Cette question se pose encore plus intensément quand il s'agit de micro-Etat, Laurent Adam n'hésitant pas à les qualifier d'Etats lilliputiens ou de parodies d'Etats.⁹⁷ Certains ont qualifié São Tomé e Príncipe d'Etat fragile⁹⁸, un concept qu'il nous faut cependant relativiser tant il a pu être galvaudé ; Dominique Darbon et Patrick Quantin parlent d' « oxymores du développement ». ⁹⁹ Nous avons préféré ici parler d'Etat flou, signifiant bien une présence de l'Etat santoméen, tant au niveau du système intérieur qu'au niveau

⁹⁶ ARON Raymond, « Qu'est ce qu'une théorie des relations internationales », *Revue Française de science politique*, 17, 1967.

⁹⁷ ADAM Laurent, *op. cit.*

⁹⁸ CHAUVET Lisa et COLLIER Paul, « L'adieu aux Etats fragiles : quand et comment », in CHATAIGNER Jean Marc et MAGRO Hervé (dir.), *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, 2007, p. 442.

⁹⁹ DARBON Dominique et QUANTIN Patrick, « Etats fragiles : des Etats à historicités décalées », in CHATAIGNER Jean Marc et MAGRO Hervé (dir.), *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, Paris, 2007, p. 490.

international, qui ne correspond toutefois pas aux fonctions traditionnelles de l'Etat.

1) Stratégies d'extraversion et néo-patrimonialisme

Le rapport de l'ONG américaine, Freedom House, publié en 2007, classe São Tomé e Príncipe dans la catégorie des démocraties stables, reconnaissant que du point de vue des libertés publiques, certains efforts restaient toutefois à fournir. Il est incontestable que le passage au multipartisme en 1990 a permis de rendre le système politique santoméen plus démocratique. Pendant la période du parti unique, le président Pinto da Costa et le bureau politique du MLSTP ont réprimé un certain nombre d'opposants politiques, créant par exemple un tribunal contre-révolutionnaire. Miguel Trovoada, premier Premier ministre de l'archipel, fut emprisonné dès septembre 1979, accusé de vouloir renverser le pouvoir en place. Le 12 juillet 1981, il est libéré et part en exil en France. Il ne reviendra à São Tomé e Príncipe qu'un après la Conférence nationale en 1990 et deviendra le premier président de la II^e République le 3 mars 1991. D'autres opposants au régime du parti unique furent également expulsés sous le régime du parti unique, notamment Carlos Graça, condamné, emprisonné puis accueilli par le Gabon, ce qui mit fin pour un temps aux relations diplomatiques avec ce pays.

Le passage au multipartisme, l'organisation de trois élections présidentielles depuis 1991 voire la mise en place à deux reprises d'un régime de cohabitation prouvent que ce pays a réussi sa transition démocratique. La Constitution de 1990 et la mise en place d'un système semi-présidentiel à la portugaise marquent une incontestable assimilation des règles de la démocratie parlementaire formelle, qui contrastent totalement avec celles de la Constitution de 1975, ayant affirmé le rôle exclusif dévolu au parti unique dans la direction de l'Etat. Une orientation démocratique que l'on retrouve dans beaucoup de micro-Etats. Certains chercheurs, tenants du « *small is beautiful* », démontre qu'un micro-Etat est plus enclin à un régime démocratique qu'un autre Etat.¹⁰⁰ Néanmoins, l'africaniste François Gaulme¹⁰¹ démontre que, plus qu'une question de taille démographique, c'est peut-être un facteur lié à la différence de tradition politique ancienne qui explique ce phénomène à São Tomé e Príncipe.¹⁰²

¹⁰⁰ Voir par exemple : ANCKAR Dag, « Why are small island states democracies ? », *The Round Table*, 365, 2002. et OTT Dana, *Small is democratic : an examination of state size and democratic development*, New York, Garland Publishing, 2000.

¹⁰¹ GAULME François, « Sao Tomé dix ans après la démocratisation. Ou les apories d'un libéralisme systématique. », *Afrique Contemporaine*, septembre 2000.

¹⁰² Dès le 22 avril 1525, par charte du roi Jean III de Portugal, le bourg de São Tomé, la capitale actuelle du pays, était érigé en *cidade* (c'est encore aujourd'hui son nom courant, pour la distinguer de l'ensemble de l'île) disposant notamment d'un conseil municipal, une institution aristocratique, formée de gens du pays et non de colons européens débattant librement des affaires locales. C'est une situation unique dans la sous-région, puisque, la ville de Luanda, devenant finalement le chef-lieu

Toutefois, même si ce pays fait figure d'exception par rapport à la plupart des pays africains au regard du classement de la Freedom House, de nombreuses similitudes entre ce micro-Etat et ses homologues du continent existent. En effet, beaucoup louent le régime démocratique santoméen, à commencer par les dirigeants eux-mêmes¹⁰³, mais il ne fonctionne pas aussi bien qu'on voudrait le penser. Elisabetta Maino parle « *d'impasse démocratique* ». ¹⁰⁴ L'instabilité gouvernementale qui était l'une des caractéristiques du régime de parti unique (entre 1975 et 1990, on compte 12 gouvernements et 12 remaniements) continue après la démocratisation. Entre 1990 et 2007, plus de 13 Premiers ministres se sont succédés et un grand nombre de remaniements ont eu lieu, conséquences le plus souvent de désaccords entre le président de la République et le gouvernement¹⁰⁵. Une instabilité politique toutefois relative puisque, comme le font remarquer de nombreux Santoméens, « tout change mais tout demeure pareil. » C'est en effet toujours la même classe politique qui demeure au pouvoir. Une sorte de « caméléonisme », la classe politique à défaut de s'être peu renouvelée s'est beaucoup transformée. C'est d'ailleurs ce qui caractérise bien souvent un micro-Etat confronté à la difficulté d'avoir une élite trop restreinte pour pouvoir changer les pratiques politiques. En raison de la taille du pays, la superposition entre élite politique et économique empêche la diversification des acteurs sociaux. La séparation du politique et du privé est opaque et les carrières professionnelles sont étroitement imbriquées à celles des politiques. L'appartenance à l'élite est une garantie d'insertion dans les sphères du pouvoir et d'accès aux ressources. Un ancien représentant du PNUD à São Tomé e Príncipe jugeait « *la politique interne à São Tomé e Príncipe très complexe : liens entre différentes familles dans le positionnement du pouvoir, corruption... Il faut perpétuellement faire des gestes envers les opposants et la classe au pouvoir pour maintenir l'équilibre politique* ». ¹⁰⁶ Beaucoup ironisent sur ces liens de parenté et de la domination de certaines familles à la tête du pays, les initiales STP de São Tomé e Príncipe sont ainsi devenues « *Somos Todos Primos* » (Nous sommes tous cousins). M. Trovada faisait remarquer que dans cet archipel rien ne pouvait être

des établissements portugais dans cette zone, ne s'est développée qu'à partir du début du 18^e siècle, soit cent ans après la cidade de São Tomé et le premier maire élu de Libreville, capitale du Gabon, n'a été proclamé qu'en 1956.

¹⁰³ « We are fortunate to have one of the most stable democracies in all of Africa. We have a vibrant political system with free and fair elections and robust political parties. We also have no racial strife, tribal turmoil, linguistic conflicts or territorial disputes. » Discours de Rafael Branco, 24 juin 2003 au congrès "Washington West Africa Exploration in Oil and Gas".

¹⁰⁴ MAINO Elisabetta, *op. cit.*, p. 483

¹⁰⁵ Sous la première présidence de Fradique de Menezes, de septembre 2001 à juillet 2006, il y a eu plus de 7 gouvernements différents. Depuis l'élection d'une majorité favorable au président de la République à l'Assemblée nationale en juillet 2006, il n'y a eu aucun remaniement ministériel.

¹⁰⁶ Entretien avec l'auteur, avril 2007.

secret.¹⁰⁷ Une affirmation toutefois relativisée par un journaliste santoméen pour qui « *même si la liberté de presse existe à São Tomé e Príncipe, on ne peut user de cette liberté à cause des liens de parenté. Nous ne pouvons pas enquêter sur des sujets sensibles, affaires privées ou en relation avec l'Etat, sous risque d'être poursuivi en justice* ». ¹⁰⁸

Comme dans beaucoup de pays africains, la faiblesse de l'Etat doit ainsi se comprendre au regard de la réalité des pratiques politiques qu'il renferme sans se limiter au seul critère du pouvoir effectif du gouvernement. L'Etat en Afrique est faible, non au sens où il est absent de la réalité sociale africaine, mais parce que la forme particulière qu'il y prend tend à affaiblir considérablement sa composante administrative et institutionnelle. La distinction entre les activités économiques formelles et informelles (ou qualifiées comme telles) devient, en Afrique, quasi inopérante tant la symbiose entre les deux est importante. Depuis la fin de la guerre froide, on semble assister à São Tomé e Príncipe et plus généralement en Afrique à un dédoublement des systèmes sociaux entre le « pays légal », interlocuteur officiel des Etats occidentaux et institutions internationales et le « pays réel ». L'importance de recettes tirées de l'extérieur, que ce soit dans l'exportation du cacao ou dans l'accumulation de l'aide internationale, reflète la place centrale prise dans le système politico-économique santoméen par la ponction sur les ressources de l'extraversion. L'externalité de la légitimité de l'Etat en Afrique a obligé les élites au pouvoir à rechercher dans leurs relations avec l'extérieur les moyens de leur financement, par le biais d'une clientélisation diplomatique (cas de la guerre froide ou de la reconnaissance de Taiwan en 1997) ou par l'établissement d'une économie de prédation des ressources naturelles. C'est cet accaparement des ressources économiques à des fins privées par l'élite au pouvoir, que Jean François Bayart a nommé la politique du ventre, pour ne pas l'assimiler à de simples pratiques de corruption.¹⁰⁹ A São Tomé e Príncipe, il n'est ainsi pas rare de voir tel représentant politique préféré quitter son pays pour quelques jours pour bénéficier d'une manne financière supérieure à celle qu'il pourrait gagner en plusieurs mois sur place. En juillet 1996, par exemple, à la veille du deuxième tour de l'élection présidentielle opposant les deux leaders historiques M. Trovoada et M. Pinto da Costa, le président de la Commission électorale préféra se rendre aux Jeux Olympiques d'Atlanta au lieu d'arbitrer le scrutin décisif.¹¹⁰ C'est un exemple parmi tant d'autres qui montre comment l'élite santoméenne a mis en place des stratégies d'extraversion pour capter les ressources de

¹⁰⁷ « *There is no secret here. Get a car in customs and the next day everyone says : « he got the most luxurious car in the world.* ». Miguel Trovoada cité par SHAXSON Nicholas, *Poisoned Wells. The dirty politics of African oil*, New York, Palgrave Macmillan, p. 153.

¹⁰⁸ Interview d'un journaliste santoméen par l'agence de presse portugaise, Portuguese News Network le 25 décembre 2003.

¹⁰⁹ BAYART Jean-François, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

¹¹⁰ SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p.483.

l'extérieur.¹¹¹ Le rapport à l'extérieur est devenue une ressource majeure du processus de décentralisation politique et d'accumulation économique. Les groupes dominants en Afrique, acteurs de la mise en dépendance, continuent de vivre pour l'essentiel des rentes que leur assurent leurs positions intermédiaires vis à vis du système international.

L'Etat santoméen peut être qualifié d'Etat néo-patrimonial, au sens défini par Jean François Médard.¹¹² Ce concept est une adaptation d'un des sous-types de la domination traditionnelle proposés par Max Weber. Comme le fait remarquer Bertrand Badie, « *le néopatrimonialisme tient d'abord à la modicité des ressources internes dont peut disposer le système politique par rapport à la part décisive occupée par les ressources externes. L'Etat devient le principal pourvoyeur des ressources, notamment l'aide, acquises par le jeu de la négociation internationale. Cela renforce la dépendance des élites des Etats du Sud par rapport à ceux des Etats du Nord tout en les dotant d'un sur-pouvoir par rapports aux espaces sociaux qu'ils sont censés administrés.* »¹¹³ A ce concept du néopatrimonialisme, s'ajoute celui de politicien investisseur ou politicien entrepreneur¹¹⁴, comme c'est le cas à São Tomé e Príncipe où l'élite entretient avec soin ses alliances et ses relations de clientélisme. En effet, comme le fait remarquer le sociologue Banfield, « *la précarité est une source rationnelle d'engagement clientéliste : plus les ressources sont rares, plus l'individu a intérêt à construire directement des rapports de clientèle avec un patron faisant partie de l'élite politique centrale* ». Cette stratégie clientélaire encourage l'élite à systématiser les pratiques néo-patrimoniales : d'une part parce qu'elle la dote de ressources capables de rendre celles-ci effectives et d'autre part, parce que leurs orientations sont de plus en plus marquées vers l'extérieur. Cette clientélisation renforcée aggrave le fossé qui les sépare des espaces sociaux internes.

La pratique de l'achat de vote (*banho*) est par exemple très répandue dans l'archipel. Lors des dernières élections législatives puis présidentielles organisées au printemps 2006, on a ainsi pu voir des émissaires de chaque parti parcourir les anciennes roças pour distribuer de l'argent provenant de l'étranger. Depuis l'établissement du multipartisme, les partis politiques

¹¹¹ Un scandale empoisonne et passionne la vie politique santoméenne depuis plusieurs années, celui du Cabinet de Gestion de l'Aide (GGA) où nombre d'hommes politiques souvent issus du MLSTP sont accusés de détournement des fonds de l'aide internationale et de corruption.

¹¹² « *Le patrimonialisme constitue le commun dénominateur de pratiques diverses si caractéristiques de la vie politique africaine à savoir le népotisme, le clanisme, le régionalisme, le clientélisme, le copinage, la corruption, la prédation qu'elles soient fondées sur l'échange social ou sur l'échange économique.* » in MEDARD Jean-François, « L'Etat néopatrimonial en Afrique noire » dans MEDARD Jean-François, *Etats d'Afrique noire : formation, mécanismes et crises*, Paris, Khartala, 1991.

¹¹³ BADIE Bertrand, *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

¹¹⁴ LACAM Jean-Patrice, « Le politicien investisseur : un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue Française de Science Politique*, 38, 1988, p. 23-46.

santoméens sont en effet financés par les pays amis, renforçant le clientélisme.¹¹⁵ L'argent est donc une composante importante dans la compétition politique et l'activité militante ne répond pas à des convictions mais est plutôt pratiquée comme une activité rémunérée. Toutefois, à São Tomé e Príncipe, les résultats des élections n'atteignent pas les scores de certains chefs d'Etats africains, souvent proche des 90 %. La population a choisi dernièrement de sanctionner l'ancien parti unique, le MLSTP-PSD, préférant le parti de l'actuel président de Menezes.

L'Etat santoméen semble en faillite comme le souligne Elisabetta Maino, « *ce qui lui appartient n'est plus à personne donc n'importe qui peut se l'approprier. La logique de réappropriation collective des espaces communs est obstruée par des logiques d'accumulation individuelle de l'élite.* »¹¹⁶

L'examen de la structure de l'Etat et de son système de gouvernance nous amène maintenant à étudier sa politique étrangère.

2) Une politique étrangère opportuniste « de survie »

L'orientation de la politique étrangère et la diplomatie sont les principaux critères pour définir l'action d'un Etat dans le système international. Nous avons vu comment São Tomé e Príncipe était dépendant au système économique international pour assurer sa survie : sa politique étrangère découle inévitablement de cette relation de dépendance. Elle prend une tournure encore plus spécifique puisqu'il s'agit d'un micro-Etat, et qu'à la logique de dépendance, s'ajoute celle de la taille de la diplomatie et des moyens dont il dispose pour être membre du système international.

Une des grilles de lecture, proposée par Frédéric Charillon¹¹⁷, est de classer les politiques étrangères en trois catégories : les politiques étrangères de projection (consistant à projeter une influence politique, économique ou culturelle), de protection (visant à se préserver d'agressions ou d'ingérences extérieures, souvent axées sur la notion de sécurité ou d'intégrité territoriale) et celles de compromis (un consensus interne existe sur la nécessité d'un profil bas diplomatique et d'une faible immixtion dans les affaires internationales). La politique étrangère santoméenne pourrait être classé entre ces deux dernières catégories. Il semble toutefois que ces critères ne sont pas forcément appropriés au cas de l'archipel et il est

¹¹⁵ Le MLSTP/PSD reçoit de l'aide du MPLA (Angola), du parti portugais le PSD et d'autres intérêts portugais. L'ADI, parti de Miguel Trovoada, qui a passé plus de 8 ans en France, reçoit de l'argent de Français et « patrons francophones ». Le parti du président de Menezes, MDFM, reçoit des fonds de Taiwan et du Nigeria. (in SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p.437)

¹¹⁶ MAINO Elisabetta, *Le kaléidoscope identitaire. Anthropologie historique de Sao Tomé et Príncipe*, Thèse de doctorat Anthropologie sociale et historique, EHESS, Paris, 25 juin 2004, p.473

¹¹⁷ CHARILLON Frederic, *Les politiques étrangères : ruptures et continuité*, Paris, Les Etudes de la Documentation Française, 2001.

préférable parler de politique étrangère « de survie ».

Quatre sujets de politique étrangère sont généralement communs aux petits Etats : leurs vulnérabilités face aux puissances étrangères, l'environnement mondial (réchauffement climatique, catastrophes naturelles...), les sujets économiques (dépendance économique et investissements directs à l'étranger) et l'aide au développement. On retrouve ces sujets dans les discours de politique étrangère des gouvernants de São Tomé e Príncipe, une place particulière étant consacrée à la question de l'aide internationale, qui assure depuis 1975 la survie de l'archipel.

La politique extérieure de São Tomé e Príncipe a certes été dans un premier temps liée à la guerre froide et a pris une orientation anti-impérialiste. La première décision du régime du parti unique fut d'interdire l'utilisation de l'espace aérien national par des avions sud-africains ou des avions venant ou allant en Afrique du Sud, alors sous le régime de l'Apartheid. São Tomé e Príncipe imitait les pays africains ralliés au bloc soviétique, notamment les ex-colonies portugaises. Il vote au même moment en septembre 1975 la résolution « anti-sioniste » du mouvement des non-alignés à l'Assemblée Générale de l'ONU. L'orientation « anti-impérialiste » dure quelques années. En 1976, Pinto da Costa considère les ennemis du peuple angolais, c'est à dire les ennemis du MPLA, comme ses ennemis. Jusqu'en 1982, il fera référence à la menace impérialiste qui pèse sur l'archipel, « *a tense international situation that was characterized by an increased aggressiveness of the imperialist forces existed.* »¹¹⁸ En 1978, lors de la première Assemblée du MLSTP, les autorités de São Tomé e Príncipe réaffirme leur engagement pour la coexistence pacifique tout en déclarant que « cela ne signifie l'acceptation des tendances expansionnistes et agressives de l'impérialisme »¹¹⁹.

Mais l'alignement au genre discursif communiste fonctionne davantage comme un mode de légitimation de la classe au pouvoir que comme une réelle orientation idéologique. L'alliance diplomatique avec les Soviétiques n'était pas incompatible avec la préservation de l'autonomie politique, ainsi que le montre la pratique d'abstention régulière lors des votes de l'Assemblée générale de l'ONU sur des questions pourtant au cœur de la « guerre froide ».¹²⁰ En effet, il ne faut pas négliger la capacité des acteurs à se réapproprier de manière sélective des éléments du modèle soviétique, à des fins instrumentales. Non sans une pointe de

¹¹⁸ SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p.177.

¹¹⁹ MLSTP, *1^o Assembleia do MLSTP : relatório do bureua político*, 5-12 juillet 1978.

¹²⁰ São Tomé e Príncipe a suivi seulement deux fois l'URSS dans le vote des résolutions à l'ONU sur l'Afghanistan et le Cambodge. Toutes les autres fois, il s'est abstenu. (in LAIDI Zaki, *Les contraintes d'une rivalité. Les superpuissances de l'Afrique (1960-85)*, Paris, La Découverte, 1986, p.257)

victimisation, les dirigeants santoméens faisaient valoir qu'ils avaient été plutôt largués dans l'orbite soviétique, et accusaient l'Occident d'avoir voulu déstabiliser l'indépendance du pays par des actions « contre-revolutionnaires », provoquant ainsi « une crispation », une radicalisation idéologique initialement non prévue¹²¹. Cela est mis en évidence tant par la versatilité des stratégies diplomatiques (accords de coopération avec le Portugal et la France) que par la rapide reconversion de la classe politique au modèle du multipartisme. Pinto da Costa déclare en 1996 « *je n'ai jamais été marxiste, pendant la Guerre froide on cataloguait facilement les gens* »¹²².

Les nombreux voyages de Pinto da Costa et du gouvernement santoméen dans les pays du bloc soviétique¹²³ n'eurent pour seul objectif que de capter l'aide qu'elle soit militaire, alimentaire ou technique. Cuba, le pays « latino-africain » pour Fidel Castro, envoya par exemple une vingtaine de soldats et une trentaine d'assistants techniques à l'indépendance de l'archipel. Une coopération qui se poursuit encore aujourd'hui, puisque des médecins cubains sont encore présents à São Tomé e Príncipe et que Cuba reste une des destinations privilégiées pour les étudiants santoméens, même si le non-paiement des bourses par le gouvernement pose de plus en plus de problèmes. En contrepartie, Cuba en retire un soutien diplomatique, les Santoméens ayant demandé plusieurs fois à l'ONU la levée de l'embargo¹²⁴.

Les voyages officiels et les accords de coopération n'étaient pas seulement réservés au bloc de l'Est, l'élite santoméenne établissant très vite des relations avec les pays occidentaux, pour des raisons économiques. L'ouverture d'un Trade Center à Londres en 1978 en témoigne. A la fin de la guerre froide, même si certains partenaires historiques ferment leurs ambassades (Cuba et la Russie), le multipartisme n'inaugure pas une nouvelle orientation pour la politique étrangère tant l'un des objectifs des gouvernants demeure : capter l'aide internationale. Il s'agit bien là d'une politique opportuniste ou *realpolitik* ; la diplomatie santoméenne choisissant d'entretenir des relations avec le pays « le plus offrant ». En témoigne le revirement du président M. Trovoada, qui, sans consultation du parlement, établit le 6 mai 1997 des relations diplomatiques avec Taïwan qui promet de verser 10 millions de dollars chaque année pour le développement de l'archipel en l'échange d'un soutien à l'ONU. Une somme qui représente un tiers du budget national de l'époque... Cette option

¹²¹ TINY Carlos, São Tomé e Príncipe. Considerações sobre política externa, não-alinhamento. Imperativo de Independencia nacional, 1987.

¹²² *Jeune Afrique*, 22 mai 1996, n°1845.

¹²³ Allemagne de l'Est, Cuba, Corée du Nord, Yougoslavie, Chine où fin 1975, le président santoméen est reçu par Mao, les médias chinois parleront d'une cordiale et amicale conversation (Voir pour le détail de ses relations HODGES Tony et NEWITT Malyn, *op. cit.*, p. 122-124.)

¹²⁴ MENEZES Fradique, Allocution à la 59^e Assemblée Générale des Nations unies, New York, 24 septembre 2004 et MENEZES Fradique, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations unies, New York, 20 septembre 2006.

diplomatie mettra fin aux relations, vieille de vingt ans avec la Chine¹²⁵. Comble du comble, en novembre 2006, les dirigeants santoméens n'hésiteront pas cette fois à solliciter l'aide de Taiwan pour se rendre en Chine au Forum Chine/Afrique où ils avaient été invités en tant qu'observateur... Taiwan refuse mais l'on voit bien à travers cet exemple comment l'enjeu de l'aide est au cœur de la définition de la politique extérieure de São Tomé e Príncipe, au-delà de toute considération de politique internationale. Depuis l'établissement des relations diplomatiques avec Taiwan, ce pays est toujours mentionné dans les discours à l'Assemblée générale des Nations unies, unique tribune des dirigeants santoméens pour s'exprimer devant la communauté internationale¹²⁶.

Dans ces discours, il est aussi fait plusieurs fois référence aux problèmes de l'environnement, autre sujet de politique étrangère des micro-Etats. São Tomé e Príncipe a participé aux différentes conférences de l'Alliance des pays Etats insulaires (AOSIS) à la Barbade et à Maurice qui ont souligné la vulnérabilité de ces entités face aux problèmes écologiques actuels. Fradique de Menezes déclarait en 2004 à la tribune de l'ONU : « *L'existence même de Sao Tomé e Príncipe est menacée par le réchauffement global* » expliquant que le territoire de l'île se réduit en raison de la montée du niveau de la mer. Il demandait la mise en application du Protocole de Kyoto par l'ensemble de la communauté internationale.¹²⁷ Des préoccupations qu'on retrouve dans presque tous les discours des dirigeants santoméens à l'ONU. C'est d'ailleurs dans le domaine environnemental que les micro-Etats et les petits Etats sont les plus écoutés au sein de la communauté internationale, étant parfois à l'initiative des normes internationales. Enfin, les dirigeants santoméens aiment à rappeler leur solidarité avec les pays dit lusophones et se sont engagés notamment pour la résolution des conflits en Angola et au Timor oriental.¹²⁸

Outre l'orientation de la politique étrangère, on peut apprécier la politique extérieure d'un Etat par la taille de la diplomatie concernée. Quelques études ont été menées sur la diplomatie des micro-Etats, définissant deux caractéristiques communes : une personnalisation de la politique étrangère et le faible nombre de missions, critères que l'on retrouve à São Tomé e Príncipe. Il existe en effet bien un ministère des Affaires Etrangères et

¹²⁵ Pourtant la Chine était un des principaux bailleurs de l'archipel. Elle avait notamment financé la construction de plusieurs bâtiments publics dont l'Assemblée Nationale et le Palais des Congrès.

¹²⁶ MENEZES Fradique, 12 septembre 2002, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations unies, New York. Une grande partie du discours est consacrée à la reconnaissance de Taiwan sur le plan international.

¹²⁷ MENEZES Fradique, Allocution à la 59^e Assemblée Générale des Nations unies, New York, 24 septembre 2004.

¹²⁸ TROVOADA Patrice, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations unies, New York, 12 septembre 2001.

de la Coopération mais les décisions de politique étrangère sont prises au sommet de l'Etat¹²⁹, quitte à parfois à que ce soit le président de la République qui assure la fonction de ministre des Affaires Etrangères, comme M. Pinto da Costa en 1986 après avoir écarté les ministres hostiles à la nouvelle politique de rapprochement avec les pays occidentaux. La politique étrangère ne faisant pas partie des prérogatives de l'Etat colonisé, les micro-Etats à leur indépendance manquent de capacités, de ressources humaines et de connaissances pour traiter ces sujets. Cela peut en partie expliquer cette personnalisation de la politique étrangère des petits Etats.¹³⁰

Autre caractéristique commune aux micro-Etats, le nombre très réduit de missions ou ambassades installées dans les pays étrangers du fait des faibles ressources en personnel, en influence et en appui militaire potentiel. C'est dans le domaine diplomatique que les critiques sur la souveraineté des micro-Etats sont les plus répandues. Pour Barry Bartman, « *les micro-Etats ne sont que des puissances locales du fait de leur faible capacité diplomatique.* »¹³¹ Ali Naseer Mohamed, conseiller du ministre des Affaires Etrangères des Maldives, a décrit la difficulté qu'ont les micro-Etats à installer des missions diplomatiques. Le choix du pays d'accueil de la mission doit prendre en compte le positionnement géographique et la position stratégique (lieux de réunions des institutions internationales, grandes capitales mondiales, enjeux économiques...). Les micro-Etats cherchent également des solutions pour remplacer le mode de représentation bilatérale traditionnelle : représentant d'un seul ou plusieurs pays, créer avec d'autres pays une représentation commune... Nauru et Kiribati sont les seuls micro-Etats à n'avoir aucune ambassade¹³², trois micro-Etats ont seulement une mission diplomatique : Iles Salomon à New York, Iles Tonga à Londres et Tuvalu à Suva. Mais la plupart ont entre 4 et 10 missions, 4 centres de représentation étant privilégiés : l'ancienne puissance coloniale, New York pour les Nations unies, le lieu de l'organisation régionale et la puissance régionale.¹³³

São Tomé e Príncipe compte huit ambassades.¹³⁴ La première a été installée dans l'ancienne métropole à Lisbonne en 1975. Puis de nouvelles ambassades ont ouvert en Angola, au Gabon et à New York. En 1983, São Tomé e Príncipe ouvre une ambassade à Bruxelles, couvrant les relations avec tous les pays de l'Union Européenne. Puis, en fonction

¹²⁹ La vice-première ministre que nous interrogeons sur des sujets de politique étrangère nous disait qu'ils étaient peu débattus en Conseil des ministres. (entretien avec l'auteur, mai 2007)

¹³⁰ MOHAMMAD Naseer Ali, *The diplomacy of micro-states*, La Haye, Netherlands Institute of International Relations, janvier 2002.

¹³¹ BARTMANN Barry, *op. cit.*

¹³² Nauru a un représentant aux Nations unies depuis 1999 et Kiribati a installé un consulat à Honolulu (Hawaii).

¹³³ BARTMANN Barry, *op. cit.*

¹³⁴ Voir Annexe 4 « Les représentations diplomatiques à São Tomé e Príncipe » (liste et carte)

de ses intérêts diplomatiques et économiques, l'archipel a ouvert une ambassade à Taïpei en 1997 et au Nigeria (chargée aussi des relations avec la Guinée Equatoriale) en 2006, des ambassades toutes deux financées par les pays hôtes. Faute de moyens, ce sont souvent des chargés d'affaires qui ont la charge de l'ambassade.

Outre les ambassades, les micro-Etats installent des consulats et nomment des consuls honoraires pour être présent sur la scène internationale : São Tomé e Príncipe a ainsi mis en place plusieurs consulats dans des pays voisins et nommé de nombreux consuls honoraires¹³⁵, chargés de la promotion économique et touristique de l'archipel. Le critère de nomination de ces consuls honoraires reste opaque, souvent à la discrétion du chef de l'Etat¹³⁶.

La politique étrangère est également dirigée, depuis São Tomé, avec les ambassadeurs ou consuls des pays étrangers résidants. L'Angola, le Portugal, la France (Service de Coopération et d'Action culturelle), le Cap Vert (Consulat), la Guinée Equatoriale (Consulat) et plus récemment le Nigeria et le Brésil ont installé une mission diplomatique dans l'archipel. Les autres ambassadeurs accrédités à São Tomé e Príncipe sont le plus souvent sur le continent africain en poste à Libreville ou à Luanda.

São Tomé, ne pouvant entretenir des relations bilatérales nombreuses, tente de privilégier, comme beaucoup de micro-Etats, les relations multilatérales. L'insertion dans le système international et la reconnaissance passent par l'adhésion à de nombreuses institutions régionales et internationales. Mais adhérer a un coût et São Tomé e Príncipe a été exclu de plusieurs organisations pour n'avoir pas payé les cotisations annuelles ces deux dernières décennies. Depuis, les règlements des organisations internationales sont plus souples et les micro-Etats sont acceptés même s'ils ont d'importants arriérés de paiement. Il n'est toutefois pas rare d'ironiser sur le statut des micro-Etats dans les organisations internationales, dernièrement on pouvait lire que « *São Tomé e Príncipe était sur un strapontin à l'Union Africaine* ». ¹³⁷ De plus, par l'organisation de sa diplomatie, le micro-Etat ne peut pas être présent partout : il n'a ainsi aucun représentant diplomatique au siège de l'Union Africaine ou à l'OMC¹³⁸.

La politique étrangère de São Tomé e Príncipe est donc tournée principalement vers la captation de ressources économiques (aide et investissements étrangers) pour assurer sa survie

¹³⁵ On en compte plus d'une quinzaine. Voir Carte des représentations diplomatiques en annexe.

¹³⁶ La France a ainsi deux consuls honoraires de São Tomé e Príncipe, Jacques Rigaud à Paris, qui est propriétaire d'un des hôtels de l'archipel et de l'ancienne compagnie aérienne nationale et Jean Pierre Bensaïd à Marseille, propriétaire d'une agence de voyages et promoteur du cacao de STP dans l'hexagone.

¹³⁷ CORREAU Laurent, « Contributions : un problème persistant », document RFI, 30 juin 2007. São Tomé e Príncipe a d'importants arriérés de cotisations et se voit privé, comme cinq autres pays, du droit de vote et même du droit d'expression dans certaines instances de l'Union Africaine.

¹³⁸ Cela dépend de l'ambassade de Bruxelles où un seul diplomate a la responsabilité des relations extérieures. A l'OMC, São Tomé e Príncipe a le statut d'observateur depuis 2006 et est en phase d'adhésion pour le statut de membre.

au sein du système international. Déjà en 1991, à l'ONU, Miguel Trovoada faisait état de la situation : « *La petitesse et l'absence de ressources importantes constituent un gros handicap, car nous n'avons pas de quoi attirer l'attention des décideurs de ce monde. Pourtant la coopération avec São Tomé e Príncipe est à la portée de n'importe quel pays développé. Une aide, aussi insignifiante soit-elle, représente déjà quelque chose pour le pays. Une réalisation au coût dérisoire pour d'autres peut avoir un impact positif et substantiel pour un petit Etat. (...) C'est pourquoi nous lançons du haut de cette tribune un appel aussi vibrant que solennel à la communauté internationale pour qu'elle soutienne aussi les efforts de São Tomé e Príncipe dans sa lutte, ô combien inégale, contre la pauvreté, la souffrance et la misère.* »¹³⁹

Il s'agit donc plus de diplomatie économique que de diplomatie politique, São Tomé e Príncipe ne jouant un rôle que très mineur dans les institutions régionales et internationales et cantonnées à une zone géographique, l'Afrique Centrale ou d'influence, l'espace lusophone, comme nous le verrons dans la dernière partie de ce travail.

B - Vulnérabilités et logiques de prédatons

Un indice de vulnérabilité développé par le Secrétariat du Commonwealth¹⁴⁰ montre que 26 des 28 pays considérés comme les plus vulnérables sont des petits pays dont São Tomé e Príncipe. L'indice mesure l'exposition aux risques extérieurs sur lesquels les sociétés n'ont aucun contrôle. L'une des dimensions de cette vulnérabilité renvoie aux menaces environnementales et à la fragilité de l'écosystème, où, là encore, les dix pays les plus vulnérables sont de petits pays, à l'exception du Bangladesh. La dépendance au commerce extérieur et l'accès aux capitaux étrangers renforcent également la vulnérabilité de ces micro-entités du système international aux chocs exogènes. Du point de vue de la sécurité, leur petite taille et leur localisation stratégique les transforment en « proie facile » du système international. Il ne s'agit plus ici de vanter les mérites du *small is beautiful* mais plutôt de se concentrer sur ce qui a fait l'objet d'une étude au milieu des années 1980 « *small is dangerous* ». ¹⁴¹ Des chercheurs ont en effet exprimé leur scepticisme de voir ces petites entités accéder à l'indépendance alors qu'ils sont exposés à des risques géopolitiques mettant en danger leur souveraineté.

Le monde de plus en plus globalisé, interconnecté et interdépendant permet aux plus vulnérables des petits Etats l'accès au commerce extérieur, aux emprunts sur les marchés

¹³⁹ TROVOADA Miguel, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations unies, New York, 19 septembre 1991.

¹⁴⁰ Commonwealth Advisory Group, *A Future for Small States : Overcoming Vulnerability*, Londres, Secrétariat du Commonwealth, 1997.

¹⁴¹ HARDEN Sheila, *op. cit.*

financiers et à l'aide internationale mais l'expose aussi aux menaces du système international (intervention armée d'un autre Etat, terrorisme, mercenariat, trafic de drogue,...) et aux logiques de prédation des acteurs étatiques et transnationaux. Il s'agit d'une prédation puisque utilisant la vulnérabilité et les faiblesses du micro-Etat, les acteurs, qu'ils soient étatiques ou non, se servent des attributs de la souveraineté de ce dernier dans leurs propres intérêts. Par ces logiques de prédation, le micro-Etat acquiert donc inévitablement une fonction dans le système international (entrepôt, écran, coquille ...).

Il sera donc intéressant de voir quelles ont pu être les différentes logiques de prédation des acteurs étrangers à São Tomé e Príncipe et d'analyser comment ce micro-Etat a pu y faire face, développant notamment des « niches » stratégiques afin de tirer le meilleur parti de cette vulnérabilité.

1) Prédation géopolitique des Etats étrangers

On peut distinguer deux sortes d'utilisation du territoire par les acteurs étrangers, faire de l'archipel un Etat entrepôt ou un Etat écran.

1-A) L'Etat entrepôt

L'invasion de l'île de Grenade par les Américains en 1983¹⁴², condamnée par le Royaume Uni et les Nations unies permet de souligner la vulnérabilité des petits Etats. Les actions des mercenaires emmenés par Bob Denard aux Comores en 1978 et en 1995 et les tentatives de coups d'Etat aux Seychelles en 1981, aux Maldives en 1988 ou encore celle récente en Guinée Equatoriale en 2004 ont montré combien les micro-Etats n'ont pas les moyens de résister aux prédatons venues de l'extérieur.

Elles sont le résultat de l'attractivité géopolitique et géostratégique de ces petites entités souveraines, d'autant plus abordables quand elles sont insulaires donc isolées. Comme l'explique Georges H. Quester, les micro-Etats sont « *the Lust of Outsiders* » (le luxe des étrangers)¹⁴³. Ce n'est pas un phénomène nouveau puisque l'essentiel de la puissance navale britannique reposait au XIX^e siècle, déjà, sur ces territoires, mais il prend une toute autre dimension dans le système international actuel puisqu'il s'agit désormais dans la plupart des cas d'Etats souverains.

¹⁴² L'île des Caraïbes est envahie par une coalition menée par les Etats-Unis (7000 soldats américains et 300 hommes des îles alentours). L'opération, qui fut le plus grand déploiement américain depuis la guerre du Vietnam, vint rapidement à bout des forces grenadines (1200 soldats, assistés par 784 Cubains et quelques instructeurs provenant d'URSS et d'autres pays communistes). Le président américain Ronald Reagan avait lancé l'attaque officiellement pour assurer la sécurité des étudiants américains présents mais il s'agissait en fait de renverser le pouvoir communiste en place.

¹⁴³ QUESTER George H., « Trouble in the Islands : Defending the Micro-States », *International Security*, 8 (2), automne 1983.

São Tomé e Príncipe ne fait pas exception à la règle. L'archipel avait déjà servi de base arrière pendant la guerre du Biafra à la fin des années 1960. Dès la proclamation de la République du Biafra en mai 1967, la colonie portugaise est apparue sur toutes les cartes mondiales, les sécessionnistes du Biafra recevant de l'aide militaire et alimentaire depuis São Tomé. Alors qu'il n'y avait qu'une vingtaine d'étrangers occidentaux en 1960 à São Tomé e Príncipe, l'archipel en accueillit pendant la guerre plus de 200, notamment des mercenaires français et portugais. Paris et Lisbonne ont pu apporter leur soutien aux sécessionnistes grâce aux îles de São Tomé e Príncipe qui étaient « *a vital link* »¹⁴⁴. La Joint Church Aid organisa également un point aérien humanitaire avec des pilotes de différentes nationalités depuis l'aéroport de São Tomé. Le territoire de São Tomé e Príncipe, enjeu géostratégique faisait à l'époque la une de la presse internationale.

A l'Indépendance, l'attractivité géopolitique est encore plus importante. Le territoire des îles est convoité pour sa position stratégique sur la route de l'Afrique du Sud.¹⁴⁵ Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, avait d'ailleurs vite compris l'intérêt de cet archipel. L'une des raisons de l'engagement massif des Américains en Angola était notamment d'empêcher les Soviétiques d'installer une base navale susceptible de menacer les bateaux occidentaux en route vers le Cap¹⁴⁶. A l'époque, les Etats-Unis craignaient que l'archipel devienne un « pion supplémentaire » dans la lutte bipolaire.¹⁴⁷

Les autorités de l'archipel seront donc amenées à se poser la question de la sécurité, jusqu'à alors assurée par les militaires portugais. En 1978, M. Pinto da Costa prend prétexte de menaces qui viendraient des pays occidentaux pour appeler les pays alliés à assurer sa sécurité : ainsi, il lance un appel à la tribune de l'ONU à ses alliés, l'Angola et la Guinée Bissau, pour protéger l'archipel d'une « *attaque imminente des forces impérialistes et de mercenaires* »¹⁴⁸ 1500 militaires angolais et guinéens sont donc déployés dans l'archipel. Loin d'être seulement une question de solidarité entre les peuples, ce déploiement permet d'éviter que São Tomé e Príncipe soit utilisé par les ennemis du MPLA comme « *une rampe de lancement* » pour une intervention en Angola¹⁴⁹. Les forces angolaises assureront la sécurité de l'archipel et du régime de Pinto da Costa jusqu'à leur retrait en 1991.

¹⁴⁴ CRONJE S., *The World and Nigeria: The Diplomatic History of the Biafran War, 1967-1970*, London, Sidgwick and Jackson, p. 323-324.

¹⁴⁵ L'Afrique du Sud soutenait par ailleurs les troupes de l'UNITA dans la guerre civile en Angola, alors que le pouvoir santoméen était plutôt lié historiquement au MPLA.

¹⁴⁶ WISEBERG Laurie et NELSON Gary, « Mini-State with Maxi Problems », *Africa Report*, mars 1976.

¹⁴⁷ Nous verrons dans la seconde partie que l'installation d'une base militaire américaine a été évoquée du fait de l'enjeu stratégique de l'archipel avec le pétrole.

¹⁴⁸ HODGES Tony et NEWITT Malyn, *op. cit.*, p.107.

¹⁴⁹ HODGES Tony et NEWITT Malyn, *op. cit.*, p.118.

L'Union soviétique a également fourni une aide militaire à São Tomé e Príncipe. Les journaux occidentaux et agences de renseignements occidentales ont longtemps spéculé sur la possible existence d'une base militaire navale ou aérienne soviétique dans le Sud de l'île de São Tomé. Omar Bongo, président du Gabon, décrivait l'île comme « *la bouche d'un pistolet soviétique pointé sur le Gabon.* »¹⁵⁰ Une affirmation toujours déniée par le gouvernement de São Tomé e Príncipe, le président Pinto da Costa déclarant en septembre 1985 : « *Il n'y a et n'y aura pas de base étrangères parce que nous n'avons pas gagné notre indépendance pour la perdre encore une fois. Toute la propagande est faite pour qu'on assimile São Tomé à un fief de l'URSS. Ce n'est le fief de personne mais bien celui des Santoméens.* »¹⁵¹ Toutefois, même si peu de preuves existent pour démontrer l'intérêt stratégique des Soviétiques à São Tomé e Príncipe, des techniciens russes installent au milieu des années 80 plusieurs radars longue portée sur les sommets de l'archipel.

Avec la fin de l'affrontement Est/Ouest, l'intérêt géo-militaire de São Tomé e Príncipe perd de son importance. Mais les logiques de clientélisme demeurent, notamment avec les pays alliés comme l'Angola mais aussi avec les pays occidentaux comme les États-Unis ou la France. Le territoire de São Tomé e Príncipe est par exemple utilisé comme prison de luxe par le gouvernement espagnol : ainsi depuis 1986, un membre de l'organisation basque ETA, Alfonso Etxegarai est forcé à l'exil dans l'archipel santoméen sans passeport et avec l'interdiction de quitter l'île, en échange du versement d'une aide du gouvernement espagnol de 400 millions de pesetas par an (2 millions d'euros par an).¹⁵² Le militant de l'ETA n'est pas le premier à bénéficier de « cette prison à ciel ouvert », Lisbonne y déporta d'abord les éléments rebelles de ses colonies africaines sur le continent, puis les opposants au fascisme et au régime d'Oliveira Salazar, tel Mario Soares, futur Premier ministre et chef de l'État portugais de 1986 à 1995, qui y fit un séjour forcé de huit mois en 1970. Dans les années 1490, les Portugais s'étaient déjà servis du territoire de l'île pour déporter plus de deux mille enfants juifs, convertis de force au catholicisme pendant l'Inquisition espagnole.¹⁵³

Le territoire santoméen est également utilisé pour l'installation en 1994 du relais de la radio américaine *Voice of America*, l'ancien relais au Libéria ayant été détruit par la guerre civile, un investissement de plus de 60 millions de dollars. La position géographique stratégique de São Tomé e Príncipe permet à la VOA de couvrir une importante partie du

¹⁵⁰ *International Herald Tribune*, « São Tomé Seen as Easing Out of Soviet Sphere », 12 avril 1985.

¹⁵¹ *Africa Report*, Interview de Tony Hodges, New York, Janvier-février 1986.

¹⁵² Il est impossible de savoir si cette somme continue à être versée aujourd'hui. (in SEIBERT Gehrard, *ibid*, p.198) Ce sympathisant de l'ETA et militant d'un syndicat nationaliste avait déjà servi de "monnaie d'échange" entre la France et l'Espagne avant d'être déporté quelques mois en Equateur.

¹⁵³ LIBA Moshé, « Jewish Child Slaves in São Tomé », *New Zealand Jewish Chronicle*, 1995.

continent africain. Les Américains se sont installés à quelques kilomètres au sud de la capitale sur un terrain de plusieurs hectares très surveillé. Beaucoup disent que les installations ne serviraient pas seulement à la diffusion de la radio américaine mais également de base de renseignements et d'écoutes. Ils hébergeraient aussi une partie de la mission diplomatique des Etats-Unis, l'ambassadeur américain résidant à Libreville. Pinto da Costa, qui fut un des Santoméens à l'origine du projet déclara plus tard : « *je pensais qu'une présence américaine à São Tomé était important pour notre équilibre* »¹⁵⁴.

1-B) Un Etat écran

L'installation d'une zone franche ou zone défiscalisée est sans doute l'utilisation du territoire la plus commune des micro-Etats pour diversifier leur économie. A São Tomé e Príncipe, l'idée est venue de l'étranger et particulièrement de la France, avec la visite du ministre français de l'Intérieur, Charles Pasqua en 1992. Jean François Dubost, un proche du RPR spécialisé dans les services bancaires offshore crée alors la Tage Financial Corporation, enregistrée à Dublin et obtient l'exclusivité en décembre 1992 auprès du gouvernement santoméen. C'est le fils du ministre de l'Intérieur, Pierre Philippe Pasqua qui est en charge de la négociation avec le fils du président Trovoada, qui déclarait sans la moindre retenue que « *la volonté de l'Etat santoméen était de ne pas être partie prenante du projet.* »¹⁵⁵ Les motivations et les clients ciblés ne font pas de doute, la compagnie pétrolière Elf aurait financé l'étude de faisabilité¹⁵⁶. La question de la zone franche qui a soulevé les critiques de l'opposition et les réticences du Premier ministre et de la Banque Mondiale¹⁵⁷, a été l'occasion d'expertises et de contre-expertises et a inspiré des contre-projets¹⁵⁸.

Quinze ans après, cette idée tend à se concrétiser et c'est une compagnie portugaise qui devrait assurer la gestion d'une zone franche à côté de l'aéroport de São Tomé. Une zone franche est également en projet pour l'île de Príncipe et un centre offshore a été inauguré en 2002 qui recense plus d'une centaine de sociétés étrangères. Mais ces zones franches sont souvent des coquilles vides. Leur effet d'entraînement sur l'emploi est des plus négligeables et affranchies de toute supervision étatique, elles se révèlent peu respectueuses du droit des travailleurs, comme c'est le cas à l'île Maurice ou aux Seychelles.

L'ambition des Français et des projets successifs était de transformer cette zone

¹⁵⁴ ANDERSON Jon Lee, « Our new best friend », *A reporter at large*, juillet 2002.

¹⁵⁵ *Jeune Afrique Economie*, « Sao Tomé et Príncipe. La République des hommes sages », n°170, août 1993.

¹⁵⁶ Il est apparu au cours du procès sur les fonds de la compagnie française Elf Aquitaine que 2 millions de Francs aurait servi à financer les études de faisabilité.

¹⁵⁷ Pour plus de détails voir SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p.250-251

¹⁵⁸ Parmi ces contre-projets, celui de Christian Hellinger avec la société WADCO. (SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p.365)

pratiquement déserte en une place commerciale et financière internationale. Les « réseaux corses » ont été tentés d'y recycler les gains des jeux d'argent dont ils étaient propriétaires sur le continent.¹⁵⁹ En effet, les zones franches qui deviennent souvent des paradis fiscaux¹⁶⁰, permettent à ces petites entités de devenir des acteurs de la finance internationale. Dans les années 60, ces derniers sont devenus un enjeu du système financier international en étant des zones de non-gouvernance financière. Ils ont fait l'objet de contrôles par les institutions internationales qu'à la fin des années 1990.¹⁶¹ Pour John Peterson, ces paradis fiscaux sont des niches stratégiques pour assurer la survie des micro-Etats¹⁶². Ces derniers jouent la fonction d'écran. Même s'il est difficile d'établir une carte des paradis fiscaux et judiciaires, les différents chercheurs montrent clairement qu'une très grande majorité de ces places financières sont des Etats de petites tailles et dans les trois quarts des cas, des îles, « *des confettis off-shore* ». ¹⁶³ Les droits de souveraineté sont utilisés comme des biens commerciaux par des entrepreneurs étrangers, comme le fait remarquer Ronan Palan.¹⁶⁴ Cette commercialisation de la souveraineté à laquelle se sont livrées les places financières off-shore a été une réponse progressive de certains Etats au paradoxe d'une intégration économique croissante dans un contexte de fragmentation politique, une parade aux contradictions de la souveraineté nationale à l'âge de la mobilité des capitaux. En d'autres termes, la dimension lilliputienne et l'insularité conjuguées à l'ultra-libéralisme sont particulièrement propices au blanchiment. São Tomé e Príncipe est qualifié par les chercheurs du réseau international *Tax Justice Network*¹⁶⁵ de paradis fiscal du fait du manque de transparence dans le secteur bancaire et de la pratique du secret. En l'espace de cinq ans, plus de sept banques étrangères se sont installés à São Tomé, pratiquant des activités bancaires offshore. On n'en comptait seulement deux dans les années 90. Toutefois, il n'est pas considéré comme telle par les organisations

¹⁵⁹ GLASER Antoine et SMITH Stephen, *Ces Messieurs Afrique n°2, Des réseaux aux lobbies*, Paris, Calmann-Lévy, 1997, p. 224-228. A cette époque, la famille Dominici était à la tête de la diplomatie française, un frère, ambassadeur au Gabon et l'autre, chargé d'affaires à São Tomé ... Ce n'est pas la seule prédation des Français dans cet archipel. Le territoire aurait en effet accueilli une base arrière logistique pour les forces soutenant le général Sassou Nguesso afin de soutenir son combat face au président Lissouba. (VERSCHAVE François-Xavier, *Noir silence*, Paris, Les arènes, 2000, p. 60-61 et FOTTORINO Eric, « Charles Pasqua, l'Africain », *Le Monde*, 4 mars 1995).

¹⁶⁰ On entend ici par paradis fiscal, un pays ou un territoire dont les lois peuvent être utilisées pour éviter l'impôt ou se soustraire aux taxes dues dans un autre pays, selon les lois de celui-ci. Parmi les principales caractéristiques d'un paradis fiscal, on retrouve : les cadres juridiques qui permettent aux non-résidents actifs de payer pas ou peu d'impôts, l'absence d'échange d'informations fiscales avec d'autres pays, la manque de transparence, la non-obligation pour les entreprises locales qui appartiennent à des non-résidents d'exercer une quelconque activité locale substantielle.

¹⁶¹ Une régulation qui a toutefois échoué comme en témoigne la liste noire du GAFI (Groupe d'action financière contre le blanchiment de capitaux) qui ne comporte plus aucun pays depuis le 13 octobre 2006.

¹⁶² PETERSON John E., « Qatar and the World : Branding for a Micro-State », *Middle East Journal*, 60 (4), automne 2006.

¹⁶³ Il ne faut toutefois pas oublier que les plus importants paradis fiscaux et judiciaires se trouvent actuellement dans les grands centres financiers mondiaux (Londres, New York, Hong Kong ...)

¹⁶⁴ PALAN Ronan, « Tax Havens and the Commercialization of State Sovereignty », *International Organization*, 56, Hiver 2002, p. 172.

¹⁶⁵ Entretien de l'auteur avec John Christensen, coordinateur du secrétariat international de Tax Justice Network. Raymond Baker mentionne également l'archipel parmi les Etats qui permettent le secret bancaire. (BAKER Raymond, *Capitalism's Achilles Heel : Dirty Money and How to Renew the Free-Market System*, New York, Hardcover, 2005)

internationales comme l'OCDE.

Le territoire et les attributs de la souveraineté de ce micro-Etat sont ainsi utilisés par des Etats étrangers dans le domaine militaire, politique ou économique. Il devient un Etat tantôt entrepôt, tantôt écran au service d'une puissance étrangère. Des logiques que nous retrouvons avec l'arrivée des acteurs transnationaux.

2) Prédations des acteurs transnationaux et « glocaux »

La faiblesse des structures étatiques dans l'espace politique et économique, à São Tomé e Príncipe et plus généralement en Afrique, crée un vide social qui est investi par les acteurs étatiques et par toute une série d'acteurs non étatiques et dont l'action contribue à définir l'environnement politique et économique local au même-titre, sinon plus, que l'Etat lui-même. Nous avons vu comment les institutions financières internationales jouent un rôle prépondérant dans la définition de l'Etat à São Tomé e Príncipe, lui imposant des conditionnalités, proche d'une ingérence économique. Le cas le plus emblématique est les différentes politiques d'ajustement structurel qui sont perçus par les Santoméens comme étant « imposé par l'extérieur ».

En revanche, il sera intéressant d'analyser les logiques de prédations d'acteurs privés non étatiques « glocaux », c'est à dire dépendants du système mondial tout en étant rattachés au système politique et économique de l'archipel. Ces acteurs vont profiter de la vulnérabilité, de l'ouverture et de la faiblesse de ce micro-Etat pour y développer une activité économique plus ou moins rentable. Par ce biais, même si São Tomé e Príncipe tire une reconnaissance du système international, il se voit encore ponctionner des attributs de sa souveraineté.

Le premier investisseur-prédateur étranger dans l'archipel, apprécié de l'ensemble de l'élite santoméenne¹⁶⁶, est Christian Hellinger, que certains n'hésitent pas à comparer avec Arcadi Gaydamak et son action en Angola¹⁶⁷. Cet entrepreneur d'origine allemande, vivant en Afrique du Sud, est arrivé dans l'archipel en 1986 avec une lettre de recommandation du MPLA. Il avait fait fortune en Angola dans la production de diamants¹⁶⁸ et le fret aérien. Son engagement à São Tomé illustre combien les intérêts étrangers aident à soutenir et maintenir

¹⁶⁶ Il est souvent décrit comme « un ami de São Tomé e Príncipe ». (Entretien de l'auteur avec la vice première ministre en mai 2007). Miguel Trovada déclarait en août 2003 : « Hellinger et les certains privilèges qu'il a pu obtenir après négociations avec l'ancien régime sont l'objet de contrats réguliers. Mais M.Hellinger n'est plus aussi omniprésent qu'il l'a été (...). Il a été le seul homme d'affaires qui ait pareillement investi à Sao Tome : il a construit un ensemble immobilier, à organiser un concours international de pêche... ». (*Jeune Afrique Economie*, « Sao Tomé et Príncipe. La République des hommes sages », n°170, août 1993.) Certains Santoméens le surnomme o Rei de São Tomé (le roi).

¹⁶⁷ SHAXSON Nicholas, *op. cit.*, p169. Ils sont pour lui des "gatekeepers".

¹⁶⁸ Sur la géopolitique du diamant et ses conséquences en Angola, voir ORRU Jean-François, PELON Remi et GENTLHOMME Philippe, « Le diamant dans la géopolitique africaine », *Afrique Contemporaine*, 221, printemps 2007.

le régime néo-patrimonial et la corruption. Il se montre en effet très généreux envers le parti-Etat, le MLSTP, afin d'installer sa compagnie Transafrik Corporation, enregistrée à Guernesey, chargé du transport illégal d'armes et autres biens vers l'Angola en guerre. Elle aurait aussi servi à vendre des avions, immatriculés à São Tomé e Príncipe, en Angola. Christian Hellinger, qui a le titre de consul honoraire des Philippines¹⁶⁹ à São Tomé e Príncipe, développera ensuite ses activités économiques dans le secteur touristique. Il est en effet l'un des premiers à croire aux chances de diversification économique de l'archipel par le tourisme. Il obtient ainsi pour un prix modique la concession d'une bande de plusieurs dizaines d'hectares au bord d'une plage, située entre l'aéroport et la capitale où il y construit un hôtel cinq étoiles et quelques somptueuses villas. En 1989, il commence la construction d'un luxueux complexe touristique, qui deviendra par la suite un haut lieu de pêche sportive mondialement reconnu, installé à *Bom-Bom*, un îlot de Príncipe (plus de 300 ha) loué pour une durée de 99 ans pour la modique somme de 2 200 dollars annuels¹⁷⁰.

D'autres investisseurs touristiques profitent de la vulnérabilité, parfois même de la complaisance des dirigeants de São Tomé e Príncipe pour faire fructifier leurs affaires. Le groupe touristique portugais Pestana obtient en 1995 la concession de l'îlot *das Rolas*, situé sur l'équateur de manière tout à fait discrétionnaire et pour une durée de 30 ans renouvelable. Il y installe un imposant complexe touristique n'hésitant pas à déloger, voire à exclure, les résidents. D'autres étrangers, dont un Français, profitent aussi des largesses de la classe politique pour développer le secteur touristique¹⁷¹. Dernier exemple en date, une compagnie portugaise Air Luxor qui a fait faillite depuis, a été exempt de payer les droits d'atterrissage en 2006 grâce à la présence d'actionnaires santoméens proches de la présidence.

Malgré ces arrangements entre les investisseurs étrangers et la classe politique, le secteur touristique à São Tomé e Príncipe reste cantonné à une clientèle qui prospère principalement grâce au financement indirect de l'aide internationale (coopérants, multitudes d'experts, promoteurs d'initiatives culturelles ou sportives, quelques potentats locaux ou des pays voisins ...) Cette industrie contribue à creuser la dualité des conditions de vie. Avec de 5000 et 8000 visiteurs par an¹⁷², essentiellement Portugais et Français, São Tomé e Príncipe est loin derrière d'autres micro-Etats, comme Maurice ou les Seychelles, qui ont fait de ce

¹⁶⁹ Il a été suspecté d'exploiter à São Tomé e Príncipe des ouvriers philippins maintenus sous bonne garde après avoir été privés de leur passeport. (in PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, « Le charme discret des petites îles », *Politique Internationale*, 91, printemps 2001.) Il est propriétaire également d'une société BTP Solar Construction.

¹⁷⁰ SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p. 194.

¹⁷¹ Tous les hôtels et complexes touristiques sont détenus aujourd'hui par des investisseurs étrangers. Le groupe Pestana construit actuellement dans la capitale un hôtel cinq étoiles avec golf, casino et villas, dont une partie des parts serait détenue par des personnes proches de la présidence.

¹⁷² Chiffre qui comprend également les entrées des expatriés étrangers, les hommes d'affaires, les consultants ...

secteur une niche stratégique de leur développement.

Outre la privatisation de certaines parties de l'île à bas coût, São Tomé e Príncipe a vendu une partie de ses attributs de souveraineté par le biais de pratiques illégales. On retrouve ici les caractéristiques de l'Etat écran. En premier lieu, la vente de passeports diplomatiques : ainsi en 1989, Francisco Paesa Sanchez, un Espagnol accusé d'avoir tué des membres de l'organisation basque ETA, sera nommé ambassadeur de São Tomé e Príncipe à Genève auprès des Nations unies. Il obtient cette immunité diplomatique en échange du remboursement de dettes de São Tomé e Príncipe et en promettant de faire la promotion de l'Etat auprès d'investisseurs étrangers¹⁷³.

L'archipel s'engage également dans le commerce des pavillons de complaisance même s'il est loin des spécialistes internationaux que sont le Liberia et le Panama. C'est une autre niche stratégique pour beaucoup de micro-Etats : sur la liste des 32 pays incriminés par la Fédération internationale des ouvriers du transport, plus d'une vingtaine sont des petits Etats. Les pavillons de complaisance insèrent les micro-Etats dans le système international, ils sont indissociables de la politique étrangère et de la concurrence commerciale entre les nations ; pour preuve, ce sont les Etats-Unis qui ont été les premiers à encourager leurs établissements, aidant le Libéria à se lancer dans cette activité pendant la seconde guerre mondiale, afin de livrer des armes aux alliés.

São Tomé e Príncipe est aussi devenu le principal hôte pornographique électronique en Afrique. Selon une étude américaine, les adresses utilisant le suffixe de São Tomé (.st) hébergeraient 307 000 des 389 000 pages de sites pornographiques utilisant des noms de domaine africains.¹⁷⁴ Un triste palmarès dû à la vente de l'identifiant Internet du pays à une société suédoise, Bahnhof Internet et à son associé santoméen, Arginaldo Salvaterra, suite à un accord informel du gouvernement en 1999. Dernier exemple de développement d'activités illégales, les eaux territoriales de l'archipel et sans doute une partie du territoire, pourraient servir comme plaque tournante du trafic de drogue international, voire du trafic d'humains, à en croire les propos du ministre de la Défense en mars 2007¹⁷⁵. Ce sont des symboles de la criminalité organisée transnationale¹⁷⁶. Le commerce de drogues pose toutefois

¹⁷³ SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p. 198. On peut se demander si cette pratique ne continue pas au regard du nombre de consuls honoraires nommés par la présidence.

¹⁷⁴ PEEL Michael, « São Tomé, capitale du cyberporno africain », *Courrier International*, 743, 27 janvier 2005

¹⁷⁵ Panapress, « Ministro são-tomense da Defesa denuncia tráfico humano para Angola », 19 mars 2007

¹⁷⁶ Même si la criminalité transnationale organisée peut parfois être perçue comme une construction idéologique pour accroître les pouvoirs de police et d'administration.

une sérieuse menace pour les petits Etats¹⁷⁷.

Quelques activités plus louables peuvent assurer la survie de ce micro-Etat. L'archipel s'est fait notamment une réputation dans le monde de la philatélie internationale, éditant des timbres de Marylin Monroe ou des Beatles pour les collectionneurs avertis.¹⁷⁸

La privatisation voire la criminalisation de l'Etat santoméen recompose l'Etat autour d'une collaboration entre la puissance publique et le secteur privé, majoritairement étranger. Du fait de sa fragilité et du manque de capacités, l'Etat santoméen collabore avec des acteurs non étatiques pour assurer sa survie dans le système international, prenant des risques, comme dans le cas de l'industrie pornographique ainsi que l'explique M. Pinto da Costa, « *the big do not teach the small how negotiate. We pay a price for our ignorance* ». ¹⁷⁹

Conclusion

São Tomé e Príncipe participe au système international, indirectement et à faible échelle, ce que nous avons qualifié d'insertion à la marge. Peu présent dans le système international étatique ayant une faible capacité à changer les choses ou à participer aux organisations internationales, l'archipel intervient par d'autres biais dans la vie internationale, notamment économique et politique, en tant qu'Etat entrepôt ou écran pour des activités illicites, en cédant ou commercialisant une partie de sa souveraineté. Ces activités permettent la survie du micro-Etat et le développement de niches stratégiques. Cela renforce notre thèse d'un Etat flou au cœur du système international. En effet, Etat fragile dans son fonctionnement du fait de sa faiblesse structurelle et du manque de compétences de ces ressources humaines, São Tomé e Príncipe arrive pourtant à avoir une fonction au sein du système international.

L'Etat santoméen doit son existence, en tant qu'élément du système international, au système international lui-même, tant les attributs qui fondent cette existence étatique (sécurité, souveraineté et territorialité) découlent de la relation entretenue avec l'extérieur. Son existence est bien plus le fait de la reconnaissance par ses pairs que l'expression de la volonté du peuple qu'il est présumé incarner.

La conséquence de cette légitimation étatique reposant sur la reconnaissance donnée par le système international, est double : d'une part, le pouvoir des dirigeants d'Etat découle

¹⁷⁷ GRIFFIN Clifford, « Drugs, Democracy and Instability in a Microstate », *North-South : The Magazine of Americas*, juillet-août 2004.

¹⁷⁸ Associated Press, 22 mai 1995.

¹⁷⁹ SHAXSON Nicholas, *op. cit.*, p.151.

moins du soutien idéologique ou matériel de ses citoyens que des ressources tirées du système international, d'autre part, elle permet la relative isolation de la scène politique intérieure par rapport au système international. Enfin, elle donne aux autorités politiques une position privilégiée en tant qu'intermédiaire entre leurs populations et les sources externes de pouvoir.

Contrairement à d'autres micro-Etats, l'archipel santoméen n'a pas su développer de niches stratégiques rentables sur le long terme pour assurer son développement comme les Seychelles avec le tourisme, en développant un centre financier off-shore comme Monaco ou en devenant un pays de services comme Dubaï. Ces options ont été envisagées dans le passé à São Tomé e Príncipe. Elles réapparaissent depuis la découverte de ressources pétrolières dans les eaux territoriales. En mai 2007, une entreprise française a été choisie par le gouvernement pour construire un port en eaux profondes, futur base de services pour les pétroliers ou autres bateaux étrangers. São Tomé e Príncipe pourrait ainsi émerger comme une zone régionale de services. Mais ni le climat, ni le paludisme, ni l'absence d'infrastructures favorisent cet essor.

Il n'empêche comme le soulignait François Gaulme, « *sans production économique d'envergure, la République démocratique de São Tomé e Príncipe n'a intéressé plus qu'un nombre restreint de partenaires extérieurs* ». ¹⁸⁰ En 2002, c'était au tour du ministre des Affaires Etrangères, de se plaindre de son isolement au sein du système international, à la tribune des Nations unies : « *few people in the world have ever heard of my country. Few people, even in this room, could find Sao Tome and Principe on a map. We are a small island-nation in the Gulf of Guinea, off the coast oil West Africa. We are poor. We are remote.* » ¹⁸¹ Un discours qui évolue depuis la découverte de l'or noir entraînant l'insertion de ce micro-Etat dans la géopolitique mondiale du pétrole.

¹⁸⁰ GAULME François, « Sao Tomé dix ans après la démocratisation. Ou les apories d'un libéralisme systématique. », *Afrique Contemporaine*, septembre 2000.

¹⁸¹ TROVOADA Patrice, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations unies, New York, 12 septembre 2002.

Deuxième partie

Vers un repositionnement sur la scène internationale avec le pétrole : le « futur Koweït du Golfe de Guinée »¹⁸²

La découverte d'une ressource naturelle aussi convoitée que le pétrole, influe nécessairement sur le positionnement de l'Etat producteur dans le système international. La découverte du pétrole à São Tomé e Príncipe à la fin des années 90 amène cet Etat faible, rentier de l'aide internationale, à se repositionner au sein du système économique mais aussi politique international. Avant même le début de l'exploitation prévue pour 2012 et la certitude que les quantités sont suffisantes pour être commercialisable¹⁸³, l'archipel, jusque là intégré à la marge dans le système international, est confronté à une multitude d'enjeux et acteurs internationaux. Certains voient en lui le futur Koweït du Golfe de Guinée, d'autres constatent déjà les méfaits de cette ressource naturelle, ce que l'on a appelé « la malédiction pétrolière ». Confronté à la fois aux logiques des acteurs privés, prédateurs de nouvelle richesse et aux acteurs transnationaux (ONG, institutions financières internationales) qui tentent de faire respecter les nouvelles normes éthiques de bonne gouvernance et de transparence, le micro-Etat se replace sur la scène internationale.

Sa position géographique stratégique au cœur d'une zone considérée par de nombreuses puissances occidentales comme d'intérêt vital, entraîne le micro-Etat à revoir sa coopération avec les pays étrangers et la question de son intégration au niveau régional. L'Afrique est en effet une zone d'intérêt pour la politique pétrolière américaine, dominée par la volonté d'accroître la taille et la diversité du marché mondial. Il s'agit d'élargir et de stabiliser le « terrain de jeu » des compagnies pétrolières privées, tout particulièrement en dehors du Moyen Orient. L'émergence de la Chine, et à moindre mesure du Brésil, offre également aux pays pétroliers africains de nouvelles cartes géopolitiques et diplomatiques. Selon la Société

¹⁸² Expression utilisée par GALLET Dominique, « São Tomé e Príncipe, l'île du milieu du monde », *op. cit.*

¹⁸³ Les recherches effectuées par Chevron Texaco au premier trimestre 2006 font état de la découverte de pétrole mais pas en quantité suffisante pour être commercialisable. Il s'agit là de résultats d'un premier forage dans la zone. Ils peuvent être aussi l'objet de dissimulation de la part de la compagnie pétrolière américaine, comme le faisait remarquer en juillet 2007, Olegario Tiny, un des directeurs de l'autorité conjointe Nigeria/São Tomé. Au cours de ce même mois, Chevron Texaco annonce le financement d'un centre d'enseignement de l'anglais à São Tomé qui confirme son souhait d'être installé dans l'archipel.

Financière Internationale, les relations commerciales de l’Afrique avec le reste du monde sont largement dominées par le secteur des industries extractives, c’est-à-dire essentiellement le pétrole, le gaz et l’exploitation minière. Ces secteurs ont représenté plus de 50 % des exportations de l’Afrique et 65 % du total des investissements directs étrangers sur le continent pendant les années 1990.

Le micro-Etat, totalement dépendant de l’aide internationale, voit un nouvel horizon pour son développement, « *le pétrole étant notre seul espoir* » comme le fait remarquer le président Menezes¹⁸⁴. Le ministre des ressources naturelles de l’époque, Rafael Branco, aujourd’hui leader du parti d’opposition, le MLSTP, résume bien toutes les préoccupations de ce micro-Etat et sa renaissance au sein du système international, en juin 2003 à Washington : « *with an economy largely based on the monoculture of cocoa that dates back to colonial times, nobody was particularly interested in finding Sao Tome & Principe either. But as we turn from chocolate to “black gold,” suddenly our sleepy little airport is now alive with visitors by the planeload. Clearly, we have suddenly leapt onto many people’s maps!* ». ¹⁸⁵

I - Entre afflux des acteurs étrangers et respect des normes éthiques : le façonnement d’un modèle de gouvernance

L’accession de l’Afrique au statut de région pétrolière d’intérêt mondial s’inscrit dans le mouvement de globalisation de l’industrie pétrolière.¹⁸⁶ Les signes ne manquent pas : fin des chasses gardées nationales, vagues de méga-fusions... La conséquence de cette logique concurrentielle est la multiplication des acteurs de la scène pétrolière africaine. Les grandes compagnies à la recherche de gisements géants côtoient les petites et moyennes compagnies (les indépendantes) qui suivent des stratégies de niches et les compagnies asiatiques, notamment chinoises, malaisiennes ou indiennes. Les institutions financières internationales et les organisations non- gouvernementales sont, elles, de plus en plus présentes et souhaitent contraindre les compagnies pétrolières à participer à la lutte contre la criminalisation de l’Etat, un des fléaux de la malédiction pétrolière. En effet, si le secteur pétrolier est parfaitement licite, les pratiques qu’il engendre ne le sont pas nécessairement ; certaines rentrent ainsi sans équivoque dans la catégorie criminelle, que ce soit la violence privée ou d’Etat utilisée pour la protection des infrastructures pétrolières, le détournements des revenus pétroliers au bénéfice des détenteurs du pouvoir, l’absence délibérée d’application de la législation existante. Elles

¹⁸⁴ MENEZES Fradique, « Le pétrole reste notre seul espoir », *Géopolitique africaine*, 14, printemps 2004.

¹⁸⁵ BRANCO Rafael, ministre des ressources naturelles, allocution au Congrès *Washington West Africa Exploration in Oil and Gas*, 24 juin 2003.

¹⁸⁶ Voir Annexe 5 : Carte « Le pétrole en Afrique »

témoignent d'un glissement progressif vers la criminalisation dans certains Etats, notamment en Angola ou au Congo-Brazzaville. Un phénomène qui pourrait se développer dans les futurs Etats producteurs comme la Mauritanie, São Tomé e Príncipe ou encore le Ghana, la Sierra Leone ou le Bénin où des possibles gisements pétroliers viennent d'être découverts ces dernières années.

Nous nous intéresserons aux transformations subies par São Tomé e Príncipe depuis quelques années tant du point de vue interne et externe avec l'arrivée de cette manne pétrolière, revenant notamment sur le concept de « malédiction pétrolière » et analyserons ensuite le rôle des acteurs étrangers notamment transnationaux qui souhaitent faire de ce micro-Etat, un modèle de transparence des revenus pétroliers au niveau mondial.

A - Le pétrole à São Tomé : début d'une malédiction

Considérant que le retard de développement des pays pauvres s'explique par le manque de capacités d'investissements, les théories économiques sur le développement ont longtemps accepté comme une évidence que les revenus générés par l'exploitation de ressources naturelles étaient une aubaine pour les pays producteurs. Un axiome qui a été critiqué dès les années 1950 mais il a fallu attendre la fin des années 1970 pour que la communauté internationale se focalise sur la situation spécifique des pays producteurs de pétrole et de gaz. L'arrivée aussi soudaine que massive de revenus pétroliers s'avérait être un handicap plus qu'un tremplin pour le développement économique. L'expérience des Pays-Bas donna naissance à la notion de *Dutch Disease*¹⁸⁷, définie à l'origine comme la contraction des secteurs marchands en dehors de ceux du pétrole et du gaz. Mais le sens de cette notion s'est progressivement élargi pour inclure, outre l'effet de change, l'ensemble des effets macroéconomiques déstructurant de l'exploitation des ressources naturelles sur le développement.

Les pays africains n'échappent pas à ce « syndrome hollandais » qu'on a traduit à la fin des années 1980 par « malédiction des ressources naturelles », « malédiction pétrolière » ou encore par « paradoxe de l'abondance »¹⁸⁸. La valeur des exportations des pays africains exportateurs de l'or noir représente plus de 90% de la valeur totale des exportations, les

¹⁸⁷ La « maladie hollandaise » intervient lorsque l'arrivée massive de revenus pétroliers pousse à la hausse le taux de change réel de la devise du pays, rendant la plupart des autres exportations non compétitives. Dans le même temps, la *Dutch Disease* provoque une croissance rapide et hypertrophiée des secteurs des services, des transports et de la construction, alors qu'elle décourage simultanément l'industrialisation et les activités agricoles.

¹⁸⁸ KARL Terry, *The paradox of plenty. Oil booms and Petro-States*, Berkeley, University of California Press, 1997. BENJAMIN, DEVARAJAN et WEINER, « The Dutch disease in a developing country », *Journal of Development Economics*, 30, 1989. AUTY Richard, *Resource abundance and economic development*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

condamnant souvent à la monoproduction. Les pays pétroliers sont alors profondément dépendant des revenus tirés de l'exploitation pétrolière, entraînant la constitution d'un Etat rentier et le développement de logiques clientélistes et de corruption. Etude après étude, le constat est le même : les pays qui dépendent financièrement des exportations de pétrole enregistrent des performances économiques pires que celles des autres pays en voie de développement. Elles sont très en deçà de ce qu'elles auraient dû être étant donné leurs revenus générés par le pétrole. Sur les vingt dernières années, la pauvreté dans ces pays s'est généralement exacerbée au lieu de se réduire. De tels résultats dramatiques en matière de développement ne sont pas inévitables. Les périodes de boom pétrolier peuvent certes être nuisibles mais elles peuvent aussi s'avérer bénéfiques. La Norvège (dont la production pétrolière est relativement récente) a pu utiliser les revenus de son pétrole de la Mer du Nord pour se propulser dans les hauteurs du classement des pays les plus développés établi par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). Les problèmes de développement des pays producteurs de pétrole ne sont pas forcément inhérents à la ressource elle-même.

Nous utiliserons ici le terme de « malédiction » dans sa définition la plus large incluant également les impacts sociopolitiques de l'exploitation pétrolière. En effet, nous ne pouvons pas parler à São Tomé e Príncipe de malédiction pétrolière au sens scientifique et économique du terme, l'archipel n'étant pas encore un pays producteur. En revanche, il sera intéressant ici d'analyser les changements intervenus depuis que l'on parle du pétrole à São Tomé e Príncipe et nous demander si, comme dans de nombreux pays africains exportateurs de pétrole, nous n'assistons pas à un début de malédiction avant même l'exploitation. Il sera enfin tout à fait pertinent d'analyser ces changements dans le cas d'un micro-Etat où la taille joue un rôle important. Comme le faisait remarquer Antony Goldman, analyste pétrolier du centre de recherche de Clearwater Research à Londres : « *São Tomé e Príncipe a retiré 3,9 millions de dollars de ses exportations avec le cacao en 2002. Les revenus des bonus à la signature équivaldront aux revenus de 50 années d'exportations en un an. Cela ne changera pas le monde, mais le monde de Sao Tomé lui changera* »¹⁸⁹. D'autres petits Etats notamment les petits Etats du Golfe Persique et Trinidad et Tobago, le Timor Oriental ou la Guinée Equatoriale, sont confrontés à ce problème.

1) Le pétrole dans le Golfe de Guinée et des découvertes à São Tomé e Príncipe

L'histoire du pétrole épouse celle du XX^e siècle où il s'est révélé être une ressource

¹⁸⁹ Bulletin d'information du Réseau intégré régional d'information (IRIN News), mars 2003.

stratégique indispensable pour les économies industrialisées. Nous ne reviendrons pas ici sur son développement au cœur de la géopolitique mondiale et nous nous cantonnerons à étudier son développement dans le Golfe de Guinée et plus particulièrement à São Tomé e Príncipe.

La région du Golfe de Guinée concentre l'essentiel des réserves d'Afrique subsaharienne. Elle est devenue depuis quelques années l'une des zones phares de la scène pétrolière mondiale. Certes « l'autre Golfe » n'est pas « un nouveau Moyen Orient » comme semblent vouloir le croire certains commentateurs¹⁹⁰. Les réserves prouvées de pétrole dans l'ensemble des pays de la région (principalement le Nigeria, l'Angola, la Guinée Equatoriale, le Tchad, le Gabon, le Congo-Brazzaville et le Cameroun) s'élèvent à environ 55 milliards de barils, soit 4,8 % des réserves mondiales. Mais si les réserves semblent limitées, la région est l'une de celles dont la production et les réserves ont le plus considérablement augmentés depuis une dizaine d'années et certains experts estiment que le plus gros des réserves reste à découvrir ou à développer au Nigeria, en Angola ou en Guinée Equatoriale et que la production globale pourrait atteindre plus de 8 millions de barils par jour en 2020¹⁹¹.

Ce boom pétrolier s'explique d'une part par la très bonne qualité d'un pétrole de faible teneur en soufre qui répond parfaitement aux exigences techniques des raffineries aux Etats-Unis, et d'autre part, par la situation des champs pétroliers, situés à proximité des marchés américains et en haute mer, ce qui limite les interactions, potentiellement explosives, avec la population locale, mettant ainsi la production à l'abri des troubles sociaux susceptibles d'éclater dans le pays. Si ce sont bien les gouvernements africains qui prennent les décisions concernant l'exploitation pétrolière sur leur territoire, ils agissent néanmoins dans un environnement international conditionné par des acteurs extrêmement puissants, notamment les « Majors » de l'industrie pétrolière qui dépassent souvent en chiffre d'affaire le PIB des pays où elles opèrent¹⁹². La scène pétrolière d'Afrique subsaharienne fut longtemps dominée par la compagnie française Elf, l'anglo-néerlandaise Shell et, dans une moindre mesure, l'américaine ChevronTexaco. Elle tend aujourd'hui à se diversifier avec la venue d'autres acteurs du continent asiatique et d'Amérique Latine.

Pour Ed Royce, président du Sous-Comité pour l'Afrique à la Chambre des Représentants, « *les ressources énergétiques de l'Afrique sont essentielles pour le développement du continent. Elles fournissent un flux continu de revenus... indispensable*

¹⁹⁰ LUDEVIN Michel, « Washington : d'un Golfe à l'autre », *Revue Outre Terre*, 2, 2005.

¹⁹¹ US Department of Energy, *International Energy Outlook 2005*, Energy Information Administration.

¹⁹² Les 15 milliards de dollars de profits engrangés par ExxonMobil en 2001 représentent ainsi un montant plus de dix fois supérieur au 1,4 milliards de dollars du PIB du Tchad cette même année – une situation que l'on retrouve à des degrés divers partout ailleurs sur le continent.

pour enrayer le cycle de la pauvreté qui affecte ces pays. »¹⁹³ « *Il existe d'incroyables occasions de création de richesses pour les populations locales* »¹⁹⁴ renchérit un représentant de la compagnie Amerada Hess à propos des ressources pétrolières potentielles de São Tomé. Pourtant, sans faire étude exhaustive des pays pétroliers de la région du Golfe de Guinée, il nous semble important de montrer que tous ont connu « le paradoxe de l'abondance », comme le Gabon et la Guinée Equatoriale, qui par la taille de leur population, peuvent être comparés à São Tomé e Príncipe¹⁹⁵.

Le Gabon est l'un des pays les plus riches d'Afrique, avec un PIB par habitant (très inégalement distribué) de 3.180 dollars en 2000 mais le pays est extrêmement dépendant du pétrole ; en 2002, le secteur comptait pour environ 73 % du produit intérieur brut. Il a vu sa richesse augmenter soudainement à la fin des années 1960 par le développement des activités pétrolières. Inondé de pétrodollars et comptant à peine plus d'un million d'habitants, le gouvernement s'est lancé dans une classique augmentation des effectifs de la bureaucratie d'Etat, des dépenses somptuaires autant qu'inutiles et des projets d'infrastructures démesurément ambitieux. Mais le Gabon n'a réussi ni à réduire la pauvreté, ni à construire un modèle durable de développement alors que, contrairement à ses voisins du Golfe, la production pétrolière est en train de connaître un déclin. Si aucune nouvelle découverte importante n'est faite, il est probable que le Gabon sera bientôt le premier pays de la région à devoir se chercher un avenir post-pétrole viable.

Autre exemple, la Guinée Equatoriale, avec une arrivée soudaine massive de pétrodollars est passée de l'archétype de l'obscur « trou perdu des tropiques » à celui de nouveau point de mire de l'industrie pétrolière mondiale. Autrefois relativement isolée, la capitale Malabo est dorénavant reliée par vol direct à Houston, au Texas. Les Etats Unis ont en 2003 réouvert une ambassade, fermée quelques années plus tôt. L'investissement étranger afflue vers ce petit pays d'environ 500.000 habitants – plus de 5 milliards de dollars au cours des cinq dernières années pour les seuls investissements américains, ce qui en fait le quatrième destinataire de l'investissement des Etats-Unis en Afrique. Au cours des prochaines années, la Guinée Equatoriale va probablement dépasser le Congo-Brazzaville pour devenir le troisième producteur africain de pétrole avec une production de l'ordre de 300.000 à 400.000 b/j – un niveau de production qui devrait se maintenir pendant une quinzaine d'années. Mais

¹⁹³ GARY Ian et KARL Terry, *Le fond du baril. Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*, Rapport de la Catholic Relief Services, Londres, juin 2003.

¹⁹⁴ In Simon Robinson, « Black Gold », *Time*, 28 octobre 2002.

¹⁹⁵ Nous étudierons le poids du Nigeria et de l'Angola dans la sous-région dans la partie suivante. Nous aurions pu aussi nous attarder sur le cas du Congo-Brazzaville qui a fait l'objet de nombreux développements notamment dans le livre de Xavier Harel, *Afrique : Pillage à Huis clos. Comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain*, Paris, Fayard, 2006.

cette soudaine prospérité profite au régime autoritaire de Teodoro Obiang. D'après les organisations de défense des droits de l'homme et des observateurs internationaux, l'histoire du pays est essentiellement marquée par un niveau extrême de répression politique, des violations massives des droits de l'homme, des élections truquées et une absence de transparence et de responsabilité à la tête de l'Etat.

Dès le XIX^e siècle, on commence à parler du pétrole dans l'archipel santoméen qui s'apprête à devenir « *une entité offshore* »¹⁹⁶ comme la Guinée Equatoriale. En 1856, un amiral américain demande au gouverneur de la colonie, M. Passalacqua, l'autorisation d'explorer les fonds marins pour découvrir des traces d'hydrocarbures (zones d'Uba Budo et Morro Peixe). Une recherche qui ne donnera rien et en 1928, le gouverneur Barbosa met à fin à toutes activités d'exploration pétrolière dans l'archipel. En 1967, d'importants gisements pétrolifères sont découverts en Angola ou au Nigéria, des géologues font alors l'état de possibles réserves au large de l'archipel.¹⁹⁷ En 1970, les autorités coloniales accordent une licence d'exploration à Hidrocarbo, une filiale de l'entreprise britannique Ball and Collins, et à une entreprise américaine, Texas Pacific Oil Company. Des études sismiques révèlent la présence d'hydrocarbures. Hidrocarbo réalise deux forages onshore (Uba Budo et Pinheira) en 1973 mais elle abandonne ensuite à cause des coûts exorbitants.¹⁹⁸ Après l'indépendance, dans les années 1980, le gouvernement reçoit des propositions d'autres entreprises comme *Amoco*, *Braspetro* et *Pemiere Consolidate* et sollicite également l'assistance de pays amis, Angola, Brésil, Norvège et Portugal, mais sans résultat. C'est en fait, Christian Hellinger, le plus gros investisseur étranger, qui relance les recherches en 1989 avec une de ses sociétés, Island Oil Exploration, enregistrée au Bahamas. Avec l'accord du gouvernement, il dit avoir investi 2 millions de dollars pour réaliser des forages onshore mais là aussi sans résultats probants.

L'émergence du micro-Etat comme futur Etat pétrolier n'aura donc pas lieu dans les années 1990. Il faut en effet attendre la fin de la décennie et la venue, par l'intermédiaire de Chrisitan Hellinger et d'autres Sud-Africains, nostalgiques de l'Apartheid, d'*Envrironmental Remediation Holding Corporation* (ERHC), une petite société américaine de Louisiane, sans compétence dans l'offshore profond¹⁹⁹, et d'une compagnie sud-africaine, *South African Procura Financial Consultants* (PFC)²⁰⁰ pour relancer les explorations, facilitées notamment

¹⁹⁶ ROITMAN Janet et ROSO Gerard, « Guinée-Equatoriale : être off-shore pour rester national », *Politique Africaine*, 81, mars 2001, p121-142.

¹⁹⁷ BROGNOM C., « Possibilités pétrolières des Iles de São Tomé et Príncipe », *Boletim do Serviço de Geologia e Minas*, Luanda, 1967.

¹⁹⁸ HODGES Tony et NEWITT Malyn, *op. cit.*, p. 142.

¹⁹⁹ La société ERHC ne possède en effet que quelques gisements de pétrole et de gaz en Utah et au Texas. Ils auraient fait sensation à leur arrivée à São Tomé vêtus comme des cowboys.

²⁰⁰ En juillet 1998, elle transférera tous ses droits à EHRC dont C. Hellinger est actionnaire.

par les avancées technologiques pour l'exploitation de l'offshore profond. Ils signeront tous les deux des mémorandums d'entente avec le gouvernement santoméen en mai 1997 pour l'exploration et l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz à São Tomé e Príncipe. Sans expérience pétrolière, le micro-Etat accorde des conditions étonnantes à ces compagnies qui se voient promettre les meilleurs gisements pétroliers. Cet accord prévoit aussi l'exonération de toutes les taxes, frais de douanes et impôts pour les deux compagnies qui s'arrogent le privilège de toucher 5% des royalties que le micro-Etat percevra lors de la future exploitation du pétrole. Cet accord remet sérieusement en cause les attributs de la souveraineté de l'Etat santoméen. Le commerce des passeports diplomatiques santoméens fleurit à nouveau.²⁰¹ En juillet 1998, le gouvernement et ERHC mettent en place une compagnie pétrolière nationale, Sociedade Nacional de Petroleos de São Tomé e Príncipe (STPetro), dans laquelle le gouvernement détient 51% des parts, le reste étant détenu par la société américaine. Un mois après sa création et grâce à l'aide d'ERHC, elle signe un accord d'assistance technique avec la Major américaine, Mobil, chargée d'évaluer le potentiel pétrolier de l'archipel. C'est la société Geco-Prakla, devenue WesternGeco, une filiale de Schlumberger, qui sera chargée des études sismiques durant les mois de février et mars 1999. A la fin de son évaluation, Mobil choisit cinq blocs sur les 22 définis pour l'exploitation. Les premières estimations font état de réserves évaluées à 14,4 milliards de barils²⁰² une manne considérable pour le micro-Etat qu'ERHC compare aux découvertes faites en Alaska en 1968 (Prudhoe Bay).

Mais les problèmes surgissent rapidement. La question de la délimitation de ses frontières maritimes avec les pays voisins et le manque d'expérience et de ressources humaines qualifiées dans le domaine pétrolier vont faire de l'archipel une proie facile pour les entreprises et Etats étrangers peu scrupuleux.

2) Appétits pétroliers et conflits frontaliers

La question des frontières maritimes est très importante pour les micro-Etats. En effet, les Zones Economiques Exclusives (ZEE) sont souvent la source des principaux revenus des petits Etats insulaires : pêche, ressources naturelles, transport maritime... C'est un facteur de puissance indéniable pour les petites entités étatiques. São Tomé e Príncipe n'avait jamais, depuis son indépendance, délimité sa zone exclusive ; cela ne l'empêchait toutefois pas de tirer parti des ressources halieutiques présentes dans les eaux de São Tomé e Príncipe,

²⁰¹ Deux citoyens du Monténégro obtiennent en effet un passeport diplomatique en échange des conseils qu'ils fourniront au gouvernement santoméen. (in SEIBERT Gerhard, « Sao Tomé e Príncipe : the difficult transition from international aid recipient to oil-producer », *Resource Politics in Sub-Saharan Africa*, Hamburg African Studies, 14, mars 2006.)

²⁰² Données de l'entreprise WesternGeco. *Economist Intelligence Unit* (Country Profile, 2004) évalue lui la production à 120 000 barils/ jour à partir de 2009 qui peut doubler ensuite les années suivantes.

particulièrement le thon. Sans moyens et équipements suffisants, il a depuis son indépendance confié l'exploitation de la zone à des puissances étrangères (dans un premier temps l'URSS, puis l'Union européenne) en contrepartie de ressources financières.

Ce n'est qu'en mars 1998, sur l'insistance d'ERHC que l'Assemblée Nationale approuve la loi, préparée par un géographe américain, sur la ZEE, fixée à 200 miles des côtes, une zone dix fois supérieur à la superficie de l'archipel (64 550 miles²). São Tomé e Príncipe est le dernier des Etats du Golfe de Guinée à envoyer la délimitation de la ZEE aux Nations unies ce qui va rapidement poser problème avec ces plus proches voisins. Après plusieurs mois de négociations, des accords sont trouvés entre la Guinée Equatoriale, en novembre 1999 et le Gabon, en avril 2001 qui ne modifient pas les limites initiales. Les principales critiques viendront du Nigeria. En effet, après avoir retenu pendant 20 ans le principe de la ligne médiane équidistante, ce pays le remet en cause quand il reçoit les nouvelles frontières de São Tomé e Príncipe, préférant celui de la proportionnalité, qui tient compte de la taille du pays et sa population.²⁰³ Ces conflits frontaliers pour capter les revenus pétroliers sont fréquents dans le Golfe de Guinée qui demeure le lieu intense de batailles juridiques internationales entre Etats mais aussi entre les majors pétrolières internationales.²⁰⁴ Ces querelles sur les eaux territoriales ont d'ailleurs fait naître une véritable mini-industrie de conférences multilatérales et d'appel à des consultants occidentaux. Entre São Tomé e Príncipe et le Nigeria, on assiste à une querelle digne de David contre Goliath, comme le reconnaît le fils de l'ancien président, Patrice Trovoada qui a travaillé à l'époque pour ERHC : « *Nous avons commencé les discussions sur la base de 90% de parts pour les Nigériens et 10% pour nous. Mais on n'a pas lâché. Leurs prétentions ont été réduites. De toute façon 140 millions d'habitants contre 140 000 ...* »²⁰⁵. Le 21 février 2001, les Santoméens et les Nigériens parviennent à un accord²⁰⁶, qui prévoit la création d'une zone de développement conjoint (Joint Development Zone/JDZ) de 28 000 km², à cheval entre les eaux territoriales de São Tomé e Príncipe et du

²⁰³ Article 15 de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (dit de Montego Bay) stipule que « lorsque les côtes de deux Etats sont adjacentes ou se font face, ni l'un, ni l'autre de ces Etats n'est en droit, sauf accord contraire entre eux, d'étendre sa mer territoriale au-delà de la ligne médiane dont tous les points sont équidistants des plus proches des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale de chacun de ces deux Etats ». Le recours à la proportionnalité advient lorsqu'il est établi que la règle de l'équidistance compromet les proportions côtières des Etats voisins car elle peut entraîner des avantages démesurés au profit d'une des parties. Voir aussi LANJAVANT Emmanuel, *Droit de la mer*, Editions Cujas, 1982, pp.113-123.

²⁰⁴ On peut citer l'affaire du champ de Zafiro devant la Cour internationale de Justice de la Haye entre la Guinée Equatoriale, le Nigeria et le Cameroun, la tension autour de la péninsule de Bakassi entre Nigeria et Cameroun ou le litige autour de l'île de Mbanié entre le Gabon et la Guinée Equatoriale.

²⁰⁵ SERVANT Jean-Christophe, « Fièvre pétrolière à São Tomé et Príncipe. Ressources naturelles, mercenaires et pressions géopolitiques », *Le Monde Diplomatique*, Octobre 2006

²⁰⁶ Le traité de la JDZ est disponible sur internet sur <http://www.nigeriasaotomejda.com/>. L'article 5 de la JDA crée une deuxième zone, Special Regime Area, qui représente une partie du bloc 246 à la fois situées dans les eaux territoriales du Nigeria et dans la JDZ. Selon les analyses de Total qui doit gérer l'exploitation, les réserves sont impressionnantes. Un accord est donc trouvé avec São Tomé e Príncipe pour qu'il perçoive une partie de cette manne financière mais il sera abandonné quelques années plus tard.

Nigeria. Une autorité conjointe est chargée de la gestion de cette zone (Joint Development Authority/ JDA) et du partage des ressources (60 % pour le Nigeria et 40 % pour São Tomé e Príncipe) sous la supervision d'un Conseil des ministres nigériens et santoméens. Le gouvernement de São Tomé e Príncipe obtient toutefois que les décisions de la JDA soient prises à parité (50% Sao Tomé et Príncipe/50% Nigeria). L'autorité indépendante est inaugurée en janvier 2002 à Abuja (Nigeria) en présence des présidents Menezes et Obasanjo : l'ancien président santoméen de la société STPetro, qui a cessé d'exister en 1999, prendra la présidence du Conseil d'administration.²⁰⁷ Cette forme de règlement des conflits frontaliers figure à l'article 74 de la Convention sur le droit de la mer, mais rares sont les cas où l'on confie la gestion à une autorité indépendante. Hormis São Tomé e Príncipe, d'autres zones de partage existent à travers le monde, notamment entre l'Australie et l'Indonésie et avec le Timor Oriental ou encore entre l'Arabie Saoudite et le Koweït.²⁰⁸ Le contrat établissant la JDZ a une durée de 45 ans et prévoit une révision au bout de 30 années. Cet accord est pour certains « *un pis-aller pour São Tomé e Príncipe qui n'avait pas les moyens de s'offrir une batterie d'avocats et d'aller devant la justice internationale.* »²⁰⁹ On entend parler de tutelle du Nigeria ou certains y voient la naissance d'une « entité extra-territoriale » où l'archipel n'aurait plus aucun contrôle ; pour les décideurs santoméens, il s'agit plutôt d'un succès.²¹⁰

La création de cette zone de développement conjointe ne met pas fin à la frénésie des investisseurs étrangers, bien au contraire. Huit jours avant la signature du traité de la JDZ, une entreprise norvégienne, Petroleum Geo-Services (PGS), obtient l'exclusivité des droits sur les études sismiques suite aux négociations menées par un canado-ukrainien, Wade Cherwayko, avec les autorités de l'archipel. PGS obtient un contrat très avantageux d'une durée de 10 ans.²¹¹ Sans expertise et ressources humaines qualifiées, l'Etat santoméen est encore une fois démuné face à ces investisseurs-prédateurs. L'accord avec PGS et son comportement à São Tomé e Príncipe seront dénoncés quelques années plus tard par une ONG norvégienne, Norwatch²¹².

Avec la société américaine ERHC, les choses vont se compliquer. Le gouvernement santoméen dénonce en 1999 l'accord signé en 1997, considérant qu'ERHC n'avait pas

²⁰⁷ Une succursale de cette autorité conjointe est toutefois basée à Sao Tomé depuis février 2004

²⁰⁸ Travaux du cabinet Kendall Freeman, « Joint Development Zones and cross-border utilizations living with imperfection », novembre 2003. Pour en savoir plus sur la zone conjointe entre l'Australie et le Timor Oriental, CATRY Jean Pierre, « Quand l'Australie spolie le Timor », *Le Monde Diplomatique*, novembre 2004.

²⁰⁹ TOVI Laurence, « Le pétrole de São Tomé sous tutelle nigérienne », *Les Echos*, 2 juin 2006.

²¹⁰ Voir Annexe 6 Carte « Le pétrole à São Tomé e Príncipe ».

²¹¹ La compagnie percevra 10% de tous les bonus à la signature payés sur les blocs étudiés et détient un contrat de partage de production sur 3 blocs de son choix en échange d'un bonus à la signature de 2 millions de dollars.

²¹² NORWATCH, *Play for Oil : PGS on Sao Tomé e Príncipe : How the doors were opened for Norwegian seismic surveys in the Gulf of Guinea*, 20 octobre 2006.

respecté ses engagements (le versement de sommes d'argent) dans les délais impartis. Le gouvernement engage une procédure auprès de la Chambre Internationale de Commerce de Paris mais la société américaine est au bord de la faillite et accuse les Santoméens de corruption²¹³. Elle est rachetée en 2001 par Emeka Offor, un multi-millionnaire Nigérian qui dirige la société Chrome Energy, principal bailleur du parti nigérian du président Obasanjo.²¹⁴ De l'ethnie Ibo, il aurait été spolié de ses parts dans le pétrole onshore nigérian et aurait reçu, grâce à son amitié avec le vice-président du Nigeria Atiku Abubakar, l'assurance de pouvoir exploiter de l'or noir dans la JDZ. Sous la pression nigériane et d'ERHC, les autorités de São Tomé e Príncipe sont contraintes de mettre fin aux poursuites judiciaires et d'accepter une renégociation des accords en mai 2001. Une condition est même ajoutée : la signature de ces accords est conditionnée à la création de la JDZ. Elle interviendra six jours plus tard...²¹⁵

Pour des spécialistes de la question pétrolière, les accords signés en 1997 et renégociés en 2001 par ERHC, PGS mais aussi par Mobil avec le micro-Etat sont sans aucun doute « *les plus mauvais de l'histoire de l'industrie pétrolière africaine. On ne leur trouve aucun précédent.* »²¹⁶ Selon les estimations du FMI, il pourrait rapporter plus de 1,4 milliards de dollars à ERHC et finalement presque rien à l'Etat santoméen qui se voit dépossédé par les compagnies étrangères et par le Nigeria des revenus de ses ressources naturelles.

Les logiques de prédation des acteurs transnationaux se sont donc multipliées avec la découverte de pétrole conduisant São Tomé e Príncipe à négocier une partie de sa souveraineté sous la contrainte d'un accord pétrolier et la pression d'un géant, le Nigéria. Nicolas Shaxson, journaliste et analyste britannique du Royal Institute for International Affairs estime que « *les Américains d'abord, les Nigériens ensuite, ont berné ce petit pays avec ERHC. Pour débloquer l'argent des premières adjudications, São Tomé e Príncipe ne pouvait qu'accepter les propositions nigérianes concernant les secondes attributions des blocs.* »²¹⁷ Christian Hellinger n'est pas absent de ces affaires puisqu'il détient une participation dans la société ERHC/Chrome.

Ainsi, alors même que la production du pétrole était loin de commencer dans les années

²¹³ Certains Santoméens ont tiré profit de la venue d'ERHC en devenant des consultants bien rémunérés (plus de 5000 dollars/mois).

²¹⁴ Elle reste toutefois une société américaine à capitaux à majorité nigériens. Un des dirigeants est Howard F. Jeter, un ancien ambassadeur des Etats-Unis au Nigeria.

²¹⁵ Un droit de veto que s'octroie le Nigeria sur le développement pétrolier de STP pour *The Economist Intelligence Unit, Country Profile*, 2004.

²¹⁶ FRYNAS Jędrzej, WOOD Geoffrey, SOARES DE OLIVEIRA Ricardo.M.S, *op. cit.* Ricardo Soares de Oliveira déclarait au journal les Echos, le 2 juin 2006 que « *les contrats sont extrêmement défavorables pour STP, et comportent des clauses totalement léonines qui n'ont pas d'équivalent dans l'histoire de l'industrie pétrolière africaine depuis la fin de l'époque coloniale.* ». Gavin Hayman de l'ONG Global Witness déclarait « ERHC a tiré un arrangement très lucratif avec des conditions totalement opaques » (in ANDERSON Jon Lee, *op. cit.*)

²¹⁷ SERVANT Jean Christophe, *op. cit.*

2000, un avant-goût des pétrodollars a déjà fait son effet dans l'archipel et influencé l'élite politique.

3) Premières attributions et croissance de l'instabilité structurelle

Les années 2001 et 2002 sont des années décisives à São Tomé e Príncipe où deux élections présidentielles et législatives sont organisées. Ils voient la victoire de Fradique de Menezes, soutenu par l'ancien président Trovoada, qui reconnaitra quelques années plus tard, que « *les résultats des élections furent faussées à cause de l'argent* »²¹⁸. En effet, au soutien financier traditionnel gabonais et angolais s'ajoute de l'argent en provenance de Taiwan et du Nigeria. Le nouveau président reconnaîtra avoir reçu 100 000 dollars de la part d'Emeka Offor pour financer sa campagne électorale. Une enquête du *US Security and Exchange Commission* confirme qu'un demi-million de dollars, ayant transité dans des paradis fiscaux mais provenant d'ERHC, auraient servi à rémunérer le soutien de certains Santoméens impliqués dans la renégociation du contrat avec cette compagnie américaine²¹⁹. En juillet 2007, c'est au tour d'une commission du Sénat américain *Permanent Subcommittee on Investigations*, spécialiste des investigations sur le pétrole africain, d'envoyer une citation à comparaître à ERHC pour ses actions à São Tomé e Príncipe.

L'arrivée de la manne pétrolière renforce le comportement de l'élite santoméenne qui tout comme elle profite de l'aide étrangère, va profiter des premiers pétrodollars. Le cercle des bénéficiaires s'élargit.²²⁰ Un représentant d'une institution financière compare l'élite politique à de « petits escrocs ».²²¹ Bien que les deux leaders politiques Trovoada et Menezes dénoncent devant la communauté internationale les accords, « *these deals were disastrous* »²²², les logiques clientélistes et la corruption renforcent la domination de l'élite du micro-Etat. Au contraire d'un système à élections, les revenus pétroliers encouragent le monde politique à se désintéresser de la fourniture des biens collectifs au profit d'un clientélisme permettant d'acheter les leaders d'opinion capables d'influencer les électeurs. Nous pourrions appliquer à São Tomé e Príncipe ce que Roland Pourtier analyse à propos du Gabon, « *un émirat équatorial, peuplé d'à peine un million d'habitants, qui peut être géré comme une grande*

²¹⁸ FRYNAS Jędrzej, WOOD Geoffrey, SOARES DE OLIVEIRA Ricardo.M.S, *op. cit.*

²¹⁹ Un sénateur américain, William J. Jefferson, est également suspecté de corruption par la justice américaine, notamment pour ses liens avec la société ERHC. (in MEIER Barry, « No Oil Yet, but Tiny African Isle Finds Dealings Just as Slippery », *International Herald Tribune*, 2 juillet 2007);

²²⁰ Fradique de Menezes, peu après son élection, en profite pour créer son nouveau parti politique, le *Movimento Democrático das Forças de Mudança* (MDFM).

²²¹ « *micro-crooks* » (in SOARES DE OLIVEIRA Ricardo M.S, *Oil and Politics in the Gulf of Guinea*, New York, Columbia University Press, 2007)

²²² SHAXSON Nicholas, *op. cit.*, p. 153.

famille »²²³. L'attrait de la rente pétrolière, remplaçant l'aide internationale qui se fait de moins en moins conséquente, et les accords qui s'en suivront, vont déstabiliser pendant longtemps l'élite santoméenne au pouvoir. On compte plus de sept gouvernements différents pendant la première présidence de Fradique de Menezes. Patrice Trovoada²²⁴, le fils de l'ancien président de la République, est nommé un temps ministre des Affaires Etrangères avant qu'en 2002, le président de Menezes accuse la famille Trovoada de vouloir le déstabiliser, la rendant responsable de la signature des premiers accords pétroliers désastreux pour l'archipel.

Le plus grand signe d'instabilité est perçu dans l'archipel, le 16 juillet 2003, lors du coup d'Etat mené par des militaires santoméens et d'anciens *Buffalos*²²⁵. Ils réclament l'application des accords passés avec le gouvernement santoméen pour leur réintégration dans la société santoméenne. Mais pour la communauté internationale et l'élite santoméenne, il ne fait aucun doute que c'est le pétrole qui est à l'origine de ce coup de force. Le président Menezes est alors étrangement en visite privée au Nigeria où il participe à un sommet de la Fondation Sullivan, qui fait la promotion des intérêts afro-américains en Afrique. Son président Andrew Young, ancien ambassadeur américain aux Nations unies et ancien maire d'Atlanta, déclare « *I don't know what happenend in São Tomé, but I know nothing happened until someone announced there was plenty of oil.* »²²⁶ Les militaires souhaitent envoyer un SOS à la communauté internationale pour qu'elle prête attention à la misère de l'archipel avant l'arrivée du pétrole. Toutefois, le coup d'Etat s'inscrit dans un contexte plus complexe, réduit aux questions du pétrole par la communauté internationale. Certains mutins n'en étaient pas à leur première tentative puisqu'en mars 1988, ils avaient débarqué dans la baie de São Tomé en provenance du Cameroun pour déstabiliser le pouvoir de Pinto da Costa sans succès. Ils ont depuis créé un parti politique dans l'archipel, Frente Democrata Crista (FDC) qui n'a obtenu que de faibles résultats aux différentes élections.²²⁷ La communauté internationale condamne dans son ensemble ce coup d'Etat et quelques jours plus tard, Fradique de

²²³ POURTIER Roland, *Afriques Noires*, Paris, Hachette, 2001, p. 101.

²²⁴ Il vit entre l'archipel, Paris et Houston, où il détient une société de construction. Perçu par certains comme le « Baby Doc », en référence à la dynastie Duvalier, il était candidat à l'élection présidentielle de juillet 2006 face à Fradique de Menezes.

²²⁵ «Le bataillon Buffalo», unité spéciale du régime sud-africain de l'apartheid, était chargée de combattre les mouvements de libération proches de l'ANC en Afrique lusophone, comme le MPLA au pouvoir en Angola ou la Swapo en Namibie. Outre les Santoméens, le bataillon comptait des Namibiens, des Mozambicains et de nombreux Angolais qui ont combattu au côté de l'Unita de Jonas Savimbi contre le régime marxiste de Luanda.

²²⁶ SEIBERT Gerhard, « The bloodless coup of July 16 in Sao Tomé et Principe », *Lusotopie*, 2003.

²²⁷ Ils ont depuis installé une société à STP, Falcon Group, qui a obtenu l'accord du gouvernement santoméen pour la construction d'un complexe touristique dans une des parties les plus belles au Nord de l'archipel. Elle est une zone protégée. Leur clientèle est principalement composée de Sud-Africains. Aujourd'hui, les travaux n'ont pas commencé mais les spéculations vont bon train sur l'utilité de ce complexe, certains y voient encore une possibilité supplémentaire pour du commerce illégal ou du blanchiment d'argent sale.

Menezes, accompagné d'Olusegun Obasanjo, fait son retour dans l'archipel. La visite privée au Nigeria se transforme en visite officielle et le président nigérian va même jusqu'à proposer l'intervention de son armée pour rétablir l'ordre.

Avant ce coup de force, le président santoméen, conseillé par de célèbres avocats américains²²⁸, parvient à renégocier les accords avec PGS, ERHC et Mobil au cours du premier semestre 2003. Le contrat de la société Mobil, devenue Exxon Mobil, renégocié le 23 février 2003, limite l'option de la compagnie sur trois blocs pétroliers, à raison de 40% pour le premier et 25% pour les deuxième et troisième. Elle obtient aussi le droit de prendre une option sur ces blocs avant la société ERHC laquelle voit, après d'âpres négociations, les clauses du contrat de 2001 abandonnées au profit d'une augmentation de ses intérêts²²⁹.

Suite à ces renégociations et avec beaucoup de retard, l'autorité conjointe de la JDZ, avec l'accord du gouvernement santoméen et le Nigeria, lance le premier appel d'offres pour l'attribution de 9 blocs de la JDZ le 22 avril 2003. Le montant minimum pour l'acquisition d'un bloc est fixé à 30 millions de dollars. Le 27 octobre 2003, les 33 offres faites par une vingtaine de compagnies pétrolières sont rendues publiques. Une seule société française, Maurel et Prom, oeuvrant dans le bois et reconvertie récemment dans le pétrole, se porte candidate pour l'attribution du bloc 6 promettant un bonus de 55 millions d'euros mais celle-ci n'a pas passé le seuil des critères techniques fixé par le cabinet d'audit chargé de l'examen des différentes offres. La société Total, quant à elle, juge le potentiel de la JDZ peu attractif. Les autres offres proviennent d'entreprises américaines, nigérianes, d'Afrique du Sud et du Canada. ERHC et Mobil font valoir leurs droits préférentiels.

Le 29 avril 2004, seul le bloc 1 de la JDZ est attribué à Chevron Texaco, opérateur avec 51%, Mobil et à une société norvégienne, Equity Energy Resources liée à une société nigériane Dangote. La signature du contrat d'exploration aura lieu le 12 février 2005 à São Tomé en présence des présidents du Nigeria et de São Tomé e Príncipe et des représentants des compagnies pétrolières, en échange du paiement d'un bonus à la signature de 123 millions de dollars. 49,2 millions de dollars seront versés à São Tomé e Príncipe en vertu du traité de la JDZ. Pour les autres blocs de la JDZ, les problèmes persistent et le comportement de l'élite santoméenne, toujours en quête des meilleures opportunités de financements, contrarie le gouvernement du Nigeria²³⁰.

²²⁸ Michael O'Connor et Greg Craig qui défendaient Bill Clinton dans l'affaire Monica Lewinsky. Greg Craig a rencontré le président Menezes par l'intermédiaire de Joseph P. Kennedy II, ancien parlementaire de Boston.

²²⁹ Une option de 6 blocs pétroliers au choix dans la JDZ à raison de 15 à 30% par bloc. Elle obtient également le droit de ne pas payer les bonus à la signature ce qui entraînera un important manque à gagner pour l'archipel.

²³⁰ En mars 2004, le gouvernement de São Tomé démissionne suite à une nouvelle affaire concernant le pétrole. En effet, le ministre des Ressources naturelles, M. Vera Cruz et le ministre des Affaires étrangères, M. Meira Rita, membres du parti du président Menezes (MDFM), ont signé en janvier 2004 un accord de commercialisation du pétrole brut avec la société

Ce n'est qu'un an plus tard, en novembre 2004, que la JDA lance un nouvel appel d'offres pour l'attribution des blocs 2 à 6 de la JDZ, avec l'espoir de susciter l'intérêt de nouvelles sociétés étrangères notamment chinoises et françaises. Il est clos un mois après mais les attributions tardent à venir suite à de nouveaux rebondissements au sein du gouvernement santoméen. La commission parlementaire pour les affaires pétrolières dénonce de nombreuses irrégularités suite à ce nouvel appel d'offres, notamment concernant la société ERHC et la participation aux négociations de Santoméens détenant des parts dans quelques compagnies pétrolières candidates.²³¹ Les blocs 2, 3, 4, 5 et 6 de la JDZ sont attribués par la JDA le 31 mai 2005,²³² et huit jours après, le gouvernement santoméen démissionne sur fond de grève des fonctionnaires et du dossier pétrole. Alors qu'aucun contrat n'est encore signé, la publication en décembre 2005 du rapport du Procureur Général de São Tomé e Príncipe, aidé par des avocats américains à la retraite²³³, provoque de nouveaux remous. Il déclare que « *les procédures utilisées pour sélectionner les compagnies qui ont remporté les appels d'offre ont été gravement viciées et n'ont pas été conformes aux standards internationaux minimaux* ». L'attribution des cinq blocs s'est faite « *au détriment des intérêts financiers de Sao Tomé et Príncipe* », et a bénéficié à « *plusieurs compagnies non qualifiées* ».²³⁴ Dans ses vœux à la population santoméenne, le 31 décembre 2005, le président déclare que ce rapport est « *corrosif et partial* » et a été « *commandé* », percevant la main des Américains, le rapport ayant été écrit au préalable en anglais. Il reconnaît toutefois que les accords avec ERHC sont criminels.

Le conseil des ministres de la JDZ ne remettra pourtant pas en cause les attributions et les premiers contrats des blocs 2,3 et 4 seront signés, deux ans après celui du bloc 1. Au lieu de percevoir plus de 80 millions de dollars des bonus à la signature, le gouvernement

Energem Petroleum Corporation Ltd (Afrique du Sud, basée à Guernesey), filiale de la société canadienne DiamondWorks Ltd, accord qui avait été négocié avec Patrice Trovoada, fils de l'ancien président de la République et conseiller pour le pétrole du président Menezes. Mais cet accord a été signé sans le visa de la commission parlementaire nationale pour le pétrole et sans informer la Première ministre, Maria das Neves qui demande donc au président de la République la démission de ces ministres.

²³¹ C'est notamment le cas de Mateus Meira Rita, ancien ministre des Affaires étrangères, devenu par la suite directeur du cabinet du président Menezes, puis ambassadeur de São Tomé e Príncipe au Nigeria. Il détiendrait des parts de la société EHRC-Chrome Energy. En mai 2005, c'est au tour de Patrice Trovoada d'être démis de ses fonctions de conseiller personnel du président santoméen pour « *conflits d'intérêts* ». Il détient des parts dans la société Equator Exploration dirigée par Wade Cherwayko qui a racheté en 2000 les droits et les avantages de l'entreprise norvégienne PGS.

²³² Voir Annexe 7 « *Carte des blocs de la JDZ et la liste des attributions par bloc* ».

²³³ Ils sont issus de l'organisation *International Senior Lawyers Project (ISP)* et du *National Energy Law & Policy Institute (NELPI)* dirigé par Robert D. "Dobie" Langenkamp. Ils sont financés par l'Open Society Institute fondée par Georges Soros. On peut toutefois douter de leurs intentions, un des ces avocats, Gregory Pensabene, est en effet lié à la compagnie américaine Anadarko qui a obtenu des parts dans le bloc 3 de la JDZ. Quant à Georges Soros, il détiendrait 6,4 % de parts dans la compagnie américaine Pioneer Natural Resources, une société qui détenait des parts dans les blocs 2 et 3 de la JDZ avant de se retirer en février 2006. <http://erhc.blogspot.com/>

²³⁴ Procureur Général de São Tomé e Príncipe, *Investigation and Review, Second Bid Round, Joint Development Zone Nigeria STP*, 2 décembre 2005. http://www.earthinstitute.columbia.edu/cgsd/STP/documents/PGR_Report_English.pdf

santoméen ne percevra qu'une vingtaine de millions de dollars, conséquence des accords qui la lient avec la compagnie ERHC²³⁵.

Le pétrole a ainsi renforcé le système mis en place par l'élite santoméenne depuis l'indépendance. La prédation des acteurs étrangers, le Nigeria et les compagnies étrangères, ont renforcé les stratégies de clientélisation et d'extraversion, chaque représentant de l'élite voulant tirer les bénéfices de la manne pétrolière. Avant même l'extraction des premières gouttes de pétrole, le micro-Etat est déjà confronté à la malédiction pétrolière. Les « familles » à la tête du pays, dépendantes de l'aide internationale, se transforment peu à peu en « pétro-élites ».²³⁶

Cela n'empêche pourtant pas les dirigeants santoméens de se faire les chantres de la transparence et de la bonne gouvernance. Le président de la République déclare à la tribune de l'ONU en septembre 2004 : « *I am not a politician. I am a businessman: a former cocoa trader. I promised my people that Sao Tome and Principe will be a model for oil transparency and sustainable economic development, based on democracy, human rights, and the rule of law, supporting a free-market diversified economy. We invite you to share with us in achieving our goals* »²³⁷. Le MLSTP tient un discours identique.²³⁸

B - L'impératif international : le défi de la transparence financière

Depuis une petite dizaine d'années, face aux effets désastreux que provoque l'exploitation du pétrole dans les pays en voie de développement, la communauté internationale et en premier lieu les acteurs transnationaux (organisations internationales et ONG) ont souhaité jouer un rôle sur la scène pétrolière internationale face aux Etats producteurs et aux compagnies pétrolières. En dénonçant publiquement les pratiques illicites des gouvernements et en élaborant un discours éthique à vocation universelle, elles ont réussi à modifier les comportements des acteurs étrangers. L'année 1995 marque pour beaucoup un tournant décisif pour la scène pétrolière africaine avec l'irruption forcée du thème de la responsabilité sociale des entreprises à l'occasion de la mise en accusation de Shell au Nigeria dans le cadre

²³⁵ Le montant total des bonus perçus par Sao Tomé et Príncipe est de 28,6 millions dollars. Il n'aurait toutefois toujours pas été versé au gouvernement santoméen suite à un contentieux avec le Nigeria. Une partie des fonds auraient en effet servi à rembourser des avances faites par le Nigeria pour le fonctionnement de la JDA.

²³⁶ SOARES Ricardo et BERNER Thousten, « Getting tough with the petro-elites », *International Herald Tribune*, 10 avril 2007.

²³⁷ MENEZES Fradique, 24 septembre 2004, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations unies, New York

²³⁸ Rafael Branco, ministre des ressources naturelles, 24 juin 2003, Congrès Washington West Africa Exploration in Oil and Gas « We sincerely believe that our functioning democratic institutions will guarantee transparency and accountability. We seek to avoid any abuse of public power and corruption of public money. We will do everything within our power to ensure that good governance and sound fiscal policies will guarantee that our oil revenues will benefit all Sao Tomeans for many generations to come. »

de l'affaire Ken Saro-Wiwa. Il est évident que ces considérations éthiques existaient déjà au lendemain du contre-choc pétrolier en 1986, ou à la fin de la guerre froide qui a permis d'élargir le champ de compétition des acteurs pétroliers. Les années 2000 montrent cependant une appropriation totale par la communauté internationale de ces thématiques. Le procès engagé en France contre les anciens dirigeants de la société Elf Aquitaine ont montré comment des sommes colossales pouvaient être prélevées sur l'argent du pétrole pour le financement des partis politiques et l'enrichissement personnel, au Nord comme au Sud. Au Tchad, les pressions des ONG internationales de protection de l'environnement ou de défense des droits de l'homme ont poussé la Banque Mondiale à conditionner le prêt pour le financement du projet d'oléoduc Tchad-Cameroun à une supervision internationale de l'utilisation des revenus pétroliers ainsi générés, en faisant un modèle pour la scène pétrolière mondiale. La constitution d'une coalition internationale d'ONG « Publiez ce que vous payez » (Publish what you pay) et la création de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (Extractive Industry Transparency Initiative EITI), sous l'impulsion du gouvernement britannique, ont définitivement mis le thème de la transparence au devant de la scène pétrolière internationale.

L'archipel santoméen n'échappe pas à cette dynamique. La communauté internationale a, dès le début des affaires pétrolières, souhaité que ce pays devienne un modèle de bonne gestion des ressources naturelles. A côté des compagnies pétrolières privées, le petit archipel a accueilli un nombre impressionnant de consultants étrangers, organisations internationales et ONG qui souhaitaient éviter que São Tomé e Príncipe souffre de la « malédiction pétrolière ». Certains spécialistes l'imaginent déjà comme le futur « *Monaco de l'Afrique* ». ²³⁹ Ainsi après les plans d'ajustement structurel, São Tomé e Príncipe s'est vu imposer de l'extérieur un agenda sur les questions de la transparence et de la bonne gouvernance.

Nous étudierons quelles ont été les actions de la communauté internationale au sens large pour faire de ce micro-Etat un modèle de législation pétrolière. Puis nous verrons dans une deuxième partie, l'action entreprise par les acteurs transnationaux étrangers et plus particulièrement les ONG, dans la tentative de faire émerger une société civile santoméenne, garante de ce nouveau agenda international.

1) Un modèle de législation pétrolière souhaité par la communauté internationale

Pour la communauté internationale, un micro-Etat est parfait pour construire un modèle

²³⁹ ANDERSON Jon Lee, *op. cit.* Le groupe touristique portugais Pestana est d'ailleurs en train d'installer le premier casino de l'archipel.

de bonne gouvernance et de transparence dans l'utilisation et la gestion des ressources naturelles. Pourtant, les échecs des politiques de développement imposées par l'extérieur (plans d'ajustement structurel, réforme foncière...) n'ont pas fait de l'archipel un symbole de réussite de l'aide internationale mais ont plutôt conduit le pays au sous-développement avec une dette représentant plus de 650% du PIB.

L'arrivée des pétrodollars et les premières prédatons des compagnies étrangères ont amené les acteurs transnationaux à réagir. L'élite santoméenne, pas formée sur les questions pétrolières, s'est, en effet, montrée totalement vulnérable et à la merci d'investisseurs étrangers. Trois groupes d'acteurs étrangers sont intervenus pour « aider » le pays à adopter une législation réglementant la gestion de la rente pétrolière : les organisations internationales (Banque Mondiale et FMI), l'Earth Institute de l'Université de Columbia dirigé par Jeffrey Sachs et des indépendants (avocats américains, spécialistes reconnus des questions pétrolières). Nous excluons volontairement le travail fait par les ONG étrangères qui feront l'objet de la partie suivante. Ces acteurs sont totalement interdépendants et agiront plus ou moins de concert, notamment en vue de l'établissement d'une loi sur les revenus pétroliers.

Les organisations internationales sont intervenues tardivement sur la question pétrolière à la fin des années 90 mais elles se sont montrées assez présentes à São Tomé e Príncipe. Le FMI a aidé le gouvernement à dénoncer les accords signés avec les compagnies ERHC, Mobil et PGS. Les autorités santoméennes ont en effet reconnu auprès du FMI dès 2002 que la renégociation secrète des accords « *manquait de transparence et posait de sérieux problèmes de gouvernance.* »²⁴⁰ C'est avec son aide que le président de la République a pu renégocier pour la troisième fois ces accords au premier semestre 2003. Les Nations unies, et plus particulièrement le PNUD, ont, quant à eux, peu d'expérience sur la scène pétrolière. Un ancien représentant du PNUD à São Tomé e Príncipe nous déclarait que, jusqu'en 2002, peu de choses avaient été faites pour aider les autorités santoméennes à faire face à la manne pétrolière. Depuis, un programme est spécialement consacré à la question pétrolière portant sur trois objectifs : la sensibilisation à la question pétrolière, le développement d'un processus participatif entre le gouvernement et la population sur cette question et enfin la gestion des ressources. Ils ont entre autre financé la venue d'experts et de spécialistes dans l'archipel et aidé à la formation de quelques Santoméens.

La Banque Mondiale n'a financé que des programmes d'amélioration de la gouvernance et de formation. Mais forte de son engagement au Tchad où elle a appuyé la

²⁴⁰ FMI, « São Tomé-Letter of Intent, and Technical Memorandum Of Understanding », 9 janvier 2002.

mise en place d'un dispositif réglementaire destiné à garantir l'utilisation des revenus pétroliers au service de la lutte contre la pauvreté, elle fait preuve d'expérience dans le domaine. Le projet pétrolier du Tchad, né dans les années 70, n'avança pas sur le plan opérationnel durant près de vingt ans faute de stabilité politique sur le terrain. En 1993, avec l'arrivée d'Idriss Deby, Elf intégra le consortium aux côtés de Shell et Exxon, probablement sous la pression du gouvernement français, peu satisfait de voir les ressources pétrolières d'un pays ami se retrouver entièrement aux mains d'intérêts anglo-saxons. La production pétrolière au Tchad est toutefois conditionnée à la construction d'un oléoduc permettant de transporter le pétrole vers la mer en traversant le Cameroun. C'est sur ce projet que la Banque mondiale est saisie d'une demande de cofinancement en 1994, sa participation devant permettre d'assurer la stabilité du contrat pétrolier face aux risques de défaillance de l'Etat. Sous la pression des ONG internationales, elle exige comme condition à sa participation, que le gouvernement du Tchad se dote d'une loi de gestion des revenus pétroliers. Adoptée en 1999, elle stipule que 80 % des revenus pétroliers seront consacrés aux dépenses dans six secteurs prioritaires (l'éducation, la santé, le développement rural, les infrastructures, l'environnement et les ressources en eau)²⁴¹. Elle prévoit également que 10 % des bénéfices revenant au Tchad soient bloqués sur un compte « séquestre » à la City Bank de Londres au bénéfice des générations futures. Cette loi, fruit d'un travail complexe entre les différents acteurs internationaux, fait figure de « *modèle pour tout nouveau projet de ce type à travers le monde* »²⁴² déclare le représentant de la Banque Mondiale en septembre 2002. Un modèle toutefois remis en cause dès l'entrée en production en 2003, des voix s'élevant contre les clauses restrictives de la loi, portant atteinte aux intérêts tchadiens. Elle est présentée comme un diktat contre le Tchad. En janvier 2006, le gouvernement tchadien renonce au « Fonds pour les générations futures », provoquant des réactions très vives de la Banque mondiale ulcéré par l'échec de son modèle tchadien.

C'est pourtant cette loi qui inspira les différents spécialistes qui viendront à São Tomé au cours des années 2003 et 2004 pour aider les députés santoméens à se préparer au pétrole. Une première loi cadre sur les activités pétrolières a été adoptée en 2000 avec l'aide d'un cabinet juridique américain et d'experts financés par la Banque Mondiale. Avec l'aide étrangère, le gouvernement crée en juin 2004 l'Agence Nationale du Pétrole (ANP-STP), organe de gestion et d'exécution au quotidien de la politique nationale dans le domaine des hydrocarbures, rattachée au ministère de l'environnement, des infrastructures et des ressources naturelles. Elle reçoit l'assistance du Brésil, du Nigeria, de l'Angola, de la

²⁴¹ Pour en savoir plus : GARY Ian et KARL Terry, *op. cit.*, p.70

²⁴² Mohamed Diop, Représentant permanent pour l'Afrique de la Société Financière Internationale, 25 septembre 2002

Norvège et des organisations internationales (PNUD et Banque Mondiale).

Mais c'est sur la question de la gestion des ressources pétrolières que la communauté internationale n'hésita pas à employer d'importants moyens. En 2003, un premier séminaire international est organisé dans l'archipel pour sensibiliser l'élite à la question pétrolière avec des représentants du PNUD, de Steve Cooper, ancien gouverneur de l'Alaska, riche Etat pétrolier et des représentants de la Columbia University. Ces derniers sont présents à la suite d'une rencontre entre Fradique de Menezes et Jeffrey Sachs, alors conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies. Ce dernier envisage d'envoyer une équipe d'universitaires et d'étudiants de l'institut qu'il dirige (Earth Institute de l'Université de Columbia) pour aider les parlementaires santoméens à mettre sur pied leur législation.²⁴³ En 2004, trois groupes d'acteurs doivent présenter un projet de loi : un groupe dirigé par Steeve Cooper, un autre composé de parlementaires santoméens et enfin les chercheurs l'*Earth Institute*, qui en réalité seront les seuls à proposer quelque chose de viable. Leur projet est soutenu par le PNUD et vanté auprès des Santoméens lors du Forum National organisé au printemps 2004. La loi est finalement adoptée en décembre 2004 par le Parlement santoméen et fait figure de modèle pour l'industrie pétrolière. C'est en effet une des rares fois où une législation est adoptée avant même d'avoir la confirmation de l'existence de pétrole dans les eaux territoriales.²⁴⁴ Très ambitieuse, elle prévoit la création de deux comptes du pétrole (un compte national du pétrole et un fonds permanent²⁴⁵) où seront versées toutes les recettes pétrolières. Ces comptes seront ouverts par la Banque centrale au nom de l'Etat auprès de la Fédéral Reserve Bank de New York. Elle est toutefois aujourd'hui critiquée par certains Santoméens qui la jugent trop complexe et sera sans doute amené à évoluer les prochaines années, au risque d'avoir les mêmes résultats qu'au Tchad.²⁴⁶

Sur la transparence des fonds pétroliers, les présidents Menezes et Obasanjo se sont engagés le 26 juin 2004 à respecter ce principe, introduisant une clause dans tous les contrats signés avec les compagnies pétrolières, en vue de la future exploitation de la JDZ (Déclaration

²⁴³ Le travail de la Columbia University ne se cantonne pas à la législation pétrolière, les universitaires en font un terrain d'étude mettant en place des projets liés à l'électrification, aux télécommunications, à la lutte contre le paludisme. Une sorte de *business academy* financée par l'Open Society, la fondation de Georges Soros. La Columbia University ne fait aucune publicité à STP. Pour une des personnes qui a travaillé un temps à leurs côtés le mot d'ordre était « agir pour le gouvernement santoméen sans faire savoir que c'est eux qui le font derrière »

²⁴⁴ Une situation « ironique » pour Jeffrey Sachs. « *The irony is that the santomeans still haven't found oil, so I don't know whether this work will be useful or not.* » (Jeffrey Sachs, The e-bulletin of anti-corruption movement, *Transparency Watch*, mars 2007)

²⁴⁵ Le Fonds Permanent correspond au Fonds des générations futures dans l'expérience tchadienne. Les comptes du pétrole ne peuvent être débités ou souffrir de mouvement à débit qu'après la signature de quatre personnes : le président de la République, le Premier ministre, le directeur du Trésor et du Patrimoine et le directeur des Opérations extérieures de la Banque Centrale.

²⁴⁶ Pour une brève description des caractéristiques de cette loi, voir annexe 8.

d'Abuja). São Tomé e Príncipe²⁴⁷ a, comme le Nigeria, adhéré à l'Initiative de Transparence dans l'Industrie Extractive (EITI), initiative lancée par Tony Blair lors du sommet de Johannesburg en 2002. L'EITI vise à ce que les acteurs concernés, gouvernements et entreprises, s'engagent volontairement pour plus de transparence dans les flux financiers du pétrole et leur affectation. En Afrique, les gouvernements du Ghana, Congo et Gabon ainsi qu'un certain nombre de compagnies pétrolières ont adhéré à cette initiative.²⁴⁸

L'engouement des acteurs internationaux pour ce micro-Etat ne s'est pas démenti ces dernières années. Hormis les prestigieux spécialistes que sont Steeve Cooper et Jeffrey Sachs et la venue d'avocats américains reconnus, les autorités santoméennes ont multiplié les rencontres avec les experts, à l'instar de l'ancienne juge d'instruction française chargée notamment de l'affaire Elf, Eva Joly, venue animer un séminaire sur la corruption pétrolière à destination des parlementaires santoméens en novembre 2005. L'*Open Society Institute*, la fondation de Georges Soros, s'est également beaucoup investi dans l'archipel finançant la venue d'experts et avocats américains et une partie du projet de l'Earth Institute.

L'élite santoméenne a aussi beaucoup voyagé suivant des formations aux Etats Unis, au Nigeria, en Angola ou au Brésil mais les craintes demeurent. Le représentant du PNUD déclarait en 2004 : « *I am optimistic but very afraid. Spending the money wisely is the biggest challenge Sao Tome will ever face. So many mistakes have been made already in the initial contracts.* »²⁴⁹ Le rapport à l'extérieur est comme pour l'aide internationale une ressource majeure du processus de centralisation politique et d'accumulation économiques et ces formations ont en effet parfois conduit au renforcement de la « politique du ventre ».

De son côté, la population santoméenne fait preuve de son amertume devant la multiplication de conférences et de séminaires, mais l'absence d'aide financière concrète. « *We are bombarded with seminars, conferences, and lectures on transparency and good governance. Those transparency organisations have no front-end mechanisms to help or avoid corruption. They just put you on the list after you have done it. They are not aid programs.* »²⁵⁰ Les contestations viennent notamment de l'île de Principe, autonome depuis 1995.²⁵¹ La population (5000 habitants) reste à l'écart des négociations pétrolières alors que la

²⁴⁷ Le gouvernement santoméen s'est engagé en juillet 2007 à mettre en œuvre le plus rapidement l'EITI dans le pays, notamment avec la création d'une commission EITI réunissant des élus, des experts et la société civile.

²⁴⁸ Depuis son lancement en 2002, vingt pays ont adhéré à ce processus. Mais sur le terrain, les résultats sont loin d'être spectaculaires. Les élites peuvent toujours signer des grands principes, il n'y a pas de sanctions sérieuses s'ils ne les respectent pas. La société civile, qui doit contrôler la mise en œuvre du processus, n'en a souvent pas les moyens et certains pays pétroliers, comme l'Angola, n'hésitent pas à mettre en concurrence les compagnies occidentales et les intérêts pétroliers chinois et d'autres pays émergents, moins soucieux de transparence.

²⁴⁹ VIDAL John, « Oil grab in Africa », *Guardian Weekly*, 24 octobre 2004

²⁵⁰ SHAXSON Nicholas, *op. cit.*, p.162.

²⁵¹ Des revendications autonomistes se font entendre dès 1981 sur l'île de Principe. Mais ce n'est que le 29 avril 1995 qu'il obtient son autonomie débouchant sur la mise en place d'une Assemblée et d'un gouvernement régional.

zone pétrolière de la JDZ se situe au nord de l'île. A Principe, les actions de la communauté internationale sont peu visibles et le gouvernement régional a du mal à faire valoir les intérêts de Principe auprès du gouvernement national. Une situation qui pourrait à terme ressembler à celle de la province de Cabinda (Angola). Une importante partie de la population de ce territoire, qui produit un tiers du pétrole angolais, souhaite en effet l'indépendance, se sentant délaissé par leur gouvernement.

La communauté internationale a certes pu installer un modèle de législation pétrolière mais celui-ci s'avère aujourd'hui peu efficace car trop complexe. Aucun décret d'application n'a été publié depuis son adoption. Elle a aussi réussi à imposer l'agenda de la transparence des flux financiers comme un des éléments discursifs de l'élite santoméenne, mais ces mécanismes n'ont pas permis de mettre fin aux logiques de prédation et de clientélisation entre les compagnies privées, quelques Etats étrangers et l'élite santoméenne, laissant la population à l'écart du jeu pétrolier.

2) L'émergence d'une société civile par l'international

Le concept de « société civile » est selon Hegel « tout ce qui n'est pas l'Etat ». Mais en réalité, il y a plutôt une interpénétration entre la société civile et l'Etat dans nos sociétés. Un micro-Etat, du fait de sa faible population et de la très forte proximité qui existe entre les différents habitants, ne facilite pas la formation d'une société civile qui pourrait faire un contrepoids à l'élite au pouvoir. Comme pour tout Etat post-colonial, dépendant de l'aide, il est difficile de promouvoir un réel essor de la société civile. Celle-ci est en effet généralement créée par la prolifération des bailleurs de fonds étrangers qui mettent en place des projets dont la réalisation est assurée par des personnes locales. « *Cette prolifération d'ONG* », comme le font remarquer Patrick Chazal et Jean Pascal Dalloz, « *est moins un signe de la vitalité d'une société civile naissante que celui d'un déplacement des ressources* »²⁵². Les bailleurs de fonds suivant l'idéologie libérale de l'Etat minimal, sont en effet plus enclins à verser de l'argent à des ONG qu'à l'Etat. Comme nous l'avons vu, il se met en place à São Tomé e Príncipe « un marché international de l'assistance » et les logiques de prédation et de redistribution des ressources perdurent. La structuration de la société civile à São Tomé e Príncipe est caractérisée d'une part par la présence de quelques ONG internationales, comme ALISEI (ONG Italienne), l'AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès), International Alert, Médecins du Monde, et d'autre part de jeunes ONG locales, souvent nées sous l'impulsion des ONG internationales et dans le cadre de projets (RAPICO, MARAPA,

²⁵² CHABAL Patrick et DALLOZ Jean Pierre, *op. cit.*

ADAPPA, associations de quartier). Ces ONG développent leurs capacités au fil des projets, mais leurs possibilités d'action à long terme sont limitées car elles disposent de peu d'autonomie financière. Même s'il existe une Fédération des ONG à São Tomé e Príncipe, celles-ci ne forment pas une société civile à proprement parler.

Il est intéressant de constater qu'avec l'arrivée de la manne pétrolière, la question de la société civile se fait de plus en plus insistante dans l'archipel, notamment sous la pression de l'international. La société civile internationale avait certes déjà joué un rôle dans l'archipel dans les années 80 par l'intermédiaire d'Amnesty International qui dénonçait l'incarcération de Miguel Trovoada par le régime du parti unique et l'existence de tribunaux révolutionnaires.²⁵³ Avec les premières prospections dans les eaux territoriales et les malversations autour du pétrole, c'est de l'international que partiront les premières protestations. La faiblesse structurelle de l'Etat et sa tendance à l'extraversion laissent en effet l'espace d'expression et d'action sociale largement ouvert au déploiement d'acteurs transnationaux non-gouvernementaux. Une situation observable dans de nombreux pays de l'Afrique sub-saharienne, permettant aux ONG transnationales de faire des situations locales, des causes mobilisatrices de campagnes internationales, notamment sur la question pétrolière. La mobilisation des ONG transnationales écologistes et de protection des droits de l'homme qui s'est élargie à celles de développement et aux ONG anti-corruption au sujet du projet d'oléoduc entre le Tchad et le Cameroun financé par la Banque Mondiale en est un parfait exemple. La globalisation du débat a également pour effet d'accélérer les capacités d'organisation de la société civile locale par son intégration dans des structures militantes déjà opérationnelles à l'échelle transnationale. L'émergence de mouvements de mobilisation locale n'est possible que parce que ceux-ci sont soutenus et portés par les grands réseaux d'ONG transnationaux basés pour la majorité d'entre elles en Europe ou en Amérique du Nord. Au Congo Brazzaville, c'est l'Eglise qui a ouvert une brèche de liberté de parole en juin 2002 par la Déclaration des Evêques du Congo dans laquelle les réseaux militants de la société civile internationale ont pu s'engouffrer pour faire ensuite émerger une structure militante congolaise. L'engagement de l'Eglise est d'ailleurs très important sur ces questions puisqu'en juillet 2002 c'est l'ensemble des évêques de l'Afrique Centrale qui dénonçait le fait que « *le pétrole est encore, dans bien des cas, la réserve financière privée des pouvoirs en place* ». ²⁵⁴ Simultanément, en Europe, la campagne Publish What You Pay (PWYP) fut lancée par une

²⁵³ SEIBERT Gerhard, *Comrades, Clients and Cousins. Colonialism, Socialism and Democratization in Sao Tomé e Príncipe*, Leiden, Brill, 2006, p.148. Amnesty International se serait saisi de la question par l'intermédiaire de Mario Soares et de l'International Socialiste.

²⁵⁴ Déclaration des Evêques catholiques d'Afrique Centrale (Association des Conférences Episcopales de la Région de l'Afrique Centrale), juillet 2002, publiée à Malabo, Guinée Equatoriale.

coalition d'ONG pour exiger plus de transparence financière dans la gestion des revenus pétroliers.²⁵⁵ Elle reprend l'appel lancé en 1999 dans le rapport de Global Witness²⁵⁶, une ONG britannique, demandant aux compagnies pétrolières de rendre public les montants des transferts financiers qu'elles versent aux Etats dans lesquels elles sont présentes. La première victoire de la coalition est l'annonce faite quelques mois après par Tony Blair du lancement de l'initiative EITI.

A São Tomé e Príncipe, les premières critiques concernant les accords pétroliers proviendront de l'étranger. Au début de l'année 2002, un groupe d'une centaine de Santoméens de la diaspora, émigrés au Portugal, adresse une lettre ouverte, *A Coisa Publica II*, aux autorités de l'archipel critiquant la corruption et les premiers accords pétroliers conclus au détriment de l'intérêt des Santoméens. Ils constitueront quelques années plus tard une association Webeto, qui signifie « Yeux Ouverts » en langue forro.²⁵⁷ Comme le fait remarquer le coordinateur Afrique de la coalition PWYP, « *il s'agit d'une société civile expatriée avec une capacité de réalisation et d'action très limitée. Elle n'a aucune base locale. Ce sont des bourgeois expatriés qui cherchent à faire des choses pour leur pays d'origine* »²⁵⁸. Le pétrole, à la différence des autres Etats producteurs africains, n'a pas encore réussi à mobiliser la population santoméenne. Pourtant les institutions internationales ont tout tenté pour la faire émerger. Le PNUD, en association avec des chercheurs de l'Earth Institute, organisait en 2004 une vaste opération de sensibilisation et de consultation de la population santoméenne avec l'organisation d'un Forum National. Inscrit comme un objectif à tenir dans le Memorandum of Understanding à la suite du coup d'Etat de juillet 2003, il a permis de consulter plus de 3500 Santoméens dans 56 sites différents.²⁵⁹ Le PNUD a distribué un bulletin d'information sur le futur de l'archipel. Outre cette consultation populaire, les ONG santoméennes ont été invitées à participer à différents séminaires, organisés à São Tomé (au printemps 2005, *Living with oil*) ou dans la sous-région par la coalition PWYP (séminaires à Kribi en 2005 et à Limbe en 2007 au Cameroun²⁶⁰) mais l'embryon de société civile n'a jusqu'à aujourd'hui jamais été associé aux négociations sur le pétrole. La dénonciation des dernières attributions dans la JDZ a été faite par la coalition PWYP et

²⁵⁵ Les membres fondateurs sont Global Witness, la CAFOD, Oxfam, Save the children, l'Open Society Institute, principal bailleur de la campagne rejoint par les diverses branches nationales des réseaux Caritas, Amnesty International, Les Amis de la Terre, Pax Christi, Human Rights Watch.

²⁵⁶ GLOBAL WITNESS, *A Crude Awakening : The Role of Oil and Banking Industries in Angola's Civil War and the Plunder of State Assets*, Londres, 1999

²⁵⁷ <http://www.webeto.org>

²⁵⁸ Entretien avec l'auteur, avril 2007

²⁵⁹ De nombreuses analyses ont été faites sur cette consultation populaire presque unique au monde du fait de l'échelle du pays. SANDBU Martin, MASTERS William et HUMPHREYS Macarthan, « The role of leaders in democratic deliberations. Results from a field experiment in Sao Tome and Principe », *World Politics*, 58, juillet 2006.

²⁶⁰ Un séminaire devrait se tenir en octobre 2007 dans l'archipel organisé par la plateforme PWYP Afrique.

l'ONG Global Witness.²⁶¹ La tentative d'installation d'une antenne de Transparency International montre bien la fragilité de la société civile santoméenne. Profitant de la venue d'Eva Joly en novembre 2005, une Américaine, qui aurait travaillé une partie de sa vie au Gabon pour le gouvernement américain avant de venir habiter à São Tomé où elle joue un rôle particulièrement flou²⁶², a tenté de créer une antenne de Transparency International dans l'archipel. A la première réunion l'on pouvait compter une dizaine de participants, quelques semaines plus tard, il n'y avait plus personne. On pourrait appliquer à la société civile santoméenne ce que déclarait Georges Courade à propos du Cameroun : « *l'éclosion d'une citoyenneté ne peut se réaliser que dans les interstices des réseaux associatifs ou parmi ceux qui en sont exclus de fait, de plus en plus nombreux avec la crise. A condition toutefois qu'ils en prennent conscience et qu'ils aient le courage de s'engager, ce qui n'est pas une démarche fréquente ni aisée* »²⁶³ Il est encore trop tôt pour parler d'émergence d'une société civile à São Tomé e Príncipe. La taille et l'insularité sont sans doute en partie responsable de ces faiblesses, la superposition aussi immédiate entre élite et classe politique fait écran à la diversification des acteurs sociaux. Les liens de solidarité sont aussi des liens familiaux, de localité ou de groupe d'origine. En Guinée Equatoriale, micro-Etat voisin, la société civile est aussi très faible mais la situation est différente puisque les libertés sont bafouées par le régime autoritaire.

Il nous faut quand même nuancer notre propos en faisant mention d'une expérience pour le moins originale qui a vu le jour en mai 2001, la constitution d'un forum Internet²⁶⁴ qui permet d'échanger sur tous les sujets ayant trait à l'archipel. Il compte aujourd'hui 600 membres, la plupart santoméens mais l'on trouve également des étrangers, notamment des universitaires, intéressés par la vie santoméenne. Tout sujet y est abordé sans tabou, notamment la question pétrolière. On pouvait par exemple, y trouver, avant même sa divulgation aux autorités santoméennes, le rapport du Procureur général de São Tomé de décembre 2005 dénonçant les irrégularités dans les attributions des blocs de la JDZ. Il est aussi un lieu de débat, parfois virulent, notamment avec les autorités santoméennes. On y compte entre 200 et 300 messages postés par mois.

Sous la pression des organisations de la société civile internationale, la scène pétrolière mondiale a, depuis une dizaine d'années, entamé une transformation en profondeur.

²⁶¹ Communiqué de presse de *Publish What You Pay*, 16 janvier 2006.

²⁶² Elle est à la fois assistante technique pour une ONG santoméenne d'environnement EcoSãoTomé qui ne réalise aucun projet sur l'île tout en se vantant d'être très proche du président de la République et de lui écrire ses discours, notamment celui prononcé devant le président Georges W. Bush.

²⁶³ COURADE Georges, *Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie monde*, Paris, Khartala, 2000, p. 24.

²⁶⁴ Forum Yahoo Groups São Tome e Príncipe (<http://uk.groups.yahoo.com/group/saotome/>)

Elles exercent de plus en plus de pressions sur les multinationales, contraintes de modifier leurs pratiques. A São Tomé e Príncipe, on assiste à cette transition entre l'existence, d'une part, de compagnies peu scrupuleuses comme ERHC²⁶⁵ ou des Etats prédateurs cherchant à tirer profit par tous les moyens, y compris la corruption, des ressources de ce micro-Etat et, d'autre part, des organisations transnationales et consultants transnationaux qui sont de plus en plus vigilants pour la transparence et la bonne gouvernance essayant notamment de faire émerger un contre-pouvoir dans l'archipel. Ces actions venues de l'international se sont toutefois confrontées au système interne, un Etat fragile et vulnérable, bâti de (et par) l'international et sans véritable légitimité.

Le pétrole permet de renforcer le positionnement de ce micro-Etat, le plaçant également au cœur d'une zone, le Golfe de Guinée, qui devient aujourd'hui un enjeu géostratégique mondial. Longtemps convoité par quelques investisseurs étrangers, en quête d'une zone offshore ou d'un paradis tranquille pour blanchir de l'argent, il devient aujourd'hui un attrait pour des puissances étatiques à l'image des Etats-Unis.

II - Un micro-Etat au cœur d'une zone d'influences géostratégiques

« *L'Afrique talonne maintenant l'Arabie saoudite* », dont les champs sont fermés aux étrangers, note M. Privey, responsable Afrique du groupe Total²⁶⁶. Le continent africain est en effet l'enjeu d'une concurrence féroce alimentée par la soif de brut des Etats-Unis et des géants asiatiques (Chine, Inde, Japon...). Le golfe de Guinée est devenu la région productrice de pétrole avec la plus forte croissance. Les Etats-Unis, dont 15 % du pétrole provient du golfe de Guinée, en ont fait depuis 2000 une région d'approvisionnement stratégique. Ils importent plus de brut de l'Afrique de l'Ouest que d'Arabie saoudite et du Koweït réunis. L'Angola est devenu le premier fournisseur de pétrole de la Chine. Et l'Union européenne importe un cinquième de ses besoins en or noir d'Afrique. La part conséquente des *majors* (Exxon, Chevron...) tend à s'éroder au profit des compagnies européennes, comme Total, British Petroleum ou ENI mais aussi des chinoises comme Sinopec ou indiennes et malaisiennes, de plus en plus agressives.

São Tomé e Príncipe, par sa position stratégique, avait déjà été une proie au moment de la guerre froide pour des acteurs étatiques en quête de base militaire. Elle était ensuite

²⁶⁵ Certaines compagnies à l'image de Chevron Texaco engageront des petits projets de développement dans l'archipel et verseront des fonds à l'Etat santoméen pour lutter contre l'épidémie de malaria qui sévissait dans le pays à la fin de l'année 2005.

²⁶⁶ *Le Monde*, « Pétrole : l'Afrique devient la première zone de production de Total », 14 juin 2007.

redevue un confetti tropical perdu « au milieu du monde » servant parfois à tel Etat comme entrepôt ou entité franche. Le pétrole, aujourd'hui encore à l'état virtuel, fait réémerger ces petites îles au cœur du système international. Les réactions de la communauté internationale à la suite du coup d'Etat de juillet 2003 en sont la preuve. En 1995, seuls quelques pays dont la France et le Burkina Faso avaient cru bon de condamner le coup de force de quelques militaires qui avaient séquestré pour quelques heures le président de la République, Miguel Trovada, mais à l'époque, l'archipel n'était pas une préoccupation de la communauté internationale. En juillet 2003, en revanche, c'est l'ensemble de la communauté et les principaux bailleurs qui condamnent le coup d'Etat, certains (le Nigeria et les Nations unies) parlent même de dépêcher des troupes étrangères pour rétablir l'ordre. Huit pays et organisations²⁶⁷ seront chargés de la médiation avec les Buffalos alors qu'en 1995, seul l'Angola était désigné médiateur.

Vulnérable et sans protection, l'archipel est très convoité par des puissances étrangères comme les Etats-Unis, le Brésil ou d'autres qui cherchent à y placer leurs intérêts, un affrontement entre Lilliputien et Gulliver où il ne peut avoir un rôle qu'à la marge. Il doit aussi se protéger et assurer sa position au cœur d'une zone régionale en quête de puissances. C'est à travers celle-ci qu'il fera émerger une diplomatie politique et tentera d'affirmer son rôle au cœur du système régional.

A - São Tomé e Príncipe face aux puissances étrangères : Lilliputien vs Gulliver

L'expression « *Lilliputien vs Gulliver* » est employé par Robert Keohane expliquant dans un article publié en 1969 que les micro-Etats (Lilliput) ne peuvent assurer leur sécurité avec leurs propres capacités. Ils sont obligés faire appel à l'aide d'autres puissances ou d'organisations internationales pour faire face à la prédation de puissances étrangères²⁶⁸. Les problèmes liés à la sécurité de l'archipel vont en effet se poser, les puissances étrangères voulant renforcer la sécurité dans le Golfe de Guinée. L'archipel est perçu comme un lieu stratégique pour surveiller la zone, notamment par les Américains, qui depuis les attentats du 11 septembre 2001 ont développé une nouvelle politique africaine. L'armée santoméenne qui ne compte pas plus de 200 hommes est incapable de protéger l'île à la moindre menace.

D'autres Etats étrangers s'intéressent à l'archipel, l'aide au développement et des projets de coopération sont souvent instrumentalisés comme un moyen de placer ses intérêts sur le

²⁶⁷ Le Nigeria, le Portugal, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Union Africaine

²⁶⁸ KEOHANE Robert, « Lilliputians' Dilemmas : small states in International Politics », *International Organization*, 23, 1969.

territoire santoméen. D'autres interviendront par l'intermédiaire de compagnies pétrolières nationales comme la Chine et l'Inde.

1) La politique américaine : un troc entre pétrole et sécurité

Depuis la fin des années 90 et en particulier après les événements du 11 septembre, l'on assiste à une résurgence de l'intérêt stratégique des Américains pour l'Afrique de l'Ouest, le candidat Bush expliquait pourtant en 2000 qu'elle n'était pas « *une priorité stratégique nationale* ». Au cœur de cet intérêt figure l'importance croissante du Golfe de Guinée : à la fois en tant que source d'approvisionnement accru et régulier en pétrole et source de profits pour les grandes multinationales pétrolières. Exxon Mobil et Chevron Texaco sont présents dans la JDZ. Le Golfe de Guinée fournit actuellement 15 % des importations américaines, en 2020 il en fournira plus d'un quart selon les différentes estimations. Le Golfe de Guinée devrait devenir à terme le premier pôle mondial de production en offshore très profond, souvent de très bonne qualité. Etant donné que les Etats-Unis dépendront de plus en plus du pétrole étranger, le besoin d'assurer la stabilité et d'accroître les approvisionnements est devenu une question « *d'intérêt stratégique national* », selon Walter Kansteiner, sous-secrétaire d'Etat américain chargé de l'Afrique.²⁶⁹ Cela implique fortement l'établissement d'un lien entre énergie et sécurité nationale, et la projection de la puissance militaire américaine à l'échelon mondial pour protéger les intérêts nationaux en matière de sécurité énergétique. Selon le National Energy Plan développé par le groupe de travail du Vice Président Richard Cheney en 2001, « *la sécurité énergétique est une composante fondamentale de la sécurité nationale et une nécessité pour la croissance économique du pays.* » Le contrôle des réserves pétrolières mondiales devient en effet l'ultime symbole de la puissance militaire américaine à l'échelle mondiale même si l'on est de plus en plus confronté à un monde pétrolier globalisé. L'Afrique de l'Ouest est également devenue l'une des plus importantes à incorporer dans la « guerre » menée par les Etats-Unis contre le terrorisme. Ce développement est lié à l'existence, réelle ou imaginaire, de cellules terroristes liées à Al-Qaeda dans les zones sahariennes et sahéliennes, majoritairement musulmanes et de la vulnérabilité des Etats incapables de protéger efficacement leurs frontières.²⁷⁰

La présence américaine dans cette région considérée, à la fin de la guerre froide, dépourvue d'intérêts stratégiques, s'explique plus fondamentalement par la volonté d'assurer

²⁶⁹ Conférence de l'*Institute for Advanced Strategic and Political Studies*, 25 janvier 2002

²⁷⁰ Les liens entre les réseaux terroristes et l'Afrique subsaharienne ne sont pas que de l'ordre de la rumeur. Ben Laden a notamment séjourné au Soudan au milieu des années 90 et les réseaux du terrorisme international reprennent les anciennes routes commerciales (Péninsule arabique Somalie Afrique de l'Est).

le contrôle des richesses pétrolières du Golfe de Guinée. Le puissant lobby pétrolier américain souhaite une alternative à la dépendance excessive vis à vis de l'approvisionnement pétrolier du Moyen-Orient.²⁷¹ Il est un des moteurs de l'orientation offensive des Etats-Unis pour le contrôle de certaines réserves pétrolières.²⁷² Des *think tank* exercent de très fortes pressions à l'image de l'*African Oil Policy Initiative Group* (AOPIG), créé en janvier 2002, à la suite d'un séminaire du think tank israélo-américain, *Institute for Advanced Strategic and Political Studies*. C'est au cours de ce séminaire qu'il est fait référence à l'archipel de São Tomé e Príncipe, au sujet duquel l'AOPIG recommande l'installation d'une base militaire.²⁷³

Il serait cependant faux de dire que les Américains ne se sont intéressés à l'archipel de São Tomé e Príncipe que depuis la probable existence de pétrole. En effet, ils ont été un des bailleurs de fonds de l'archipel, finançant au moment du premier plan d'ajustement structurel, des crédits pour le développement agricole. Le président Pinto da Costa avait à l'époque rencontré le vice-président américain Georges Bush. Il y eut ensuite l'installation du champ d'émetteurs de la Voice of America au milieu des années 90 mais, durant cette période, l'aide américaine reste bien mince, quelques millions de dollars. Avec le pétrole et le réengagement des Etats-Unis dans le Golfe de Guinée, São Tomé e Príncipe fait l'objet de toutes les attentions. En septembre 2002, le président de la République, Fradique de Menezes, est reçu avec huit autres chefs d'Etats africains par Georges W. Bush, à qui il fit forte impression.²⁷⁴ C'est ensuite le secrétaire d'Etat américain chargé des questions africaines, Walter Kansteiner, qui vient à São Tomé en octobre 2002. Il étudiera comme l'avait fait, en août 2002, le général Carlton Fulford, le commandant en chef adjoint des forces américaines en Europe (Eucom), qui ont compétence sur l'Afrique, la possibilité d'installer une base militaire. L'archipel est perçu par les autorités militaires comme un lieu stratégique pour surveiller la zone maritime du Golfe de Guinée et servir de point de ravitaillement pour l'aviation américaine. Donald Rumsfeld, alors secrétaire à la Défense, s'inquiète même du sort de ces petites îles.²⁷⁵ En mars 2004, le général Wald, commandant de l'Eucom à Stuttgart,

²⁷¹ La demande américaine de pétrole devrait bondir de 19,7 millions de b/j en 2002 à environ 26 millions de b/j en 2020, dans un contexte de stagnation de la production intérieure américaine.

²⁷² A titre d'exemple, Georges W. Bush avait une expérience dans les affaires pétrolières, le vice-président Dick Cheney était le directeur général d'Halliburton, une multinationale de services et construction pétroliers, et Condolezza Rice siégeait au Conseil d'administration de Chevron (1991-2001). Le puissant lobby se manifeste aussi par le soutien matériel et financier que les Majors pétrolières apportent aux partis politiques américains.

²⁷³ L'AOPIG a publié un Livre blanc intitulé *African Oil, A Priority for US National Security and African Development*. L'autre think tank influent aux Etats-Unis, *Corporate Council on Africa*, organisait en novembre 2002 une réunion à Houston sur le pétrole en Afrique sub-saharienne. Une recommandation proche de la doctrine Carter en 1980 qui suggérait l'utilisation des forces américaines pour assurer la sécurité du Golfe Persique.

²⁷⁴ Le président santoméen se serait en effet exprimé dans un parfait anglais sur les intérêts communs entre STP et les Etats-Unis (in ANDERSON Jon Lee, *op. cit.*)

²⁷⁵ CUMMINS Chip, « As threats to oil supply multiply, a general says world isn't ready », *The Wall Street Journal*, 19 décembre 2006

s'arrête à São Tomé au cours d'une tournée dans dix pays du continent africain. Il dément toute idée de base militaire mais parle de coopération militaire, notamment pour le renforcement des gardes côtes. L'idée de base militaire est à nouveau évoquée à São Tomé ces derniers mois, les Américains cherchant un lieu pour installer le futur commandement régional militaire (AFRICOM). A ce jour, aucune décision n'a été prise mais le président laisse entendre que les autorités américaines auraient évoqué l'archipel santoméenne.²⁷⁶

L'élite locale est dans l'ensemble très satisfaite de cet intérêt : « *In all my meetings, I explained about São Tomé e Príncipe and how we are a very small country and need protection, because we will soon be producing oil and have so much money, and will be very ... how shall I say, attractive for outsiders. I said that we welcome any installation the US wants to put in Sao Tomé.* » déclarait encore récemment le président de Menezes.²⁷⁷ En attendant une possible base, les Santoméens reçoivent une importante aide militaire des Etats-Unis : destruction d'armes datant de l'époque de la guerre froide, formation des militaires, fourniture de vedettes de surveillance... En décembre 2006, un accord a été signé entre les deux parties pour l'installation de radars longue portée à São Tomé qui auront pour objectif de surveiller tout le Golfe de Guinée, notamment de « *juguler l'émigration et détecter toute activité illégale (drogue, pêche...)* », selon deux amiraux américains en visite à São Tomé en mai 2007. La sécurité maritime du Golfe de Guinée avait fait l'objet de nombreuses conférences bilatérales et multilatérales, São Tomé e Príncipe devient donc la première base de surveillance maritime du Golfe de Guinée ; pour certains il est « *un porte-avions immobile* ». ²⁷⁸

Le général Wald a comparé l'importance stratégique de São Tomé e Príncipe à l'île de Diego Garcia dans l'Océan indien, où se trouve une base de la marine américaine²⁷⁹. Les Etats-Unis pourraient installer à São Tomé e Príncipe, en raison du caractère stratégique de la région, une base d'installations temporaires à utiliser en cas d'urgence. Pour un ancien représentant du PNUD, São Tomé e Príncipe est « *un pays où ils peuvent manœuvrer comme bon leur semble, l'élite y trouve un intérêt pour se protéger du Nigeria mais aussi de*

²⁷⁶ Jusqu'alors les activités militaires en Afrique étaient partagées entre le commandement des forces américaines pour l'Europe à Stuttgart (USEUCOM) et le commandement des forces américaines pour le Moyen Orient, l'Asie centrale et l'Afrique de l'Est. L'AFRICOM qui couvrira toute l'Afrique sera installé dans un premier temps à Stuttgart avant le choix d'une base définitive. Le général William E. Ward en a pris le commandement début juillet 2007.

²⁷⁷ SHAXSON Nicholas, *op. cit.*, p.158

²⁷⁸ TELA NON, « Um «porta-aviões» chamado São Tomé », 12 décembre 2006.

²⁷⁹ Diego Garcia est une possession britannique au cœur de l'Océan Indien. Elle est louée aux Américains depuis 1966 pour une période de 50 ans. Elle abrite pour l'instant plus de 1700 soldats et 1500 civils américains ce qui en fait l'une des plus grosses bases américaines à l'étranger. C'est à partir de cette base qu'ont été lancés en 2001 et en 2003 une partie des attaques contre l'Afghanistan et l'Irak. (ORAISON André, « Diego Garcia : enjeux de la présence américaine dans l'Océan Indien », *Afrique Contemporaine*, Automne 2003)

l'Angola et ne pas choisir entre l'un ou l'autre en termes de sécurité. »²⁸⁰ Le territoire de São Tomé e Príncipe présente en effet beaucoup d'avantages : idéalement situé, isolé, le pays est en majorité chrétien et sa population est relativement bien disposée à l'égard des Etats-Unis. São Tomé e Príncipe est de plus en dehors de la zone d'influence française.

La coopération militaire américaine se double d'une coopération autour des projets de développement, notamment dans le secteur de la santé²⁸¹ et de l'économie. São Tomé e Príncipe a ainsi été éligible à l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA), qui tend à constituer une vaste zone de libre échange entre les Etats-Unis et les pays africains sélectionnés (34 à ce jour)²⁸² mais ce projet est resté lettre morte. L'archipel devrait également recevoir prochainement des fonds d'aide du *Millennium Challenge Account*, le nouveau programme de financement du gouvernement américain qui se veut plus soucieux des questions de démocratie et de libéralisation économique. Des aides qui vont tout à fait dans le sens des nouvelles priorités de l'USAID « *essayer d'utiliser l'aide pour construire un monde moins dangereux et plus sûr, plus démocratique, plus prospère, apte à renforcer notre sécurité nationale* »²⁸³. La sécurité constitue désormais un des axes structurants de l'engagement des bailleurs de fonds et évidemment un enjeu pour la mobilisation des ressources de l'aide.

On assiste donc à une militarisation rampante dans le Golfe de Guinée. De nombreuses sociétés américaines privées de sécurité s'installent dans différents Etats.²⁸⁴ Le *Military Professional Resources Incorporated* (MPRI) est ainsi très présent au Nigeria et leurs consultants ont déjà effectué une visite à São Tomé en mars 2004²⁸⁵. L'archipel possède encore une armée de 200 hommes mais peu à peu les autorités santoméennes confient au « Gulliver américain » la sécurité de leur territoire et de leur zone territoriale. Même s'il ne s'ingère pas encore dans le système interne de l'archipel, le géant américain semble avoir la main mise sur ce confetti tropical. On se retrouve ici dans une logique on ne peut plus classique de « *troc, voire de fongibilité, l'Amérique importe du pétrole et exporte de la sécurité* », comme le fait remarquer Ghassan Salamé²⁸⁶.

²⁸⁰ Entretien avec l'auteur, avril 2007

²⁸¹ L'ambassade américaine basée à Libreville a financé la réhabilitation et la construction d'installations médicales, notamment à l'hôpital principal de l'île, peut être avec l'espoir qu'ils puissent servir dans le futur à des Américains.

²⁸² POURTIER Roland, *Afriques Noires*, Paris, Hachette, 2001, p. 208.

²⁸³ Document cadre de l'USAID, 2006.

²⁸⁴ Au Nigeria, des compagnies de sécurité privée britanniques et américaines sont chargés de surveiller les champs pétroliers. En 2006, un accord de coopération militaire était signé avec les Etats-Unis pour fournir des bateaux et autres radars pour surveiller le delta du Niger. En Guinée Equatoriale, la sécurité est assurée par une compagnie privée avec capitaux US et au Gabon, la sécurité est assurée en partie par la France... (Entretien avec l'auteur, février 2007)

²⁸⁵ SEIBERT Gerhard, « São Tomé e Príncipe Update Situation Report », Institute for Security Studies, 9 novembre 2004.

²⁸⁶ SALAME Ghassan, *Quand l'Amérique refait le monde*, Paris, Fayard, avril 2005, p. 404.

2) **Diplomaties politiques et économiques d'autres puissances**

Les Américains ne sont toutefois pas les seuls à s'intéresser à l'archipel depuis les premières découvertes de probables gisements pétroliers. Ils ont développé une stratégie qui leur permet d'être à l'avant garde sur la scène étrangère de l'archipel mais ils sont bousculés par d'autres acteurs étatiques qui convoitent les richesses et les atouts stratégiques de cet archipel.

Ces acteurs ne pouvant pas se mesurer sur le plan militaire avec la puissance américaine sont condamnés à utiliser d'autres moyens pour se faire une place dans ce micro-Etat. Certains utilisent la méthode classique de la diplomatie en établissant ou renouvelant ses relations diplomatiques avec l'archipel. Une multitude d'acteurs se pressent auprès des autorités santoméennes. Certains n'avaient jamais établi de relations diplomatiques avec l'archipel comme le Venezuela, dont le ministre des affaires étrangères a effectué pour la première fois en octobre 2006 une visite dans l'archipel. Le président de Menezes, qui souhaite renforcer les liens avec les pays d'Amérique du Sud, s'est déclaré, en marge du premier sommet Afrique-Amérique Latine, en novembre 2006 à Abuja, que « *l'établissement de relations diplomatiques avec le Venezuela était une de ses priorités.* » Hugo Chavez se présente lui comme le tribun des petits face aux grands. Le Pakistan a aussi nommé en décembre 2006 pour la première fois un ambassadeur à São Tomé e Príncipe. Au même moment, pas moins de six ambassadeurs ont été accrédités dans l'archipel, Israël, la Grèce, l'Algérie et le Mozambique promettant de relancer leurs coopérations. Cela démontre l'importance que São Tomé e Príncipe prend au niveau régional mais aussi international. L'Allemagne, par exemple, s'est réengagé dans l'archipel ces dernières années. Le secrétaire d'Etat allemand chargé de l'Emploi, en visite dans l'archipel en mai 2007, affirme que des entreprises allemandes coopéreront prochainement dans le domaine pétrolier. Le Japon, qui avait fourni dans les années 90 de l'aide alimentaire, décide en juillet 2007 de lancer un programme de plusieurs millions de dollars pour renforcer le secteur de la pêche à São Tomé, un secteur convoité par les Européens, notamment les Espagnols et les Français.

D'autres acteurs développent une diplomatie économique, mettant en avant leurs intérêts économiques avant leurs intérêts politiques ou géostratégiques. En janvier 2004, la Malaisie, par l'intermédiaire de sa compagnie nationale pétrolière, Petronas, s'est déclarée intéressée par l'exploration de la ZEE. Le président santoméen avait, à cette époque, rencontré les dirigeants de la compagnie pétrolière, très présente au Soudan, et qui détient des petites participations dans l'exploitation pétrolière en Guinée Equatoriale. L'Inde, par l'intermédiaire de la compagnie ONGC Videsh, est également présente à São Tomé e

Principe ; la compagnie détient une participation de 15% dans le bloc 2 de la JDZ. 6^{ème} consommateur mondial de pétrole, ce pays devrait avant la fin de la décennie occuper le quatrième rang l'obligeant à trouver de nouveaux fournisseurs pour s'assurer un approvisionnement régulier. A ce jour, l'Afrique ne représente que 20% des importations pétrolières de l'Inde, qui portait plutôt son attention sur la mer Caspienne et à l'Asie centrale mais elle est en passe de devenir une nouvelle puissance de poids en Afrique²⁸⁷.

Deux autres puissances émergentes, des « puissances du Sud », développent leurs relations avec l'archipel : la Chine et le Brésil.

La Chine, même si elle n'a plus de relations diplomatiques avec l'archipel depuis l'arrivée de Taiwan en 1997, tente un retour dans la vie économique, obtenant des participations dans le bloc 4 de la JDZ à travers la compagnie pétrolière Sinopec. Depuis l'intervention militaire américaine en Irak, les compagnies pétrolières de ce pays explorent toutes les opportunités pétrolières dans le monde. Elles se sont intéressées à l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Colombie, Venezuela) et du Nord (potentiel de l'ouest canadien) et, bien entendu, au Moyen-Orient. Pour l'emporter sur leurs concurrents, les sociétés pétrolières chinoises ont été épaulées financièrement et diplomatiquement par Pékin et n'ont pas hésité à payer très cher les champs souvent anciens qu'elles ont acquis. Pékin poursuit également une « diplomatie pétrolière » très active en direction de l'Afrique. En plus du Soudan, où il a développé d'importantes opérations pétrolières depuis 1995 – achetant en 2005 la moitié des exportations pétrolières de Khartoum, ce qui représente environ 5 % de ses besoins –, Pékin entretient des relations suivies avec le Nigeria et l'Angola (ce dernier pays exportant 25 % de sa production vers le marché chinois), auxquels il est lié par des contrats de livraison de pétrole de longue durée. Les autorités chinoises s'intéressent aussi aux opportunités dans d'autres pays producteurs comme le Niger, l'Algérie, la Libye, le Tchad, le Gabon, le Cameroun, la Guinée équatoriale, etc. Hu Jintao, le président chinois, séjournait par exemple au Gabon en février 2004. Dans les dix premiers mois de 2005, les compagnies chinoises ont investi 175 millions de dollars dans les pays africains, essentiellement sur des projets d'exploration pétrolière. A São Tomé e Príncipe, le retour des Chinois se fait peu à peu sentir : commerçants, sociétés de BTP reviennent dans l'archipel. Le congrès du MLSTP-PSD en 2005 a même vu la participation de représentants du Parti communiste chinois en 2005, et ce au grand courroux de l'ambassadeur de Taïwan. La présence chinoise en Afrique s'inscrit en réalité dans la dynamique générale d'internationalisation du capitalisme chinois, bien plus que dans le cadre d'une supposée « Grand Strategy » diplomatico-pétrolière. Le

²⁸⁷ LAFARGUE François, « L'Inde, une puissance africaine », *Défense Nationale*, janvier 2007.

développement de la présence asiatique en Afrique répond avant tout à une logique économique de conquête de nouveaux marchés.

Le Brésil est également un partenaire de l'archipel, des projets de coopération en matière d'éducation ont été mis en place, entre 2001 et 2006, l'aide brésilienne à São Tomé s'élevant à un peu plus de 3 millions de dollars.²⁸⁸ L'arrivée de Luiz Inacio Lula da Silva, à la tête du Brésil en 2002, a modifié la politique étrangère du Brésil, l'Afrique devenant un des priorités du nouveau président. « Lula l'Africain » a effectué 5 voyages et installé onze missions diplomatiques en Afrique depuis le début de son mandat. Un an après son élection, il effectue une visite dans cinq pays africains (quatre géants : Afrique du Sud, Nigeria, Angola et le Mozambique et un micro-Etat : São Tomé e Príncipe où il inaugure une ambassade). Il retournera une seconde fois à São Tomé e Príncipe en juillet 2005 pour le sommet des chefs d'Etat de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP). Il est difficile d'affirmer que São Tomé e Príncipe est une priorité majeure dans la politique étrangère du Brésil mais il est évident que les relations bilatérales se sont ces dernières années considérablement renforcées : développement des échanges commerciaux, augmentation de l'aide... Le pétrole y est évidemment pour quelque chose et reste l'enjeu majeur de sa politique africaine.²⁸⁹ Des accords de partenariat ont été passés entre les deux agences nationales du pétrole et un programme de formation a été mis en place au Brésil pour les Santoméens. En août 2005, au cours d'une visite officielle au Brésil, le président de Menezes, a rencontré les dirigeants de la compagnie nationale, Petrobras. Les deux parties se sont mises d'accord pour lancer un partenariat notamment sur l'étude de faisabilité d'une implantation d'une usine de lubrifiants à São Tomé e Príncipe ou la prise de participation de Petrobras dans une compagnie nationale santoméenne qui serait chargée de l'exploitation du pétrole dans la ZEE. Aujourd'hui, aucun de ces projets n'a été réalisé. La compagnie nationale brésilienne explore actuellement de nouveaux champs en Tanzanie et en Libye, et a également engagé des pourparlers avec la Guinée Equatoriale.

São Tomé e Príncipe pourrait être aussi la porte d'entrée pour les produits brésiliens sur le marché africain. Comme l'expliquent les diplomates brésiliens, « *São Tomé e Príncipe a besoin et veut une meilleure présence du Brésil qui soit basée sur un modèle de coopération et non de prédation, basée fondamentalement sur le respect de la souveraineté*

²⁸⁸ Source du Ministère des Relations Extérieures du Brésil et de l'Ambassade du Brésil à São Tomé suite à une demande de l'auteur.

²⁸⁹ L'intérêt de Lula pour l'Afrique se nourrit de fortes motivations économiques et diplomatiques. Pour préparer la réforme annoncée des Nations unies, il sollicitait le soutien des Etats africains à la candidature brésilienne à un siège de membre permanent du Conseil de sécurité. En échange, il défendait l'idée que deux pays africains devraient obtenir le même privilège.

santoméenne »²⁹⁰. Un discours partagé par l'ensemble de la classe politique santoméenne, qui voit le renforcement des liens de coopération avec le Brésil d'un très bon œil. Le ministre des Affaires Etrangères santoméen déclarait à plusieurs reprises préférer la coopération avec le Brésil à celles des pays Européens et encourager les entreprises brésiliennes à investir dans l'archipel, « *São Tomé e Príncipe pouvant servir comme une rampe de lancement pour des entreprises brésiliennes qui souhaitent s'internationaliser.* »²⁹¹ L'influence du Brésil se fait aussi sentir à São Tomé e Príncipe par la diffusion des *telenovelas* (téléromans), diffusées sur l'unique chaîne de télévision de l'archipel et par l'établissement de nombreuses Eglises évangéliques brésiliennes, qui attirent de plus en plus de Santoméens.

L'intérêt des pays étrangers pour ce micro-Etat est donc grandissant. Longtemps ignoré par la communauté internationale, il trouve avec le pétrole une nouvelle opportunité pour jouer un rôle dans le système international. Le Golfe de Guinée est en effet convoité par une multitude d'acteurs transnationaux : Etats-Unis, pays occidentaux, du Moyen Orient, de l'Asie et d'Afrique du Nord auxquels s'ajoutent les acteurs privés qui tant bien que mal jouent un rôle « diplomatique » : multinationales, investisseurs privés, prédicateurs,...

Toutefois, les autorités santoméennes ne veulent pas que la probable exploitation de pétrole dans les eaux territoriales ne fasse oublier la pauvreté et les problèmes de développement auxquels sont confrontés l'archipel. Au cours de la table ronde des donateurs organisée en décembre 2006 à São Tomé, le président Menezes a mis en garde les organisations internationales dont le FMI sur le préjudice qu'il portait à l'archipel en faisant état des réserves considérables d'or noir que pourrait contenir le micro-Etat dans ses eaux territoriales. Il évoque même « *un mythe du pétrole à São Tomé* »²⁹² et appelle les bailleurs de fonds à renforcer leurs programmes de coopération pour relancer la fragile économie de l'archipel.

La diplomatie santoméenne semble toutefois bien démunie face à toutes ces sollicitations étrangères. Elle s'est placée sous la protection des Etats-Unis pour assurer la sécurité de ses eaux territoriales, renonçant à certains attributs de la souveraineté. Elle tente également de se tourner vers le géant brésilien pour assurer sa protection face à d'autres Etats prédateurs. La diplomatie santoméenne, n'ayant pas les moyens de jouer un rôle au niveau international, se concentre sur la sous-région, face à deux autres puissances, l'Angola et le Nigeria, et pose ainsi la question de son intégration régionale.

²⁹⁰ Entretien avec l'auteur, janvier 2007

²⁹¹ Déclaration du ministre des Affaires Etrangères santoméen en visite au Brésil, 28 mars 2007.

²⁹² Discours de Fradique de Menezes, Table ronde des Donateurs à São Tomé, 3 décembre 2006

B - Tensions et luttes de puissances dans le Golfe de Guinée

Les logiques de clientélisation entre l'archipel et deux de ses partenaires principaux, l'Angola et le Nigeria sont nombreuses : soutiens diplomatiques, financements des campagnes électorales, aide au développement, affaires pétrolières ... Mais ces deux puissances sont « en concurrence » dans la sous-région et l'archipel santoméen se voit donc contraint d'être un régulateur des tensions. Le Golfe de Guinée souffre en effet de l'absence d'une puissance motrice et mobilisatrice pouvant s'imposer comme un leader incontesté, et apte, par sa capacité d'influence voire de nuisance, à s'opposer aux convoitises que suscite la sous-région. L'intégration régionale permet d'éviter ses logiques de clientélisation mais elle ne fonctionne pas efficacement dans la sous-région de l'Afrique centrale : la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) reste une institution quasi-virtuelle, dépourvue de visibilité et la Communauté Economique Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est cantonné à un rôle économique de contrôle de la zone franc, dont São Tomé e Príncipe ne fait d'ailleurs pas partie. Il est alors intéressant de voir si l'archipel n'est pas au cœur d'une concurrence entre les zones d'influence francophone et lusophone.

1) Un micro-Etat face aux convoitises de l'Angola et du Nigeria

Simon Romero résume bien la configuration actuelle du système régionale à laquelle est confronté le micro-Etat : « *São Tomé e Príncipe is a microstate with limited capacity to absorb a big influx of cash. It is also in a neighborhood with two very muscular players, Angola and Nigeria, opening the door for runaway competition for its resources.* »²⁹³

L'Angola est un partenaire historique, des relations ayant existé avant même l'Indépendance du micro-Etat. Dès le XV^e siècle, des Angolais vont demeurer dans l'archipel servant de main d'œuvre pour les colons portugais. Avec l'essor du cacao, la demande est encore plus forte et on compte plus de 20 000 Angolais à São Tomé e Príncipe en 1930. Beaucoup partiront au cours des luttes pour l'Indépendance mais certains reviendront au moment de la guerre civile. Les échanges se font aussi par l'intermédiaire des Santoméens puisque Luanda sera la destination de quelques étudiants santoméens avant l'Indépendance, permettant ainsi le développement de relations entre les deux élites politiques.²⁹⁴ Encore aujourd'hui, beaucoup de Santoméens vivent en Angola pour les études ou pour le travail. Après l'Indépendance, le gouvernement de São Tomé e Príncipe est parmi l'un des premiers à

²⁹³ ROMERO Simon, « Coups on Tiny African Islands Felt in Texas Oil Offices », *Time*, 18 juillet 2003.

²⁹⁴ Une étude réalisée par le laboratoire de génétique humaine de l'Université de Madeira (Portugal) en avril 2007 démontre que 84,2% des Santoméens sont originaires d'Angola et de Guinée Bissau.

reconnaître le gouvernement du MPLA et déclare que tous les ennemis du peuple angolais sont considérés comme ses ennemis. Le président Pinto da Costa est un ami personnel du président angolais, José Eduardo dos Santos, avant même les indépendances. En 1978, les premiers accords bilatéraux sont signés, concernant la coopération économique, technique et culturelle entre les deux pays. Mais c'est surtout l'arrivée de 1500 soldats Angolais en 1978, à la suite de la signature d'un traité bilatéral de défense et de sécurité, qui va renforcer considérablement les liens entre les deux pays. Les troupes angolaises protégeront São Tomé e Príncipe jusqu'en 1991, date à laquelle ils se retireront, critiquant le passage au multipartisme. Durant les deux mandats de Miguel Trovoada, la coopération connaît une période de relâchement, le président préférant s'ouvrir aux pays occidentaux. Le MPLA, allié historique du MLSTP, accuse par ailleurs le président Trovoada d'avoir soutenu Jonas Savimbi de l'Unita au cours de la guerre civile²⁹⁵. Cela n'empêche pas la préférence portée à la médiation angolaise plutôt que gabonaise pour mettre fin au coup d'Etat d'août 1995. La découverte de gisements pétroliers et les relations que le micro-Etat engage avec le Nigeria vont conduire le gouvernement angolais à se repositionner. Le pétrole est déjà au cœur des relations angolo-santoméennes puisque l'Angola est depuis l'Indépendance le principal fournisseur d'or noir de l'archipel à un prix avantageux. L'Angola a de plus ces dernières années accru son influence dans les deux sous-régions (Afrique Centrale et Afrique australe). Dans ses relations avec l'Occident, l'Angola se fonde sur l'attrait qu'exercent ces ressources diamantifères et pétrolières. L'importance stratégique de l'Angola, en tant que « point chaud » de l'industrie pétrolière et deuxième producteur de pétrole du continent, est indéniable. Avec des réserves de plus de sept milliards de barils, supposées être plus importantes que celles du Koweït, il est le pays de l'OPEP (il a adhéré en janvier 2007) ayant connu le plus de succès dans l'exploration pétrolière ces dernières années : ses réserves connues ont quadruplé depuis le début des années 1990. Plus de 40 % de son pétrole sont exportés vers le marché américain. La production devrait atteindre 2 millions de b/j d'ici 2008. ChevronTexaco, le producteur le plus important en Angola, extrait actuellement plus de 500.000 b/j. Total, ExxonMobil et BP ont également investi massivement dans l'exploration et la production pétrolières du pays. Comme au Nigeria, la dépendance pétrolière de l'Angola est profonde : de 1995 à 2001, les revenus fiscaux pétroliers ont représenté 70 à 90 % des revenus de l'Etat et plus de 60 % du PIB. Plus de 97 % du pétrole angolais se trouve offshore, ce qui limite les interactions entre les compagnies et les populations locales. En même temps, l'Angola se situe dans les profondeurs du classement de l'Indice de Développement Humain des Nations unies, en

²⁹⁵ SEIBERT Gerhard, *op. cit.*, p.452

occupant la 161^{ème} position sur un total de 173²⁹⁶.

A São Tomé e Príncipe, outre la coopération au développement de l'archipel, l'Angola est présent par l'intermédiaire de la compagnie nationale pétrolière Sonangol qui mène une diplomatie économique pour l'Etat angolais et exporte son « savoir faire » dans la région.²⁹⁷ C'est pour Paul Collier un « *Etat dans l'Etat* », directeur du département de recherche sur le développement de la Banque mondiale.²⁹⁸ Des experts de la Sonangol auraient notamment conseillé le gouvernement santoméen dans les négociations avec le Nigéria.²⁹⁹ L'entreprise angolaise se serait également engagée auprès des autorités santoméennes pour participer à l'exploitation pétrolière de la ZEE alors qu'elle n'avait pas participé aux différents appels d'offres de la JDZ. En juin 2007, le ministre des Affaires Etrangères santoméen déclare avoir choisi l'Angola comme « *partenaire stratégique pour l'exploitation de la future ZEE* »³⁰⁰.

Une annonce qui n'a rien d'anodin et qui montre qu'après avoir laissé la gestion des ressources pétrolières de la JDZ au Nigeria, les autorités santoméennes se retournent vers leur « grand frère » angolais pour gérer celles, sans doute, plus prometteuses de la ZEE. Elle intervient alors que les deux puissances sous-régionales sont en concurrence pour asseoir leur influence sur la zone du Golfe de Guinée. Dans l'esprit des Santoméens, le choix est clair : la vice-première ministre, pourtant du parti de la majorité opposée au MLSTP, déclarait que les relations avec l'Angola étaient « *de nature culturels et historiques* » alors qu'avec le Nigeria, « *c'est une relation obligée pour des raisons économiques, à cause de la JDZ* »³⁰¹. Preuve en est, le choix par les autorités santoméennes de la compagnie aérienne angolaise, la TAAG, pour effectuer les liaisons avec l'Europe, pour le compte de la compagnie STP Airways, compagnie gérée par EuroAtlantic, filiale du groupe portugais Pestana et la TAAG.³⁰²

Le Nigeria reste cependant un partenaire important. Premier producteur africain de pétrole et puissance sous-régionale reconnue par les Occidentaux (ce qui n'est pas forcément le cas de l'Angola du fait du régime autoritaire de José Eduardo dos Santos), le Nigeria a établi de véritables relations avec São Tomé e Príncipe depuis 1999 et le conflit frontalier qui les opposait. Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur les relations entre le Nigeria et São Tomé e Príncipe, notamment le rôle obscur d'ERHC, son rachat par Chrome Energy et

²⁹⁶ L'espérance de vie moyenne est de 45 ans (30 % inférieure à la plupart des pays en voie de développement), 68 % des Angolais vivent en-dessous du seuil de pauvreté et 66 % n'ont pas d'accès à l'eau potable.

²⁹⁷ GARY Ian et KARL Terry, *op. cit.*, p.32.

²⁹⁸ COLLIER Paul, « The Market for Civil War », *Foreign Policy*, mai/juin 2003, p. 43.

²⁹⁹ « Angola to Assist São Tomé in Oil Negotiations with Nigeria », South African Press Agency, Luanda, 27 décembre 2002.

³⁰⁰ AFP, « L'Angola devient un partenaire stratégique de São Tomé », 11 juin 2007

³⁰¹ Entretien avec l'auteur, mai 2007.

³⁰² Depuis l'inscription de la TAAG sur la liste noire des compagnies aériennes de l'Union Européenne début juillet 2007, les Santoméens souhaitent que la compagnie EuroAtlantic, qui détiendrait 65% de STP Airways, lui loue un avion.

son président Emeka Offor et bien sûr l'accord de la JDZ. Certains ont vu dans cet accord, une relation de clientélisme, l'Etat patron, le Nigeria, dominant l'Etat client, São Tomé e Príncipe, profitant de lui pour « rogner » un bout de son territoire maritime et mettre en péril son intégrité territoriale. « *Une dépendance dangereuse* » pour certains Santoméens constatant la main mise de ce géant sur la JDZ, l'autorité commune (*Joint Development Authority*) siégeant à Abuja. Le Nigeria avait notamment promis au gouvernement de São Tomé e Príncipe qu'il verserait 10.000 barils par jour à l'archipel, provenant de l'exploitation du bloc 246 par Total, un bloc qui empiétait sur la JDZ. Le Mémoire d'Entente fut ajouté au traité de la JDZ mais en février 2003, le Nigeria le déclara, sans concertation, nul et non avenu, réintégrant la partie du bloc à la JDZ³⁰³. Cette relation de clientélisme reste toutefois cantonnée au niveau économique. On ne peut en effet pas à proprement parler d'ingérence politique du Nigeria dans l'archipel bien que celui-ci ait voulu, comme l'Angola par le passé, s'occuper de la sécurité de l'archipel.³⁰⁴ Certains commentateurs avaient à l'époque reproché au Nigeria cette ingérence, faisant l'analogie avec ce qui avait pu se passer entre l'Irak et un autre micro-Etat, le Koweït.³⁰⁵

Les relations qu'entretenait le président Obasanjo (jusqu'à la fin de son mandat en avril 2007) avec le président Menezes furent excellentes, le président nigérian n'hésitant pas, pour faire valoir les intérêts nigériens, à venir à plusieurs reprises, quelques heures à São Tomé, comme au moment du coup d'Etat de juillet 2003. Le président de Menezes doit de plus sa réélection en juillet 2006 à l'appui financier du Nigeria.³⁰⁶ Le Nigeria installe une ambassade à São Tomé le 24 avril 2001, en octobre 2005, c'est au tour de São Tomé d'ouvrir une mission diplomatique à Abuja, dirigée par l'ancien ministre des Affaires Etrangères et directeur de cabinet du président de Menezes, M. Meira Rita qui a longtemps « trempé » dans les affaires pétrolières. Il détient des parts dans la société ERHC. Le pétrole est bien évidemment au cœur de la relation entre ces deux pays, les Nigériens ayant tout fait pour s'assurer le contrôle de la zone de développement conjoint (JDZ). Hormis ERHC, pas moins de 6 sociétés nigérianes se sont vues attribuer des parts dans les blocs de la JDZ, des compagnies « prédatrices » bien souvent sans aucune capacité technique ni expérience dans le domaine pétrolier. Ces attributions ont été dénoncées par le Procureur Général de São Tomé e

³⁰³ SEIBERT Gerhard, « Sao Tomé e Príncipe : the difficult transition from international aid recipient to oil-producer », *Resource Politics in Sub-Saharan Africa*, *Hamburg African Studies*, 14, mars 2006.

³⁰⁴ A plusieurs reprises, en 2002 et en juillet 2003, le président Obasanjo aurait proposé au président santoméen d'envoyer des troupes nigérianes pour assurer la sécurité de l'archipel. Fradique de Menezes aurait à chaque fois refusé. La question ne se pose plus aujourd'hui avec l'arrivée des Américains dans l'archipel.

³⁰⁵ . Le Nigeria « semble de plus en plus se comporter avec nous comme l'Irak de Saddam le fit avec le Koweït, estime un journaliste de São-Tomé. Avec tout ce que cela sous-entend d'impatiences populaires ». ANDERSON Jon Lee, *op. cit.*

³⁰⁶ SHAXSON Nicholas, *op. cit.*, p. 163.

Principe mais rien n'a changé depuis. Les Nigériens détiennent par ailleurs des participations dans deux banques de l'archipel.

Certaines autorités de l'archipel perçoivent avec inquiétude la diaspora nigérienne à Sao Tomé et Príncipe qui a repris une bonne partie du commerce en gros. Très présente dans le secteur informel, beaucoup de Santoméens lui reprochent d'être les principaux responsables du développement de la prostitution et du taux de prévalence de VIH/sida en expansion dans l'archipel depuis quelques années.

Dans l'imaginaire des Santoméens, le Nigeria est ainsi perçu comme un prédateur qui aurait corrompu l'élite et spolié une partie de leur territoire maritime alors que les Angolais apparaissent comme l'allié de toujours. São Tomé e Príncipe est donc devenu un terrain de compétition entre ces deux puissances sous-régionales qui cherchent à asseoir leur influence sur la sous-région. L'un des plus importants débats se focalise autour de la question de l'intégration régionale et du leadership notamment au sein de la Commission du Golfe de Guinée.

2) Intégration régionale et concurrence entre les zones d'influence francophone et lusophone

La question de l'intégration régionale est une question majeure de la politique extérieure des micro-Etats qui recherchent dans les organisations multilatérales un soutien leur conférant plus de légitimité et de viabilité. Même si, dans l'ensemble, ses progrès sont encore limités, la coopération régionale permet aux petits pays situés à une distance raisonnable d'autres pays en développement de réaliser des économies d'échelle dans certains domaines et de renforcer leur position dans l'économie internationale. L'accent doit être mis non pas tant sur le commerce extérieur où les gains risquent d'être, dans le meilleur des cas, assez faibles, que sur les diverses activités qui sont susceptibles de donner assez rapidement de bons résultats, apparemment à peu de frais, voire même sans frais du tout, et qui n'obligent pas à engager des négociations approfondies et prolongées. Parmi ces activités figurent certaines formes de protection de l'environnement, la protection et la surveillance des côtes et des zones économiques exclusives, l'exploitation des ressources, la mobilisation des ressources techniques et financières et la mise en valeur et le partage des ressources humaines. Dès 1989, l'Assemblée Générale des Nations unies adopte la résolution 44/51 intitulée « Protection et sécurité des petits Etats ». Dans cette résolution, l'Assemblée générale lance un appel aux organisations régionales et internationales compétentes pour « *fournir aux petits Etats qui en feraient la demande une assistance visant à renforcer leur sécurité conformément*

*aux buts et principes énoncés dans la Charte ».*³⁰⁷

La question de l'intégration régionale est donc primordiale pour les micro-Etats s'ils veulent assurer leur survie et être plus efficace pour contrer les menaces extérieures. Participant à plusieurs sous-ensemble régionaux, São Tomé e Príncipe est, dès son indépendance, confronté à cette question, qui va être liée à une concurrence entre deux zones d'influence lusophone et francophone.³⁰⁸

En 1978, elle participe avec les anciennes colonies portugaises à la création du groupe des PALOP (Pays Africains de Langue Officielle Portugaise) dont l'ambition est de renforcer leurs coopérations dissociées de l'héritage lusitain. Les PALOP restent aujourd'hui un groupe informel mais comme nous l'expliquait un diplomate santoméen « *même s'il n'a pas de statut ou de secrétariat, c'est un groupe qui sert à dégager des positions politiques communes. Il a été très influent dans la résolution des conflits au Mozambique et en Angola. Aujourd'hui, il est plus tourné vers les questions économiques* »³⁰⁹. Il n'est en effet pas rare de voir l'Angola ou le Mozambique porter la parole des autres PALOP lors de conférences internationales où ils ne peuvent participer faute de moyens. Cette espace lusophone prend de l'ampleur avec la création de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP) le 16 juillet 1996.³¹⁰ La CPLP ne peut être comparé en termes d'impact politique et économique au Commonwealth ou à l'Organisation Internationale de la Francophonie mais il est certain qu'elle commence à être un groupe remarqué dans les instances internationales³¹¹. La Guinée Equatoriale, qui a, depuis 2004, le statut d'observateur, a exprimé en juin 2007 le désir de devenir membre, prétextant son appartenance à la zone lusophone, plusieurs de ses îles dont Annobon, située au Sud de l'île de São Tomé, ayant été colonisée pendant un temps par les Portugais. Le Maroc a aussi demandé dernièrement, aux autorités santoméennes d'intervenir auprès des membres de la CPLP, afin d'obtenir le statut d'observateur montrant bien l'importance que la CPLP tend à prendre au sein du système international.³¹² Elle a en tout cas permis au gouvernement d'organiser « *le plus grand événement international de l'histoire du pays* » le 26 et 27 juillet 2004, en réunissant les huit chefs d'Etats et gouvernements de langue portugais et Theodore Obiang pour le V^e sommet de la CPLP. L'influence lusophone est très importante à São Tomé e Príncipe, notamment du fait que les liens de coopération les plus intenses sont avec

³⁰⁷ Assemblée Générale des Nations unies, Résolution 44/51, 44^e session, 1989.

³⁰⁸ Voir Annexe 9 Carte « Miettes d'empire » représentant les zones d'influence lusophone, francophone et anglophone.

³⁰⁹ Entretien avec l'auteur, juin 2007.

³¹⁰ Le Brésil, le Portugal, le Mozambique, l'Angola, la Guinée Bissau, le Cap Vert, São Tomé e Príncipe sont les membres fondateurs. Le Timor Oriental adhère en 2002 après son indépendance.

³¹¹ Toutefois, les Nations unies avaient oublié de les inviter à l'Assemblée générale annuelle il y a trois ans.

³¹² Dans les prochains mois, la Commission européenne et la CPLP devraient signer un programme de coopération qui a pour objectif la bonne gouvernance.

l'Angola, le Portugal, le Cap Vert et le Brésil. Avec le pétrole, elle prend une autre dimension puisque le gouvernement santoméen tente de créer une *Joint venture* lusophone (avec les compagnies nationales des pays lusophones producteurs : Brésil, Angola et Portugal) qui se verrait confier, avec la compagnie nationale santoméenne, l'exploitation de la Zone Economique Exclusive. Ce projet est encore au stade de l'élaboration mais il montre bien le souhait qu'ont les Santoméens de rester lié à cette zone lusophone.

En effet, l'archipel, par sa position géographique, est plutôt dépendant de la zone d'influence française, étant inscrit dans un espace sous-régional à forte composante francophone, situé non loin de ce que certains ont appelé « le pré-carré français en Afrique ». En 1983, São Tomé e Príncipe participera à la création de la Communauté des Etats d'Afrique centrale (CEEAC)³¹³ dont l'objectif est à terme la création d'un marché commun. Aujourd'hui, comme de nombreuses organisations sous-régionales africaines, elle n'a que peu d'influence et l'on est loin d'une zone de libre échange. La CEEAC demeure une « institution virtuelle », dépourvue de visibilité et minée par le manque de moyens et par le faible engagement du pays siège, le Gabon.³¹⁴ Elle a tenté de créer un mécanisme de paix et de sécurité, la COPAX, à l'image de ce qu'avait pu faire la CEDEAO en Afrique de l'Ouest mais il a très peu de résultats dans cette sous-région pourtant en proie à d'importants conflits. L'Union Européenne a souhaité en 2003 la fusion de la CEEAC avec la CEMAC (Communauté Economique Monétaire d'Afrique Centrale)³¹⁵. Cette dernière joue un rôle important pour les pays ayant le Franc CFA comme monnaie officielle mais elle est victime de ses lourdeurs et de son manque d'efficacité. São Tomé e Príncipe, qui, à son indépendance, a institué une nouvelle monnaie, la Dobra, indexée à aucune monnaie stable, se pose, depuis les années 80, la question de son adhésion à la CEMAC. C'est un sujet récurrent des relations franco-santoméennes mais aussi avec le Gabon et le Congo. Sous la présidence Trovoada, une partie du gouvernement s'était déclaré favorable à l'adhésion à la zone Franc mais rien n'évolua. Actuellement, Fradique de Menezes se déclarerait à titre personnel favorable à l'introduction du Franc CFA dans l'archipel pour limiter les dévaluations de la dobra et les coûts de change dont sont victimes les entrepreneurs santoméens. Mais une grande partie de

³¹³ La Communauté Economique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) regroupe les Etats de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République du Centrafrique, Tchad), ainsi que l'Angola, le Burundi, la RDC et São Tomé et Príncipe. La CEEAC a été créée en 1981 et est le point focal du NEPAD en Afrique centrale.

³¹⁴ C'est la CEEAC qui aurait dû négocier les nouveaux Accords de Partenariat Economique entre les pays de l'Afrique Centrale et la Commission Européenne. Mais faute d'infrastructures et de moyens, et en raison de l'absence des volets monétaire et douaniers, elle a confié la gestion à la CEMAC. Elle est de plus fragilisée par le choix du Rwanda de se retirer de l'organisation début juin 2007 pour des raisons financières.

³¹⁵ Le 24 janvier 2003, l'UE conclut un accord financier avec la CEEAC et la CEMAC. Il exige notamment que ces deux communautés économiques sous-régionales se fonde en une seule organisation, la CEEAC devant se spécialiser dans les questions de paix et de sécurité de la sous-région.

la classe politique y est défavorable, évoquant, pour retarder le processus, des études en cours afin d'évaluer les avantages économiques, monétaires et politiques d'une telle adhésion. La question monétaire est pour le micro-Etat un problème récurrent qu'il devra à terme régler. Tout dernièrement, face à l'importante dévaluation dont a été victime le dobra par rapport à l'euro et au dollar, des économistes de l'Université de Columbia et l'ancien ministre des Finances du Portugal ont incité, comme l'avait fait le Cap Vert avec l'escudo, les autorités santoméennes à indexer leur monnaie sur l'euro³¹⁶. São Tomé e Príncipe est toutefois observateur de la CEMAC, un statut obligé pour bénéficier des aides européennes et pour négocier les nouveaux Accords de Partenariat Economique que la Commission Européenne tente d'imposer aux pays ACP. Le dernier symbole de l'inscription de l'archipel dans la zone d'influence française est son adhésion à l'Organisation Internationale de la Francophonie en 1997. Depuis l'Indépendance, la France est en effet un des principaux partenaires de São Tomé e Príncipe. A partir de 1979, les services de la coopération française deviennent indépendants des services situés au Gabon³¹⁷. Le français reste encore aujourd'hui la première langue étrangère du pays, bien que menacé par l'anglais encouragé par l'arrivée du pétrole. Même si certains diplomates se demandent à quoi sert aujourd'hui d'être membre de la Francophonie³¹⁸, (une cotisation de 30 000 euros, une somme conséquente pour un micro-Etat), elle devrait permettre, avec l'aide de la France, la diffusion de la chaîne francophone *TV 5 Monde* sur le réseau hertzien de l'archipel au cours de l'année 2008, faisant ainsi concurrence à la chaîne lusophone *RTP Africa* diffusée dans l'archipel depuis 1995.³¹⁹

L'intégration régionale, si elle permet à « *São Tomé e Príncipe d'être inséré dans le système politique international principalement au niveau régional, l'archipel pouvant avoir un rôle politique au niveau des institutions sous-régionales CEEAC et CEMAC* »³²⁰, ne renforce pas la protection de ce micro-Etat face aux menaces extérieures. Nombreux sont ceux qui aujourd'hui appellent à une refondation de ces organisations sous-régionales africaines dans le Golfe de Guinée, où le multilatéralisme régional s'éparpille entre quatre communautés régionales (CEDEAO, CEEAC, CEMAC et SADC)³²¹ et trois zones d'influence différentes : anglophone, francophone et lusophone. Beaucoup d'espoirs ont été porté sur la

³¹⁶ STP Press, 6 juillet 2007

³¹⁷ Installation d'une Mission de Coopération puis d'un Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) à São Tomé

³¹⁸ Le gouvernement santoméen a toutefois reçu en 2000 le grand prix de la « Vie économique en français » remis par l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, alors secrétaire général de l'Organisation francophone au nom du Forum francophone des affaires dont le représentant santoméen n'est autre que le très francophile Patrice Trovoada. (in Péroncel-Hugoz Jean-Pierre, « Lusophone, Lusitanité », Géopolitique africaine, 14, printemps 2004)

³¹⁹ Toutefois, même si l'accord est signé, on peut toujours s'attendre à sa remise en cause et vendre le canal à la télévision angolaise qui attend depuis longtemps de diffuser ces émissions dans l'archipel.

³²⁰ Entretien avec un diplomate santoméen, juin 2007

³²¹ Voir Annexe 10 carte « Intégration régionale en Afrique ».

Commission du Golfe de Guinée, créé le 19 novembre 1999, à l'initiative du Nigeria et regroupant tous les pays producteurs pétroliers de la zone³²². Elle a pour vocation de régler les problèmes frontaliers liés à l'exploitation du pétrole dans le Golfe de Guinée, prenant pour modèle le Conseil de Coopération du Golfe, organisation des pays du Golfe Persique née en 1981, mais sans le volet économique. La Commission du Golfe de Guinée n'a jamais été utilisée pour régler des conflits et en 2002, seul le Nigeria avait ratifié le traité d'adhésion signé le 3 juillet 2001 à Libreville. Elle reste aujourd'hui une coquille vide longtemps sclérosée par les querelles de leadership entre le Nigeria et l'Angola. Ces derniers semblent aujourd'hui toutefois aujourd'hui favoriser son essor, Luanda accueillant le siège de l'organisation, initialement prévu à Libreville et le Nigeria annonçant en mai 2007, la création d'une force spéciale dénommée la Force de Garde du Golfe de Guinée pour surveiller leurs intérêts communs. Des propositions qui restent souvent à l'état du projet. Elle n'a en effet aujourd'hui plus vraiment de raisons d'être puisque tous les problèmes de sécurité dans la zone sont gérés par les Etats-Unis. La nomination d'un Santoméen, comme secrétaire général de l'organisation en janvier 2007, prouve, pour certains analystes dont Philippe Sebillé Lopez, spécialiste du Nigeria, « *son inactivité* »³²³.

Conclusion

La position de São Tomé e Príncipe, entre les blocs sous-régionaux de l'Ouest et du Centre, et l'intérêt géostratégique qui en découle sont un concentré de facteurs qui élargissent le champ des options en matière de points d'ancrage de ce pays dans le processus de l'intégration régionale. Pourtant, aujourd'hui, aucune décision n'est vraiment prise notamment face à la faiblesse des organisations régionales africaines. Le multilatéralisme est encore peu efficient dans la sous-région du Golfe de Guinée et ne permet pas d'apporter à l'archipel des garanties de sécurité et de protection, comme le préconisent certains spécialistes des micro-Etats. Seule la zone lusophone, qui est toutefois encore peu structurée, peut présenter à terme une alternative pour l'archipel santoméen. Le pays est actuellement soumis aux convoitises tant de ses plus proches voisins, l'Angola et le Nigeria, que des puissances et firmes étrangères attirées par la future manne pétrolière.

Les logiques de prédation de certains acteurs, comme le comportement d'ERHC ou des compagnies nigérianes indépendantes, renforcent les stratégies d'extraversion de l'élite santoméenne et sa dépendance au système-monde. Elles accroissent les inégalités au sein de la société santoméenne entre une élite qui a accès à l'international, donc aux ressources

³²² Nigeria, Gabon, Cameroun, Angola, Guinée Equatoriale, Congo Brazzaville et São Tomé e Príncipe.

³²³ Entretien avec l'auteur, février 2007.

financières³²⁴, et la population qui ne participe que très marginalement à la vie politique, constatant avec amertume les dérives des premiers contrats pétroliers signés par leurs représentants. Elle est, de plus, incapable de constituer une société civile qui puisse peser sur les décisions politiques.

Ces acteurs, tant l'élite santoméenne que les étrangers, sont toutefois confrontés aux mutations profondes de la scène pétrolière, notamment depuis l'imposition de nouvelles normes éthiques apparues ces dernières années. La question de la transparence dans la gestion des ressources pétrolières et de la gouvernance est devenue un objectif majeur de ces acteurs qui se sont peu à peu réappropriés le discours à connotation morale émanant des ONG transnationales. A São Tomé, ces changements ont permis notamment la renégociation des accords les plus mauvais de l'histoire du pétrole africain même s'ils demeurent encore très avantageux pour les compagnies étrangères.

Avec le pétrole, São Tomé e Príncipe se repositionne donc incontestablement dans le système international mais toujours d'une façon originale puisque c'est par l'international qu'il se transforme et qu'il est amené à jouer un rôle dans le système mondial. Le micro-Etat n'est plus seulement un Etat entrepôt ou écran au service d'acteurs étrangers, étatiques ou non, puisqu'il s'apprête à devenir un acteur économique plus important si les découvertes de gisements pétroliers se confirment.

³²⁴ Un parlementaire santoméen explique « qu'être au gouvernement est la seule voie pour survivre. Cela permet l'accès à des contrats lucratifs qui sont rares dans le minuscule secteur privé du pays. » (in PEEL Michael, « Oil curse stalks Africa's new petro-state », *Financial Times*, 27 janvier 2005.)

Conclusion

Dans les lois de Platon, la nouvelle Utopie devait s'appeler Magnésie. Elle devait être un petit Etat de moins de 5040 habitants, à neuf ou dix miles au large des côtes, avec un niveau de vie décent, sans être luxueux. Sa petite taille devait encourager la confiance et l'amitié au sein de ses habitants ; sa vie modeste, garantir la sobriété et la modération tout en décourageant excès et débauche ; et son éloignement géographique relatif, la protéger des sources de perturbations extérieures, et donc de la discorde.

Mais dans le système international actuel, les micro-Etats insulaires, comme São Tomé e Príncipe, sont loin de ressembler à la Magnésie souhaitée par Platon. Ces Etats de faible taille et avec une petite population sont en effet plus vulnérables que d'autres Etats aux pressions extérieures : menace des grandes puissances, conflits frontaliers, position stratégique, possession de ressources naturelles, terre d'asile pour les réfugiés politiques ou les « combattants de la liberté » des pays voisins, pauvreté et chômage, forces de police et armée quasi-inexistantes, corruption et démocratie fragile.³²⁵

Ils représentent pourtant un quart des Etats et ne pourraient être oubliés de la grille d'analyse du système international. Qu'ils y jouent un rôle à la marge ou qu'ils soient de véritables acteurs, par exemple de la finance internationale, ils ne sauraient survivre sans l'appui des acteurs de la communauté internationale. C'est là le paradoxe de la plupart des micro-Etats.

Ils doivent leur existence au système international qui protège leur souveraineté et l'intégrité de leur territoire. C'est ce que Barry Bartman³²⁶ a pu appelé l'*exantism*, reprenant la théorie de Bernard Schaffer³²⁷. Les micro-Etats se fondent sur les normes internationales pour exister. Tuvalu, l'Etat le moins peuplé du monde après le Vatican et parmi les plus petits avec ses 26 km², a pu accéder pleinement à la communauté internationale depuis son indépendance et devenir membre, en 2000, des Nations unies. Cette institution internationale, qui reconnaît l'égalité de droit entre tous ces membres, protège ainsi les plus faibles et les plus petits Etats.

Mais, plus que tous autres Etats, les micro-Etats sont entièrement dépendants du système international. C'est lui qui leur assure leur survie en leur donnant accès à l'aide internationale et aux marchés extérieurs. Comme le faisait remarquer le secrétaire général du Commonwealth en 1984, Shridath Ramphal, « *these states know that small is also weak and*

³²⁵ HARDEN Sheila, *op. cit.*, p. 11

³²⁶ BARTMANN Barry, « Meeting the Needs of Microstate Security », *The Round Table*, 365, 2002.

³²⁷ SCHAFFER Bernard, « The politics of Dependence », in SELWYN P. (dir.), *Development Policy in Small Countries*, Londres, Croom Helm, 1975.

fragile, vulnerable and relatively powerless; they operate in the world where the weak are not rewarded for the beauty of their smallness but are ignored, imposed upon and generally discounted »³²⁸. Il compare les petits Etats à de petits bateaux, poussés dans une mer turbulente, libre de la traverser, mais sans provisions, ni rames, sans compas ni voile, libre aussi de périr ou alors d'être sauvé et abordé par un grand bateau (les autres puissances).

Du fait de leurs faibles capacités structurelles et économiques, les micro-Etats restent souvent à la marge d'un système international complexe et multidivisé : global, régional, sous-régional et local et en constante évolution. Leur objectif, quand ils n'ont pas trouvé une niche stratégique permettant d'assurer leur survie, consiste souvent à se placer sous la protection d'une grande puissance, capable d'assurer leur sécurité, le bilatéralisme primant sur le multilatéralisme. Ils deviennent ainsi des bases arrières ou stratégiques pour les grandes puissances : doit-on, dans ces conditions, parler d'une violation de l'intégrité territoriale alors que, dans le même temps, la puissance assure la défense du territoire ?

En effet, si l'indépendance permet d'obtenir le statut d'Etat, ses attributs font rapidement l'objet de convoitises pour les acteurs étrangers qu'ils soient étatiques ou non. On parle alors d'Etat entrepôt, d'Etat écran voire de « *pays coquilles* »³²⁹ du système international. Des ventes de passeports diplomatiques, de pavillons de complaisance à l'installation de zones franches et de centres offshores, la plupart des micro-Etats commercialisent leur souveraineté et bénéficient d'une rente souvent issue d'activités illégales. Il n'est pas étonnant de constater que les trois derniers pays figurant sur la liste des paradis fiscaux non coopératifs de l'OCDE sont des micro-Etats bien connus de l'opinion publique mondiale : Andorre, le Liechtenstein et Monaco. Acteurs de la finance internationale, leur PIB est proche de celui des grandes puissances économiques, 31 000 euros par habitant pour Monaco, près de 40 000 euros pour le Liechtenstein. Ils sont aujourd'hui parfaitement intégrés au système international alors que leur activité principale est décrite comme « offshore », c'est à dire illégitime. D'autres ont trouvé de nouveaux secteurs d'activité, comme Nauru, petite île de l'Océan Pacifique. Elle se « spécialise » dans l'accueil des demandeurs d'asile et migrants en situation irrégulière dont ne veulent pas les grandes puissances voisines, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en échange de quelques dizaines de millions de dollars. Les micro-Etats sont des Etats pour lesquels le développement au sens classique (marché extérieur, industrialisation...) ne fait pas sens en raison de leur faible taille (population et superficie). Ces Etats vivent en quelque sorte en « passagers clandestins » du système international

³²⁸ HARDEN Sheila, *op. cit.*, p. 5.

³²⁹ GODEFROY Thierry et LASCOUMES Pierre, *Le capitalisme clandestin. L'illusoire régulation des places offshore*, Paris, La Découverte, 2004.

notamment en commercialisant en partie de leur souveraineté.

Notre objet d'étude, São Tomé e Príncipe, peu connu, semble alors atypique. Comme nous avons tenté de le démontrer, il n'a pas su, à la différence d'autres micro-Etats se construire une niche stratégique qui lui aurait permis d'avoir une fonction dans le système international. Parfois Etat entrepôt, parfois Etat écran, il pourrait plutôt être défini comme « objet » que comme acteur du système international au cours des vingt dernières années, dépendant totalement de l'extérieur tant du point de vue de l'aide et du commerce qu'en étant la proie de prédateurs étrangers peu scrupuleux. Christian Hellinger a pu ainsi profiter de São Tomé e Príncipe pour mener ses affaires, jusqu'à être surnommé « *o Rei de São Tomé* », lui l'investisseur germano-sud-africain.

Cette mise en dépendance ne s'est pas fait sans l'approbation de l'élite qui, par les logiques d'extraversion, est au centre des interactions. São Tomé e Príncipe peut être caractérisé d'Etat néo-patrimonial, une analyse renforcée par la superposition entre élite économique et politique, en raison de la petite dimension du pays, qui empêche la diversification des acteurs sociaux et la redistribution des ressources. Ce n'est qu'une frange de la population qui a accès à l'international, le reste ne voit passer que les maigres subsides de l'aide au développement et les grosses cylindrées des promoteurs de projets et des hommes politiques. Sa politique extérieure est ainsi entièrement tournée vers la captation de l'aide internationale, une rente qui permet la survie de l'élite et dans une moindre mesure du pays.

La découverte du pétrole ne modifie pas les stratégies d'extraversion de la classe dirigeante qui, après avoir contribué à détourner de larges parties de l'aide, s'intéresse à ce que pourrait rapporter l'exploitation de cette ressource minérale. L'argent du pétrole est comme l'argent de l'aide, « *sans les conditionnalités et l'assistance technique* », comme le fait justement remarquer Nicolas Shaxson.³³⁰

En revanche si ces stratégies demeurent, le marché pétrolier est différent du marché de l'aide internationale et les premières découvertes vont bouleverser la stratégie du pays et son positionnement au sein du système international. D'un statut d'objet, l'archipel tend à avoir de plus en plus un rôle au sein du système international, encouragé notamment par les mutations actuelles de la scène pétrolière, qui fait de la transparence et de la gouvernance l'un de ses objectifs principaux. Le travail des acteurs non étatiques transnationaux, transformant des causes locales en enjeux globaux, a permis l'émergence de nouvelles normes morales et éthiques au sein de l'industrie pétrolière. Ces acteurs, avec l'appui des organisations internationales, se sont donc pressés dans l'archipel pour tenter d'en faire un modèle de

³³⁰ SHAXSON Nicholas, *op. cit.*

gestion des ressources naturelles, les estimations des réserves prouvant qu'il pouvait devenir un futur « émirat » du Golfe de Guinée, comme l'est le Koweït dans le Golfe Persique. L'archipel continue d'attirer des prédateurs peu scrupuleux, à l'image d'ERHC, mais une médiatisation croissante et le fait qu'il soit érigé comme exemple pour l'industrie pétrolière, attirant des experts les plus renommés, le protège davantage. « *Il y a dix ans, on ne retrouvait pas des géologues norvégiens, des diplomates japonais, des entrepreneurs sud-africains et des soldats américains dîner dans l'un des rares restaurants de la capitale* »³³¹, déclarait récemment un journaliste santoméen.

L'engouement de l'international confirme notre hypothèse qu'un micro-Etat tient son existence du système international. Ricardo Soares estime que si l'archipel était une entreprise privée, il serait déclaré comme insolvable voire en faillite³³². Seul son intégration dans le système international lui permet d'exister. Sa souveraineté lui permet d'obtenir d'importantes ressources extérieures, qu'elles proviennent des institutions financières internationales, contre l'imposition de réformes économiques ou politiques, ou de Taiwan en échange d'une reconnaissance diplomatique. Les attributs de la souveraineté offrent ainsi beaucoup plus de revenus que l'exportation du cacao.

Son existence est bien plus le fait de la reconnaissance par ses pairs, que l'expression de la volonté du peuple qu'il est présumé incarner. Mais du fait de sa taille et de son statut d'Etat dit du Sud, les relations qu'il entretient avec les acteurs du système international, qu'elles soient clientélares ou non, demeurent inégales (relations avec le Nigéria, avec les Etats Unis). Du fait notamment du manque de ressources humaines qualifiées, on assiste à une privatisation des relations avec le monde extérieur (compagnies pétrolières, banques, agences de sécurité) et parfois à une lente criminalisation de l'économie. Ce micro-Etat est de plus confronté ainsi aux mêmes problématiques que celles des Etats du continent africain. Comme le fait remarquer Roland Pourtier : « *L'Afrique noire reste prisonnière d'une économie primaire d'exportations contrôlées par les multinationales, leurs capitaux et leurs technologies, à l'exception de l'Afrique du Sud. Dans ce contexte global de la géopolitique externe, c'est l'accès à la rente qui mobilise les forces politiques locales. La politique du ventre plus que jamais d'actualité s'inscrit dans cette relation Nord-Sud dans laquelle le Nord dévore les ressources de la planète abandonnant à ses relais du Sud les restes d'un festin qui exclut l'immense majorité de la population* ». ³³³

³³¹ PERRY Alex, « Africa' oil dreams », *Times*, 31 mai 2007.

³³² SOARES DE OLIVEIRA Ricardo M.S, *Oil and Politics in the Gulf of Guinea*, Columbia University Press, 2007.

³³³ POURTIER Roland, *Afriques Noires*, Paris, Hachette, 2001, p.233.

Il est difficile aujourd'hui de prévoir si São Tomé e Príncipe parviendra à devenir ce modèle imposé de l'extérieur qui lui évitera les effets de la malédiction pétrolière. Aujourd'hui, pour beaucoup de spécialistes, ce micro-Etat est encore un pays jeune pour le pétrole et demeure une priorité secondaire pour les acteurs de la scène pétrolière mondiale, préoccupés par les nombreuses découvertes de pétrole en Angola, au Cameroun, au Nigeria et en Guinée Equatoriale. L'afflux de compagnies de pays émergents notamment asiatiques pressées de commencer l'exploitation pour faire face à la demande et le lancement des appels d'offres pour l'exploitation de la Zone Economique Exclusive au début de l'année 2008 vont sans doute accélérer les choses. Mais ce n'est que dans quatre ou cinq ans qu'on pourra dire, après confirmation des estimations des réserves et les premières exploitations, si São Tomé e Príncipe a réussi sa transition et si elle pourra à l'avenir se défaire de cette dépendance qu'elle entretient avec le système international et avoir un rôle caractérisé en son sein.

L'exploitation de ressources minérales permet, si elles sont bien gérées, le développement de ces petits Etats. Le Qatar a ainsi su créer, grâce à la production de pétrole, depuis quelques années, sa propre niche stratégique, sa « *marque de fabrique* »³³⁴ dans le système international en créant la première chaîne d'informations en arabe Al Jazeera ou encore tout récemment en contribuant à la libération des huit infirmières bulgares emprisonnées depuis huit ans en Libye.

Un destin qui n'est toutefois pas réservé à tous les petits Etats. Les débats actuels autour de la transparence financière et de la gouvernance économique mondiale, les obstacles qui empêchent une coopération judiciaire internationale efficace, la recrudescence des pavillons de complaisance tendent à remettre en cause les activités illégales de certains micro-Etats et posent à nouveau la question de leur légitimité et de leur viabilité au sein du système international. Depuis le milieu des années 90, ils sont en effet devenus un enjeu de mobilisation internationale. Les organisations internationales les envisagent comme des lieux de refuge du nouvel ennemi mondial, le crime organisé (terrorisme et trafic illégal) ; leur faible niveau de réglementation renforce les risques de déstabilisation économique mondiale. Ils deviennent un facteur d'instabilité financière³³⁵, certains n'hésitant pas à les qualifier de « *maillons faibles* » du système international. Mais la lutte contre l'argent sale est confrontée aux logiques divergentes d'acteurs hétérogènes. Si la communauté internationale s'accorde pour lutter contre le financement du terrorisme, la mondialisation financière, elle, s'accélère, et le besoin de souplesse pour la circulation des capitaux s'accroît. Les régulations

³³⁴ PETERSON J.E., « Qatar and the World : Branding for a Micro-State », *Middle East Journal*, volume 60, 4, automne 2006.

³³⁵ Selon le FMI, les actifs domiciliés dans ces micro-Etats et territoires offshore s'élèveraient à 11 000 milliards de dollars alors qu'ils ne représentent que 3% du PIB mondial.

ambiguës, entreprises dans les années 2000, ont, de fait, plutôt contribué à les légitimer.³³⁶ Ainsi ces territoires, qui ont contribué à la fragmentation de l'espace mondial, le principe d'autodétermination entraînant l'émergence d'Etats toujours plus petits, ont complexifié et déstabilisé les relations internationales. La question de la représentativité et de la légitimité de ces Etats dans le système international demeure. Par leurs pratiques opaques et illégales, ils n'encouragent pas une plus grande transparence des relations internationales.

³³⁶ Entre 2000 et 2002, sous l'impulsion du G7, plusieurs listes de territoires non coopératifs sont établies. Aujourd'hui, il n'en reste qu'une celle des paradis fiscaux de l'OCDE où l'on ne compte plus que 3 micro-Etats.

Bibliographie

A – Science politique et relations internationales

- ARON Raymond, « Qu'est ce qu'une théorie des relations internationales », *Revue française de science politique*, vol. 17, n°5, octobre 1967, pp. 837-861.
- BADIE Bertrand et SMOUTS Marie-Claude, *Le retournement du monde*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- BADIE Bertrand, *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.
- BAGAYOKO-PENE Niagalé et HOURS Bernard (dir.), *Etats, ONG et productions de normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- BAYART Jean François, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.
- BATISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- CHARILLON Frédéric (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- CHATAIGNER Jean Marc et MAGRO Hervé, *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, Paris, 2007.
- COUSSY Jean, « Economie politique internationale », in SMOUTS Marie-Claude (dir.), *Les Nouvelles relations internationales, Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- DEVIN Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, Editions La Découverte, 2006.
- GILPIN Robert, *US Power and the multinational corporation. The political economy of foreign direct investment*, New York, 1975.
- HIBOU Béatrice, « La privatisation de l'Etat », in *Critique internationale*, n°1, automne 1998, pp. 128-194.
- HIGOTT Richard, *Non state actors and authority in the global system*, Londres, Routledge, 2000.
- MEDARD Jean François, « Le modèle unique de l'Etat en question », *Revue Internationale de politique comparée*, volume 13, avril 2006.
- NOEL Pierre, « Théories des régimes, économie politique internationale et science politique : réflexions critiques », *Annuaire français des relations internationales*, Vol 1, 2000, pp. 140-160
- PECH Thierry et PADIS Marc Olivier, *Les multinationales du cœur. Les ONG, la politique et le marché*, Paris, Seuil, 2004.
- ROSENAU James, *Turbulence in world politics*, Princeton University Press, 1990.
- SMOUTS Marie-Claude (dir.), *Les nouvelles relations internationales*, Paris : Presses de Sciences Po, 1999.
- SUSAN Strange, *The retreat of the state. The diffusion of power in world economy*, Cambridge University Press, 1996.
- ZARTMAN William (dir.), *Collapsed States : The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, Lynne Rienner, 1999.

B – Relations Internationales et les micro-Etats

- ADAM Laurent, « Le concept de micro-Etat : Etats lilliputiens ou parodies d'Etats », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 2, n°3, 1995.
- ALFORD Jonhattan, « Security dilemmas of small states », *World Today*, n°40, 1984.
- AL-EBRAHEEM Hassan Ali, *Kuwait and the Gulf. Small states and the International System*, Center for Contemporary Arab Studies, Londres, Croom Helm, 1984.
- ANCKAR Dag, « Why are small island states democracies ? », *The Round Table*, 365, 2002.
- BAKER Randall, « Small, isolated states in a rapidly reconfiguring world : challenge, threat or incentive ? », *Public Administration and Development*, Vol. 18, n°2, Mai 1998.
- BARTMANN Barry, *The Microstate Experience. Very Small States in the International System*, Charlottetown, University of Prince Edward Island, septembre 1999.
- BARTMANN Barry, « Meeting the Needs of Microstate Security », *The Round Table*, n°365, 2002.
- BISCHOFF Paul Henri, *Swaziland's International Relations and Foreign Policy : a study of Small African State in International Relations*, Bern, European University Studies, Peter Lang, 1990.
- BLAIR Wohlgenuth Patricia, *Le problème des micro-Etats*, Genève, Centre Européen Dotation Carnegie pour la Paix Internationale, 1968.
- BOUYADA-AGHA F. et HERNANDEZ H.L., « Etude des besoins de développement propres aux petits Etats membres et de la façon dont le système des Nations Unies pour le Développement répond à ces besoins », *Rapport établi par le Corps Commun d'Inspection des Nations Unies*, New York, 1993.
- BROWNING Christopher, « Small, Smart and Salient ? Rethinking Identity in the Small States Literature », *Cambridge Review of International Affairs*, volume 19, n°4, décembre 2006.
- CHARILLON Frédéric, « Des politiques étrangères à l'épreuve du lien interne-externe » in LEVEAU Remy et CHARILLON Frédéric (dir.), *Les monarchies du Golfe. Les micro-Etats de la péninsule arabique*, La Documentation Française, 2005.
- CLARKE Colin, PAYNE Anthony, *Politics, Security and development in small states*, Londres, Allen and Unwin, 1987.
- COMMONWEALTH Secretariat, *Small States in the Global Society*, Londres, 1985.
- COMMONWEALTH Advisory Group, *A Future for Small States : Overcoming Vulnerability*, Londres, Secretariat du Commonwealth, 1997.
- COMMONWEALTH Secretariat / World Bank Joint Task Force on Small States, *Small States : Meeting Challenges in the Global Economy*, Londres, avril 2000.
- CONNELL John, « Island Microstates : The Mirage of Development », *The Contemporary Pacific*, Volume 3, n°2, Automne 1991.
- DOMMEN Edward et HEIN Philippe, *States, Microstates and Islands*, Londres, Croom Helm, 1985.
- DOUMENGE François, « Les îles et es micro-Etats insulaires », *Hérodote*, n°37-38, avril-septembre 1985.
- DUURSMA Jori, *Fragmentation and the International Relations of Micro-States*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- GODEFROY Thierry et LASCOUMES Pierre, *Le capitalisme clandestin. L'illusoire régulation des places offshore*, Paris, La Découverte, 2004.
- GUNTER Michael M., « What happened to the United Nations ministate problem ? », *The American Journal of International law*, vol. 71, n°1, janvier 1977.
- HARDEN Sheila, *Small is Dangerous, Micro States in a Macro World*, Report of a study group of the David Davies Memorial Institute of International Studies, Londres, Frances Pinter, 1985.

- HEY Jeanne, *Small states in world politics, Explaining Foreign Policy Behavior*, Boulder, Colorado, Lynne Rieder Publishers, 2003.
- INGEBRITSEN Christine, *Small states in international relations*, University of Washington Press, University of Iceland Press, 2006.
- JULIEN K. S., « The problems of small states », *The Round Table*, n°321, 1992.
- KATZENSTEIN Peter, *Small states in World Markets*, Londres, Ithaca, 1986.
- KEOHANE Robert, « Lilliputians' Dilemmas : small states in International Politics », *International Organization*, n°23, 1969.
- MOHAMMAD Naseer Ali, *The diplomacy of micro-states*, La Haye, Netherlands Institute of International Relations, janvier 2002.
- NATIONS UNIES, *Small islands, big issues : crucial issues in the sustainable development of small developing islands*, Helsinki, World Development Institute for economic research, 1995.
- NEUMANN Iver B. et GSTOHL Sieglinde, *Lilliputians in Gulliver's World ? Small States in International Relations*, Reykjavík, Centre for Small States Studies, University of Iceland, 2004.
- OTT Dana, *Small is democratic : an examination of state size and democratic development*, New York, Garland Publishing, 2000.
- PALAN Ronan, « Tax Havens and the Commercialization of State Sovereignty », *International Organization*, n°56, Hiver 2002.
- PETERSON J.E., « Qatar and the World : Branding for a Micro-State », *Middle East Journal*, vol. 60, n°4, automne 2006.
- PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, « Le charme discret des petites îles », *Politique Internationale*, n°91, printemps 2001.
- PLISCHKE Elmer, *Microstates in world affairs. Policy problems and options*, Washington, American Enterprise Institute, 1977.
- POIRINE Bernard, « Le développement par la rente dans les petites économies insulaires », *Revue économique*, Vol.44, n°6, 1993.
- QUESTER George H., « Trouble in the Islands : Defending the Micro-States », *International Security*, vol.8, n°2, automne 1983.
- RACKER R., « Small, isolated states in a rapidly reconfiguring world : challenge, threat or incentive ? », *Public administration and development*, Vol.18, mai 1998.
- SIMPSON Archie W., « Monaco as a Disfunctional State in the International System », paper presented at the 57th annual Political Studies Association, University of Bath, avril 2007.
- STREETEN Paul, « The special problems of small countries », *World development*, n°21, février 1993.
- SUTTON Paul, PAYNE Anthony, « Lilliput under Threat : the Security Problems of Small Island and Enclave Developing States », *Political Studies*, vol.41, n°4, 1993.
- TAGLIONI F., « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », *Les annales de géographie*, n°652, 2006.
- TORA Ben, « Les petits pays ont aussi une politique étrangère... », in CHARILLON Frédéric (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002
- VITAL David, *The survival of small state : studies in small power-great power*, Oxford, Oxford University Press, 1971.
- WARRINGTON Edward, « Gulliver and Lilliput in a new world order : the impact of external relations on the domestic policies and institutions of micro-states », *Public Administration and Development*, Vol. 18, n°2, Mai 1998.
- WIVEL Anders, « The security challenge of small EU Member States : Interests, Identity and the Development of the EU as a Security Actor », *Journal of Common Markets*

C – Afrique

- ADDA Jacques et SMOUTS Marie Claude, *La France face au Sud : le miroir brisé*, Paris, Karthala, 1989.
- AWOUMOU Côte Damien Georges, *Le Golfe de Guinée face aux convoitises*, Intervention lors de l'Assemblée générale du CODESRIA, septembre 2005.
- BAYART Jean-François, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- BAYART Jean-François, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique Internationale*, n°5, automne 1999.
- BAYART Jean-François, ELLIS Stephen et HIBOU Béatrice, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Editions Complexe, 1997.
- CALLAGHY Thomas, KASSIMIR Ronald, LATHAM Robert (dir.), *Intervention and Transnationalism in Africa. Global-Local Networks of power*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- CHABAL Patrick et DALLOZ Jean Pierre, *L'Afrique est partie. Du Désordre comme instrument politique*, Paris, Editions Economica, 1999.
- CHABAL Patrick, « Some reflections on the post-colonial state in Portuguese-speaking Africa », *Africa Insight*, n°23, 1993
- CHABAL Patrick, *A history of postcolonial lusophone Africa*, Indiana Press University, Londres, 2002.
- CHRISTIAN AID, *Fuelling poverty, Oil war and corruption*, 2003.
- CLAPHAM Christopher, *Africa and the International System. The Politics of State Survival*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- ELLIS Stephen, « Briefing : West Africa and its Oil », *African Affairs*, n°102, 2003.
- FERGUSON James, *Global Shadows. Africa in the neoliberal world order*, Durham, Duke University Press, 2006.
- FONSECA Vincent, « Le Brésil, un partenaire important », *Géopolitique Africaine*, n°14, printemps 2004.
- GARY Ian, « Africa's Churches wake up to oil's problem and possibilities », *Association of concerned african scholars Bulletin*, n°91, 2001.
- GAZIBO Mamoudou, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006.
- GOLDSMITH Arthur, « Foreign Aid and statehood in Africa », *International Organization*, vol.55, n°1, hiver 2001.
- HIBOU Béatrice, « Banque Mondiale : les méfaits du catéchisme économique. L'exemple de l'Afrique sub-saharienne », *Esprit*, août-septembre 1998, p98-140.
- HUGON Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Armand Colin, 2006.
- KELLER Edmond J. et ROTHCHILD Donald S., *Africa in the New International Order : Rethinking State Sovereignty and Regional Security*, Boulder, Rienner, 1996.
- KERNEN Antoine, « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique », *Politique Africaine*, n°105, mars 2007.
- LAIDI Zaki, *Les contraintes d'une rivalité. Les superpuissances de l'Afrique (1960-85)*, Paris, La Découverte, 1986.
- LAFARGUE François, « Etats-Unis, Inde, Chine : la compétition pour le pétrole africain », *Mondes Chinois*, n°6, hiver 2005-2006.
- LUDEVIN Michel, « Washington : d'un Golfe à l'autre », *Revue Outre Terre*, n°2, 2005.
- MBEMBE Achille, « Vers une nouvelle géopolitique africaine », *Manière de voir*, Paris, n°51, 2000.
- NIQUET Valérie, « La stratégie africaine de la Chine », *Politique Etrangère*, 2, 2006.

- MEDARD Jean François, *Etats d'Afrique noire : formation, mécanismes et crises*, Paris, Khartala, 1991.
- OBI Cyril, « Pétrole, sécurité internationale des Etats-Unis et défi du développement en Afrique de l'Ouest », *Bulletin Codesria*, n°3-4, 2005.
- PACHECO Antonio, « Lisbonne partagé entre l'utopie et l'intérêt », *Géopolitique Africaine*, n°14, printemps 2004.
- PELISSIER René, « La colonisation portugaise en Afrique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol 32, n°32, 2003.
- PERONCEL-HUGOZ Jean-Pierre, « Lusitanité, Lusophonie, un héritage universel », *Géopolitique Africaine*, hiver 2004.
- POURTIER Roland, *Afriques Noires*, Paris, Hachette, 2001.
- ROITMAN Janet et ROSO Gerard, « Guinée-Equatoriale : être off-shore pour rester national », *Politique Africaine*, n°81, mars 2001.
- ROITMAN Janet et ROSO Gérard, « Ben Laden, l'Afrique et les Etats Unis », *Politique Africaine*, n°83, octobre 2001.
- SINDJOUN Luc, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Khartala, 2002.
- African Oil Policy Initiative Group (AOPIG), *African oil : a priority for US National Security and African Development*, New York, 2002..
- VICENTE Pedro, « Does Oil Corrupt ? Evidence from a Natural Experiment in West Africa », *Department of Economics/CSAE*, Oxford University, novembre 2006.

D – Pétrole

- AFRIQUE CONTEMPORAINE, *Le pétrole en Afrique*, dossier n°216, 4^{ème} trimestre 2005
- AUTY Richard, *Resource abundance and economic development*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- AYOUB Antoine, *Le pétrole : économie et politique*, Paris, Economica, 1996.
- BEBLAWI Hazem et LUCIANI Giacomo, *The rentier state*, Londres, Routledge Kegan and Paul, 1987
- BENJAMIN, DEVARAJAN et WEINER, « The Dutch disease in a developing country », *Journal of Development Economics*, n°30, 1989.
- COPINSCHI Philippe, *Enjeux politiques, logiques commerciales et nouvelles normes morales. Le cas du pétrole dans le golfe de Guinée*, Thèse de doctorat de Science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, juin 2006.
- GARY Ian et KARL Terry, *Le fond du baril. Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*, Londres, Rapport de Catholic Relief Services, juin 2003.
- GLOBAL WITNESS, *A crude awakening : the role of oil and banking industries in Angola's civil war and the plunder of state assets*, Londres, 1999.
- HAREL Xavier, *Afrique : Pillage à Huis clos. Comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain*, Paris, Fayard, 2006.
- HUMAN RIGHTS WATCH, *The price of oil : corporate responsibility and human rights violations in Nigeria's Oil producing communities*, Chicago, janvier 1999.
- HUMAN RIGHTS WATCH, *The oil diagnostic in Angola : an update*, mars 2001.
- KARL Terry, *The paradox of plenty. Oil booms and Petro-States*, University of California Press, 1997, 342p.
- NOEL Pierre, « Pétrole et sécurité internationale : nouveaux enjeux », *Défense nationale*, vol.55, n°4, janvier 1999.
- NOUSCHI André, *Pétrole et relations internationales depuis 1945*, Paris : Armand Colin, 1999.
- ROSS Michael, *Extractive sectors and the Poor*, Rapport d'Oxfam America, 2001.

- SEBILLE-LOPEZ Philippe, *Géopolitique du pétrole*, Paris, Armand Colin, 2006.
- SHAXSON Nicholas, *Poisoned Wells. The dirty politics of African oil*, New York, Palgrave Macmillan, 2007
- SOARES DE OLIVEIRA Ricardo M.S, *Oil and Politics in the Gulf of Guinea*, New York, Columbia University Press, 2007.
- STEVENS Paul, « The impact of oil on the role of the state in Economic Development : a case study of the Arab world », *Arab Affairs*, vol 1, n°1, été 1986.

E - São Tomé et Príncipe

Ouvrages et périodiques

- BEJOT Jean Pierre et CLOUARD Jean Luc, *Sao Tomé et Príncipe, la République des hommes sages*, Jeune Afrique Economie, n°170, août 1993.
- CAHEN Michel, « Archipels de l'alternance, la victoire de l'opposition aux îles du Cap-Vert et à Sao Tomé e Príncipe », *Année africaine 1990-1991*.
- CAHEN Michel, « Sao Tomé et Príncipe : le paradis, le désastre et le mirage », *Pays lusophones d'Afrique : sources d'information pour le développement : Angola, Cap-Vert, Guinée Bissau, Mozambique, São Tomé e Príncipe*, Ibiscus/CEAN, Paris, 2000.
- EYZAGUIRRE Pablo B., « The independence of Sao Tome e Príncipe and Agrarian Reform », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 27, No. 4, décembre 1989, pp. 671-678.
- FRYNAS Jędrzej, WOOD Geoffrey, SOARES DE OLIVEIRA Ricardo.M.S, « Business and Politics in Sao Tomé e Príncipe : From cocoa monoculture to petro-state », *African Affairs*, 102, janvier 2003.
- GALLET Dominique, « São Tomé e Príncipe, l'île du milieu du monde », *Géopolitique africaine*, 14, printemps 2004.
- GAULME François, « Sao Tomé dix ans après la démocratisation. Ou les apories d'un libéralisme systématique. », *Afrique Contemporaine*, septembre 2000.
- GROVES Hurst, « Offshore oil and gas resources : economics, politics, and the rule of law in the Nigeria-Sao Tomé e Príncipe joint development zone », *Journal of International Affairs*, vol. 59, n°1, automne-hiver 2005
- HODGES Tony et NEWITT Malyn, *Sao Tomé e Príncipe, From plantation colony to microstate*, Londres, Westview Press, 1988.
- KYLE Steven, « Dutch Disease in Sao Tome e Príncipe : Policy Options for the coming Oil Boom », *Staff Paper Department of Applied Economics and Management*, Ithaca, Cornell University, janvier 2002.
- KYLE Steven, « We're rich !! or are we ? Oil and Development in Sao Tomé e Príncipe », *Staff Paper Department of Applied Economics and Management*, Ithaca, Cornell University, mai 2003.
- MAINO Elisabetta, *Le kaléidoscope identitaire. Anthropologie historique de Sao Tomé et Príncipe*, Thèse de doctorat Anthropologie sociale et historique, Paris, Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 25 juin 2004.
- MENEZES Fradique, « Le pétrole reste notre seul espoir », *Géopolitique africaine*, hiver 2004.
- NASCIMENTO Augusto, « Os sao-tomenses e as mutaões sociais na sua historia recente », *African Studios*, Centro de Estudos Africanos da Universidade do Porto, avril 2002.
- NEGREIROS Almada, *Ile de San Thomé*, Paris, Augustin Challamel, 1901.
- NORWATCH, *Play for Oil : PGS on Sao Tomé e Príncipe : How the doors were opened for Norwegian seismic surveys in the Gulf of Guinea*, Oslo, 20 octobre 2006.
- PNUD (Bureau de São Tomé), *Revue économique semestrielle, Sao Tomé et Príncipe*, janvier 2005, n°1.

- PNUD (Bureau de São Tomé), *Rapport sur le Développement Humain à Sao Tomé et Principe*, 1999 et 2002.
- SANDBU Martin, MASTERS William et HUMPHREYS Macarthan, « The role of leaders in democratic deliberations. Results from a field experiment in Sao Tome and Principe », *World Politics*, n°58, juillet 2006.
- SEIBERT Gerhard, « Sao Tomé e Principe military coup as a lesson ? », *Lusotopie*, 1996.
- SEIBERT Gerhard, « The bloodless coup of July 16 in Sao Tomé et Principe », *Lusotopie*, 2003.
- SEIBERT Gerhard, *Comrades, Clients and Cousins. Colonialism, Socialism and Democratization in Sao Tomé e Principe*, Leiden, Brill, 2006.
- SEIBERT Gerhard, « Sao Tomé e Principe : the difficult transition from international aid recipient to oil-producer », *Resource Politics in Sub-Saharan Africa*, Hamburg African Studies, n°14, mars 2006.
- SEIBERT Gerhard, « São Tomé e Principe Update Situation Report », *Institute for Security Studies*, 26 avril 2004.
- SEIBERT Gerhard, « São Tomé e Principe Update Situation Report », *Institute for Security Studies*, 9 novembre 2004.
- SEGURA Alfonso, « Management of Oil Wealth Under the Permanent Income Hypothesis : the case of Sao Tome e Principe », document de travail du FMI, juillet 2006.
- WISEBERG Laurie et NELSON Gary, « Mini-State with Maxi Problems », *Africa Report*, mars 1976.

Discours

- MENEZES Fradique, 24 septembre 2004, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York.
- MENEZES Fradique, 15 septembre 2005, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York.
- MENEZES Fradique, 20 septembre 2006, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York.
- TROVOADA Miguel, 19 septembre 1991, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York
- TROVOADA Miguel, 7 septembre 2000, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations Unies, Sommet du Millénaire, New York
- TROVOADA Patrice, 12 septembre 2002, Allocution à l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York

Articles de presse

- Africa Report*, Interview de Tony Hodges, New York, Janvier-février 1986.
- ANDERSON Jon Lee, « Our new best friend », *A reporter at large*, 10 juillet 2002.
- APFELDORFER Bernard, « Dur apprentissage de l'indépendance », *Le Figaro*, 13 décembre 1985.
- Associated Press*, « Africa's Tiny Island Nation Sao Tome », mai 2007.
- CUMMINS Chip, « As threats to oil supply multiply, a general says world isn't ready », *The Wall Street Journal*, 19 décembre 2006.
- FIGARI Sylvette, « Spécial Sao Tomé », *Marchés Tropicaux*, novembre 2000.
- GHORBAL Samy, « L'archipel qui séduit l'US Army », *Jeune Afrique L'Intelligent*, 29 août 2004.
- Jeune Afrique Economie*, « Sao Tomé et Principe. La République des hommes sages », n°170, août 1993.

International Herald Tribune, « São Tomé Seen as Easing Out of Soviet Sphere », 12 avril 1985.

Le Figaro, « Dur apprentissage de l'indépendance », 13 décembre 1985.

Le Monde, « Le pari pro-occidental de M. da Costa », 13 septembre 1986.

Le Monde, « Pour Sao Tomé, l'or noir est un enjeu stratégique », 23 avril 2003.

Le Point, « Imbroglia à Lilliput », 22 octobre 1979.

MEIER Barry, « No Oil Yet, but Tiny African Isle Finds Dealings Just as Slippery », *International Herald Tribune*, 2 juillet 2007.

PEEL Michael, « São Tomé, capitale du cyberporno africain », *Courrier International*, n°743, 27 janvier 2005.

PEEL Michael, « Oil curse stalks Africa's new petro-state », *Financial Times*, 27 janvier 2005.

PITMAN Todd, « Strategic interests rise in West Africa's oil-rich Gulf of Guinea », *Signon San diego*, 7 août 2005.

ROMERO Simon, « Coups on Tiny African Islands Felt in Texas Oil Offices », *Time*, 18 juillet 2003.

SERVANT Jean Christophe, « Fièvre pétrolière à São Tomé et Príncipe. Ressources naturelles, mercenaires et pressions géopolitiques », *Le Monde Diplomatique*, Octobre 2006.

SOARES Ricardo et BERNER Thousten, « Getting tough with the petro-elites », *International Herald Tribune*, 10 avril 2007.

TOVI Laurence, « Le pétrole de São Tomé sous tutelle nigériane », *Les Echos*, 2 juin 2006.

WEISS Stanley, « An African Microstate Confronts the Curse of Oil », *International Herald Tribune*, 7 octobre 2004.

Sites Internet

Travaux de l'Earth Institute (Columbia University) sur São Tomé e Príncipe :
<http://www.earthinstitute.columbia.edu/cgsd/STP/>

Forum Yahoo Groups Sao Tomé et Príncipe (ouvert depuis juillet 2001) :
<http://uk.groups.yahoo.com/group/saotome/>

Joint Development Authority (JDZ Nigeria/STP) : <http://www.nigeriasaotomejda.com/>

Agence nationale du pétrole São Tomé e Príncipe : <http://www.anp-stp.gov.st/port/default.htm>

Ministère des Affaires Etrangères de São Tomé e Príncipe : <http://www.mnecc.gov.st/>

Assemblée Nationale de São Tome e Príncipe : <http://www.parlamento.st/>

Diario de São Tomé e Príncipe : <http://www.cstome.net/diario/index.htm>

Agence STPress (Agência de Noticias de São Tomé e Príncipe) : <http://www.cstome.net/stp-press/>

Blog d'un actionnaire d'ERHC <http://erhc.blogspot.com/>

Association Webeto : <http://www.webeto.org/>

Liste des personnes rencontrées

Chercheurs et universitaires

- **Philippe Copinschi**, chargé d'enseignement à Sciences Po Paris et auteur d'une thèse sur le pétrole et les normes morales et éthiques dans le Golfe de Guinée.
- **Nicolas Donner**, doctorant à l'Institut de géographie Université Paris 1, La Sorbonne.
- **Elisabetta Maino**, chargé de cours à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris et auteur d'une thèse d'anthropologie sur São Tomé e Príncipe.
- **Philippe Sebille Lopez**, doctorant en Géopolitique (Institut Français de Géopolitique) et consultant au sein du cabinet Géopolia.
- **Ricardo Soares de Oliveira**, chercheur au CERI (Sciences Po Paris) et auteur d'une thèse sur le pétrole dans le Golfe de Guinée.

Organisations internationales, ONG et journalistes

- **Sosimo Leal Bragança**, journaliste santoméen à Radio France Internationale puis à Voice of America.
- **Christian Lehembre**, ancien représentant résident du bureau du PNUD à São Tomé e Príncipe.
- **Camille Mazas**, ancienne étudiante de l'Ecole Polytechnique à Paris qui a participé à l'organisation du Forum national à São Tomé e Príncipe avec l'*Earth Institute*.
- **Matteo Pellegrini**, coordinateur régional de la plateforme *Publish What You Pay* pour l'Afrique.
- **Michel Roy et Pierre Colmant**, directeur des actions internationales au Secours catholique et coordinateurs de la plateforme française *Publiez ce que vous payez*.
- **Jean Christophe Servant**, journaliste au magazine *Géo* et au *Monde Diplomatique*.

Administration publique de São Tomé e Príncipe

- **Horacio Fernandes da Fonseca Purvis**, chargé d'affaires à l'Ambassade de São Tomé e Príncipe à Bruxelles.
- **Maria dos Santos Tebus Torres**, vice Premier-ministre et ministre du Plan et des Finances.

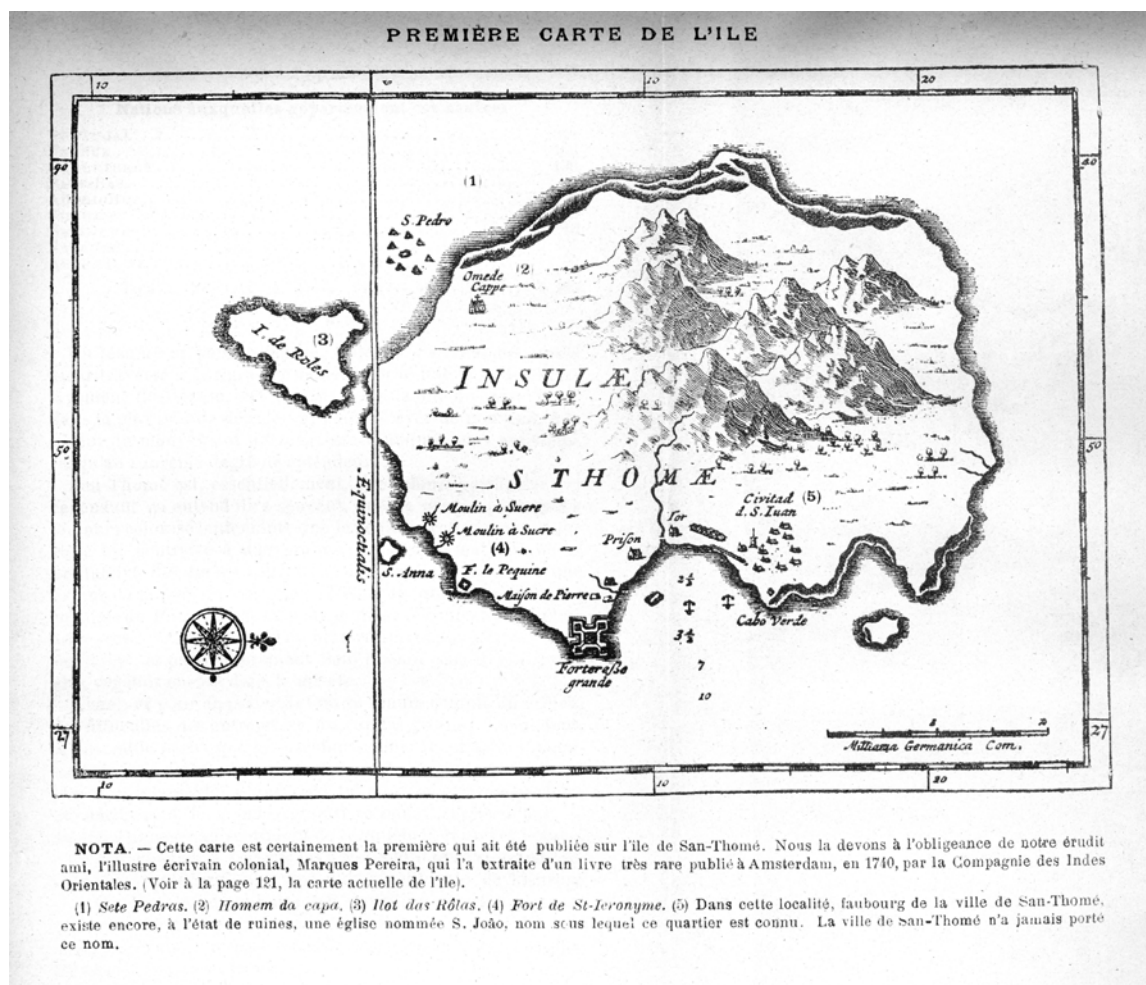
Nous avons pu aussi avoir des contacts régulier par courriel avec Gerhard Seibert, chercheur à l'*Instituto de Investigação Científica Tropical* de Lisbonne, M. Ayorga Alba, représentant de la Banque Mondiale pour São Tomé e Príncipe et John Christensen, secrétaire international du *Tax Justice Network*.

Nous avons aussi pu mettre à profit les différentes rencontres effectuées lors de notre stage à l'ambassade de France de São Tomé e Príncipe de septembre 2005 à mars 2006. Cette expérience nous a permis de rencontrer de nombreux représentants de l'administration publique santoméenne et des organisations internationales présentes dans l'archipel.

ANNEXES

<u>Annexe 1 : Carte de São Tomé e Príncipe</u>	120
<u>Annexe 2 : Documents historiques</u>	121
<u>Annexe 3 : Données économiques</u>	122
<u>Annexe 4 : Représentations diplomatiques</u>	123
<u>Annexe 5 : Le pétrole en Afrique</u>	125
<u>Annexe 6 : Le pétrole à São Tomé e Príncipe</u>	126
<u>Annexe 7 : Carte des différents blocs pétroliers de la JDZ</u>	127
<u>Annexe 8 : Présentation de la loi pétrolière (dec. 2004)</u>	129
<u>Annexe 9 : São Tomé e Príncipe au cœur d'une zone d'influence</u>	130
<u>Annexe 10 : Intégration régionale en Afrique</u>	131
<u>Annexe 11 : Frise chronologique de São Tomé e Príncipe 1975-2007</u>	132

Annexe 2 : Documents historiques

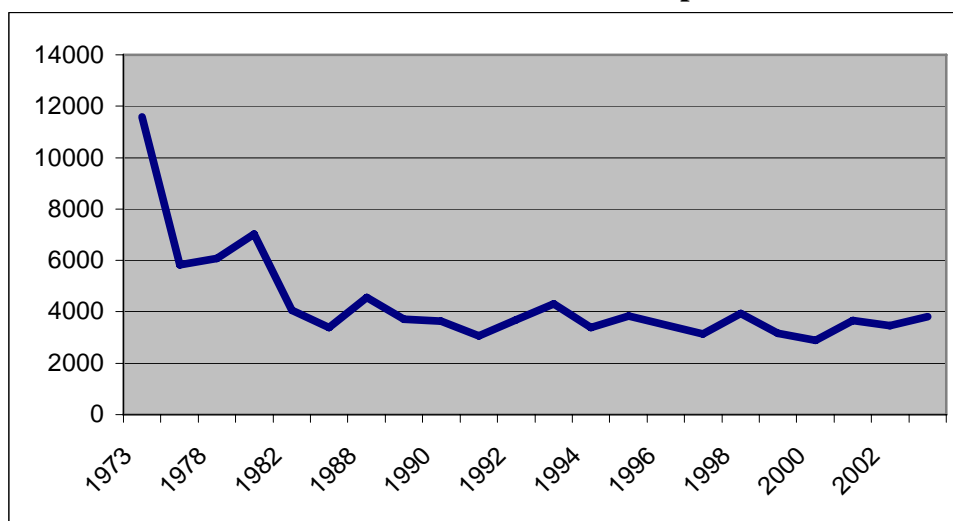


Emblème du parti unique le MLSTP à l'Indépendance

Source des documents : NEGREIROS Almada, *Ile de San Thomé*, Paris, Augustin Challamel, 1901.

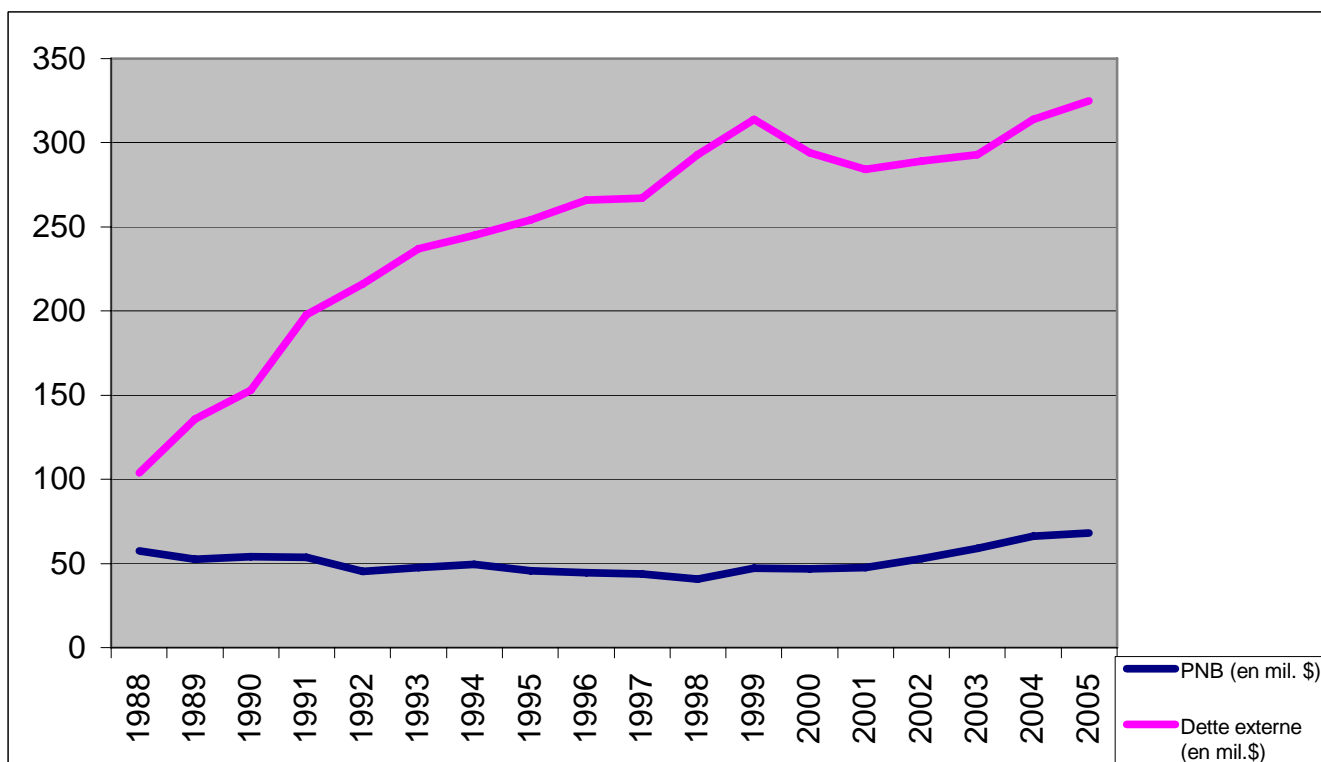
Annexe 3 : Données économiques

Production du cacao à São Tomé e Príncipe 1973-2005



Source : Ministère des Finances de São Tomé e Príncipe, FMI et Economic Intelligence Unit

Croissance du Produit National Brut et de la dette externe à São Tomé e Príncipe 1988-2005



Source : FMI, Banque Mondiale, Earth Institute

Annexe 4 : Représentations diplomatiques

Les représentations diplomatiques de São Tomé e Príncipe à l'étranger

Les ambassades et missions diplomatiques

- Lisbonne : Ambassade ouverte en 1975 pour les relations avec le Portugal, l'Espagne et le Maroc.
- Bruxelles : Ambassade ouverte en 1983 qui couvre les autres pays de l'UE et la Russie (gérée par un chargé d'affaires)
- Libreville : Ambassade pour les relations avec le Gabon
- Luanda : Ambassade pour les relations avec l'Angola
- Washington : Ambassade pour les relations avec les Etats Unis, le Brésil et le Canada
- Abuja : Ambassade ouverte en 2003 pour les relations avec le Nigeria et la Guinée Equatoriale
- Taipei : Ambassade ouverte en 2000 pour les relations avec Taiwan
- New York : Mission permanente pour les Nations unies

Les consuls honoraires

- Allemagne : Munich et Brême
- Autriche : Vienne
- Brésil : São Paulo
- Canada : Westmount
- Espagne : Madrid
- Etats Unis : Atlanta et Libertyville
- France : Paris et Marseille
- Hongrie : Budapest
- Italie : Rome
- Luxembourg : Luxembourg
- Pays Bas : Amsterdam
- Portugal : Albufeira, Coimbra, Funchal, Porto et Sintra
- Royaume Uni : Londres
- Suède : Stockholm

Les représentations diplomatiques à São Tomé e Príncipe

Les ambassades et missions diplomatiques

Angola

Brésil (depuis 2003)

Etats Unis : mission diplomatique à la Voice of America, l'ambassade est à Libreville

France : mission diplomatique depuis 1979, l'ambassade est à Libreville

Gabon

Guinée Equatoriale (depuis 2006)

Nigeria (depuis 2001)

Portugal

Taiwan (depuis 1997)

Trois ambassades ont fermé depuis l'Indépendance : Cuba (1991), Russie (1992) et Chine (1997)

Les consulats

Afrique du Sud

Cap Vert

Les consuls honoraires

Allemagne

Côte d'Ivoire

Espagne

Italie (ambassade en Angola)

Pays Bas

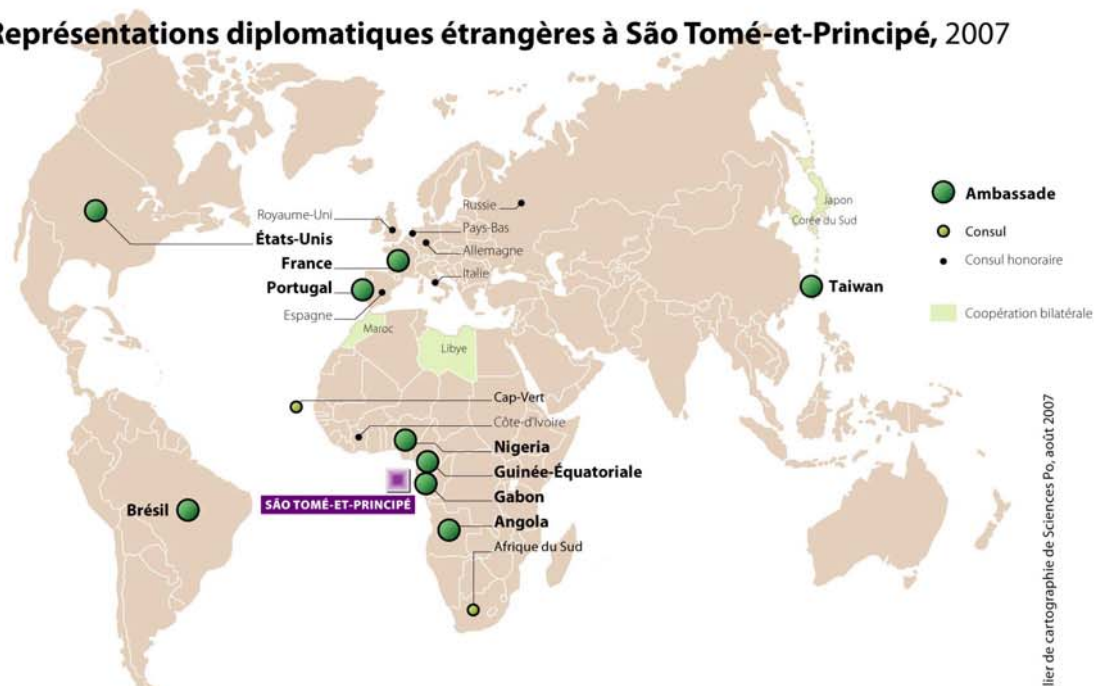
Royaume Uni (ambassade en Angola)

Russie

Représentations diplomatiques de São Tomé-et-Príncipe à l'étranger, 2007



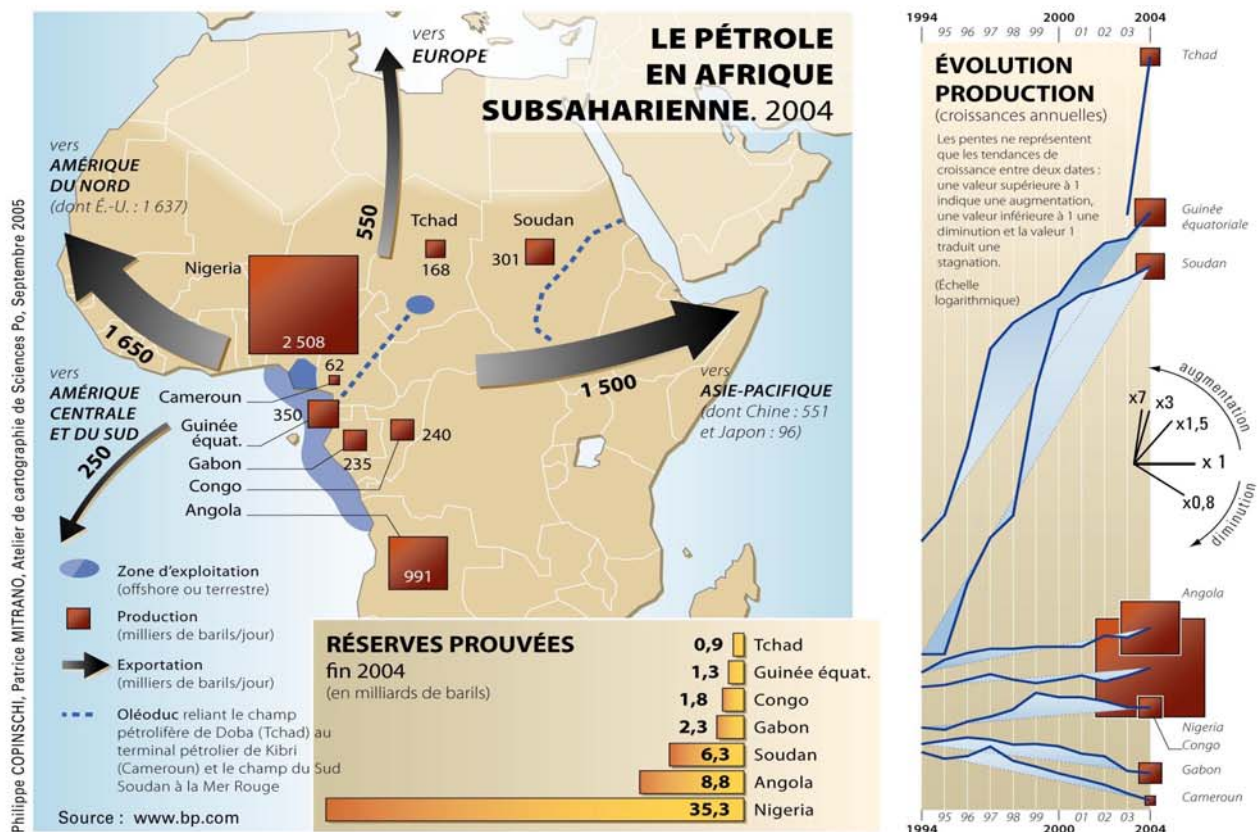
Représentations diplomatiques étrangères à São Tomé-et-Príncipe, 2007



Source : compilation de Antoine DULIN

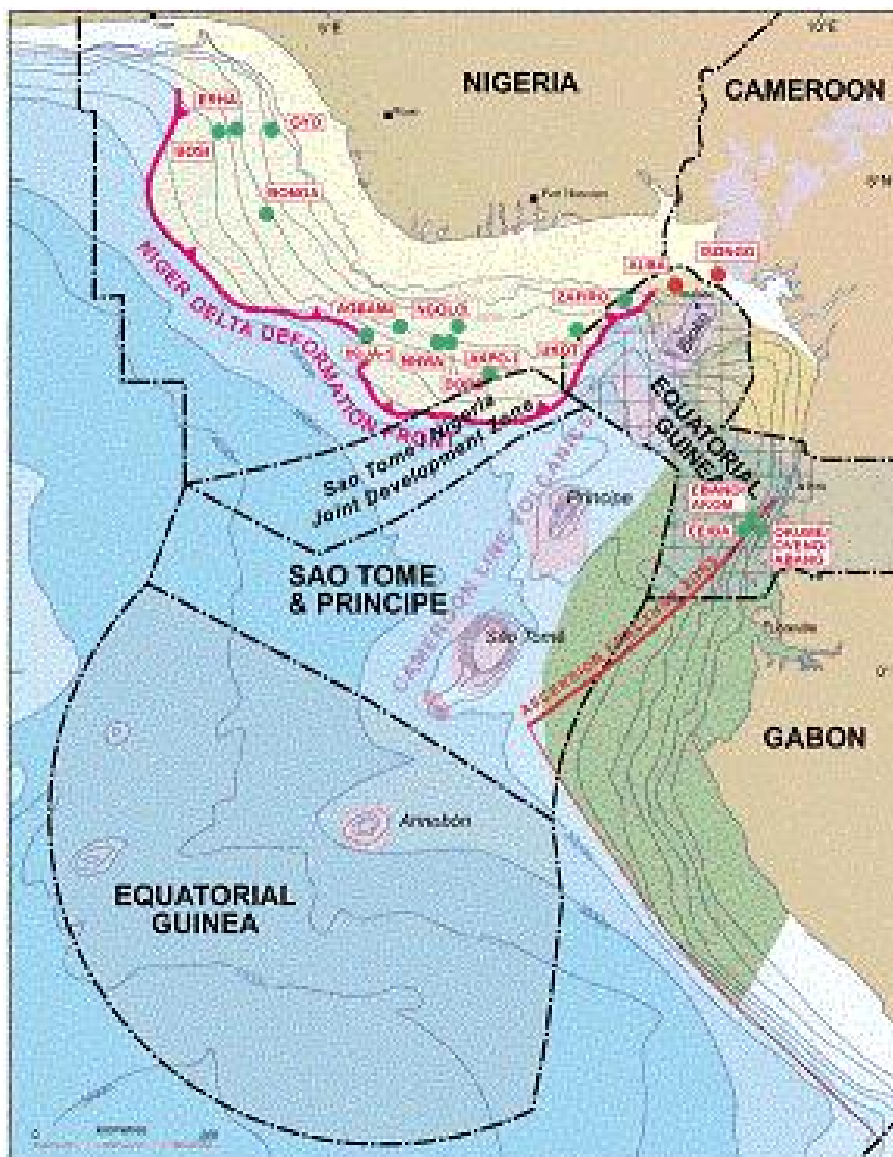
Atelier de cartographie de Sciences Po, août 2007

Annexe 5 : Le pétrole en Afrique



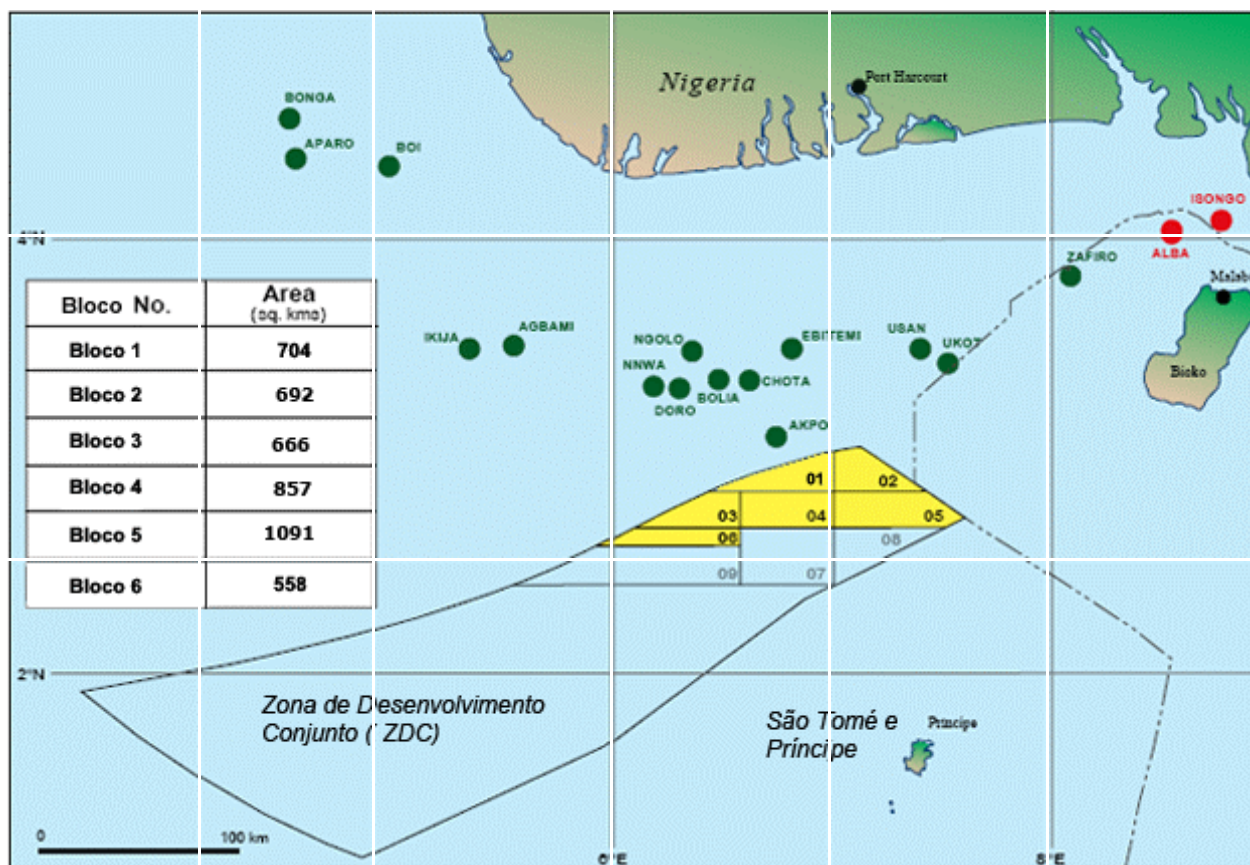
Annexe 6 : Le pétrole à São Tomé e Príncipe

Délimitation de la Zone Economique Exclusive de São Tomé e Príncipe et de la zone de développement conjointe avec le Nigeria



Source : Agence Nationale du Pétrole de São Tomé e Príncipe

Annexe 7 : Carte des différents blocs pétroliers de la JDZ



Bloc N°	Sup. (Km)	Compagnies	Pourcentage (%)	Bonus à la signature
Bloc 1	704	Chevron Texaco (US)	51	123 millions USD
		Exxon Mobil (US)	40	Contrat signé en fev. 2005
		Dangote / EER (Norvège-Nigeria)	9	1er forage 2006
Bloc 2	692	SINOPEC/ ERHC/ADDAX (Chine, US, Suisse)	65	71 millions USD
		Equator Exploration / ONG Videsh (Royaume Uni-Inde)	15	Contrat signé en mars 2006
		A. & Hartman (Nigeria)	10	Exploration
		Foby Engineering (Nigeria)	5	prévue
		Momo Oil & Gas et autres (Nigeria)	5	pour 2008

Bloc 3	666	Anadarko (US)	51	40 millions USD
		ERHC (US-Nigéria)	25	Contrat signé en mars 2006
		DNO/EER (Nigeria-Norvège)	10	
		Equinox/Petrochina (Nigeria-Chine)	10	
		Ophir/Broadlink (Afrique du Sud-Nigeria)	4	
Bloc 4	857	Addax / ERHC (Suisse-US/Nigeria)	60	90 millions USD
		Conoil (Nigeria)	20	Contrat signé en mars 2006
		Hercules/Centurion (Canada)	10	Exploration
		Godsonic Oil & Gas (Nigeria)	5	<i>prévue</i>
		OVERT (Nigeria)	5	<i>pour 2008</i>
Bloc 5	1091	ICC/OEOC Consortium (Nigeria)	75	37 millions USD
		ERHC (US/Nigeria)	15	
		Sahara/Denham/Woodgroup (Nigeria)	10	
Bloc 6	588	Filthim-Huzod Oil & Gas/Sinopec/DNO/EER (Nigeria-Chine-Nigeria-Norvège)	85	45 millions USD
		ERHC (US/Nigeria)	15	

Source : Agence Nationale du Pétrole de São Tomé e Príncipe et Joint Development Authority

Annexe 8 : Présentation de la loi pétrolière (dec. 2004)

I Le paiement et la gestion des recettes pétrolières

- L'ouverture d'un compte national pour le pétrole destiné à recueillir l'ensemble des recettes pétrolières. Ce compte est placé actuellement à la *Fédéral Reserve Bank* de New York mais un appel d'offres devrait avoir lieu prochainement pour déterminer la banque internationale en charge de ce compte.

- La mise en place de mécanismes destinés à rationaliser et à sécuriser l'utilisation de ces recettes

- La définition de montants maximum de dépenses annuelles budgétaires sur le financement provenant de recettes pétrolières. 65% de ces dépenses devront être affectées au secteur de la santé, de l'éducation, des infrastructures et au renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat. 10% de ces dépenses seront destinées aux collectivités locales et au moins 7% de la dotation annuelle sera réservée aux dépenses publiques de la région autonome de Principe.

- La mise en place de mécanismes pour éviter que les recettes ne soient enregistrées sur d'autres comptes. A cet égard, les recettes affectées au budget de l'Etat, après aval de l'Assemblée nationale, seront versées sur le compte du Trésor de l'Etat.

- La création d'un compte pour le fonds permanent de São Tomé e Príncipe en vue de préserver au-delà de l'ère pétrolière des ressources aux bénéficiaires de la population.

II Le contrôle, l'évaluation et la vérification de la gestion des recettes pétrolières

- Les comptes du pétrole ne peuvent être débités ou souffrir de mouvement à débit qu'après la signature de 4 personnes : le président de la République, le Premier ministre, le directeur du Trésor et du Patrimoine et le directeur des Opérations extérieures de la Banque Centrale.

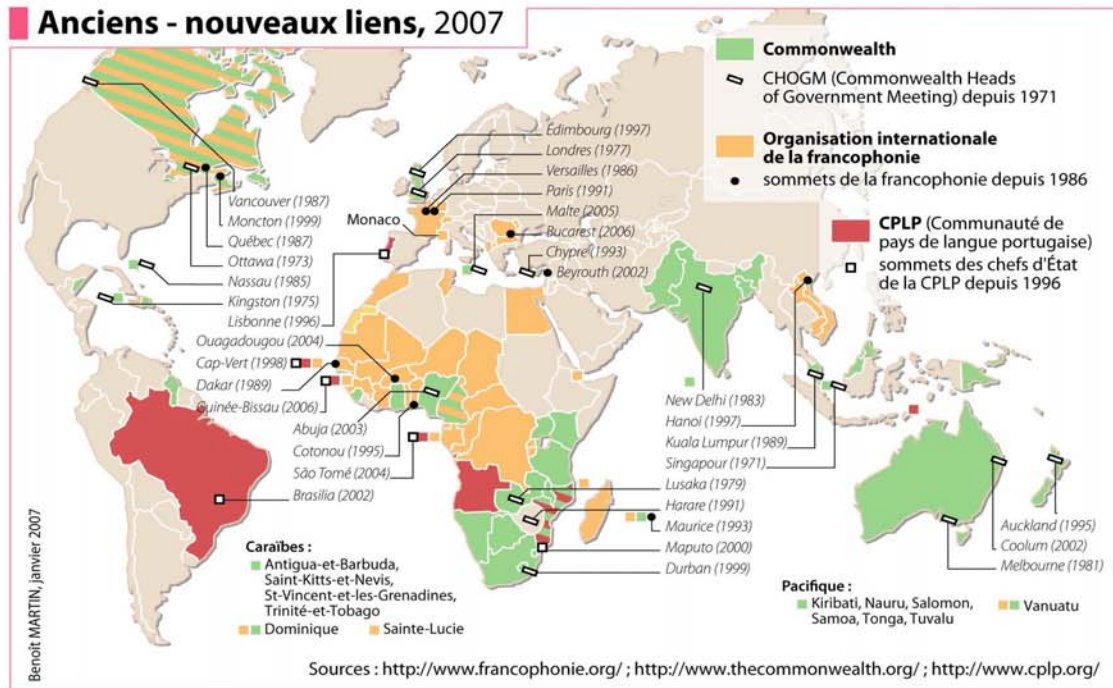
- La gestion et les investissements des recettes pétrolières seront faits selon les instructions d'un Comité de gestion et d'investissements qui devra être composé du gouverneur de la Banque centrale, d'une personne désignée par le président et de deux par l'assemblée Nationale et présidée par le ministre du plan et des finances (mandat de 3 ans). Après avoir défini une politique de gestion et d'investissements, le comité devra soumettre celle-ci à l'assemblée Nationale pour approbation.

- La gestion et les activités des comptes du pétrole seront soumis à des audits annuels de la Cour des Comptes et d'un cabinet d'audit international. Les transferts de fonds du compte national au budget national se feront tous les ans à travers un compte unique tenu par le Trésor. Le montant annuel doit être approuvé par l'Assemblée nationale et ne doit être utilisé que pour des politiques et actions définies dans un plan national, régional ou local de développement et dans le cadre du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté.

- La création d'une Commission d'évaluation du pétrole, composée de onze membres et dotée de la personnalité juridique et autonome sur le plan administratif et financier, afin d'assurer la surveillance permanente de toutes les activités de paiement, de gestion et d'utilisation des recettes et ressources pétrolières. Il est aussi prévu la création d'un bureau d'enregistrement et d'information publique.

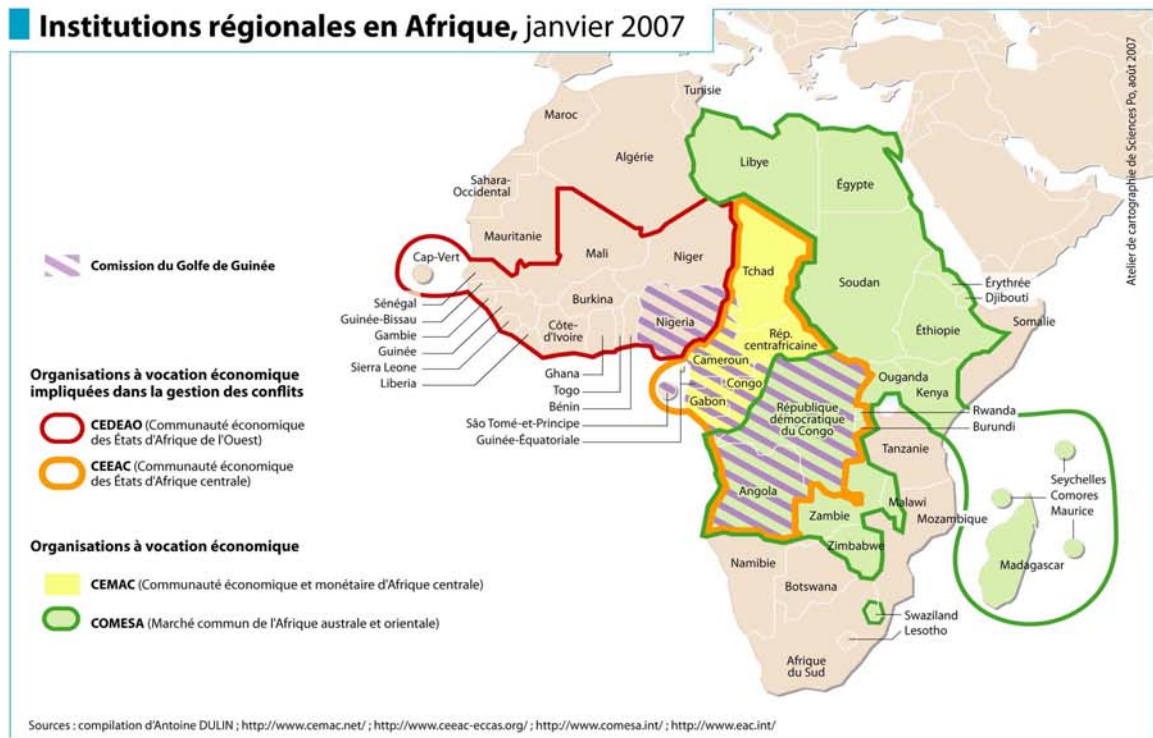
Il est précisé que ce texte de loi est applicable à la JDZ. Cette loi attend désormais les décrets d'application pour devenir effective.

Annexe 9 : São Tomé e Príncipe au cœur d'une zone d'influence



D'après Marie-Françoise DURAND, Benoît MARTIN, Delphine PLACIDI, Marie TÖRNQUIST-CHESENIER, *Atlas de la mondialisation*, Presses de Sciences Po, Paris, 2007, 2nde édition.

Annexe 10 : Intégration régionale en Afrique



Annexe 11 : Frise chronologique de São Tomé e Príncipe 1975-2007

POLITIQUE INTERIEURE

1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Manuel PINTO DA COSTA (MLSTP) Régime de Parti Unique											
Miguel TROVOADA (MLSTP)			Manuel PINTO DA COSTA (MLSTP)								
12 juill. Indépendance 5 nov. : Adoption Constitution			Pinto Da Costa appelle à lutter contre les étrangers qui veulent destabiliser l'archipel	sept. : Emprisonnement de M. Trovoada soupçonné de vouloir renverser le pouvoir				Exil de M. Trovoada en France (jusqu'en 1990)			

POLITIQUE EXTERIEURE

1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
juil. : Adhésion OUA Aout : Adhésion ONU	Acc. Coop. France. Participation au sommet France-Afrique	avr. : Voyage de Pinto da Costa en Allemagne de l'Est	fév. : Arrivée de 1500 soldats angolais pour assurer sécurité de l'île jusqu'en 1991								
sept. Acc. Coop. avec Angola	Sept-oct Voyage de Trovoada à Cuba et en URSS	sept. : Adhésion au FMI et à la Banque Mondiale	Mai : Pinto da Costa en Libye et Algérie			janv. Ouverture d'un bureau des Nations Unies à STP		Ouverture d'une ambassade à Bruxelles	nov. Première visite de l'US Navy à STP	déc. 1ère table de bailleurs de fonds à Bruxelles	
déc. Acc. Coop. Portugal et ouverture d'une ambassade à Lisbonne		nov. Adhésion à la Convention de Lomé (pays ACP/CEE)	nov. Pinto da Costa à Cuba					Mai : Pinto da Costa 1ère visite en France. M. Trovoada obtient le statut de réfugié politique			
								Participation à la création de la CEEAC			

ECONOMIE/SOCIAL

1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
			Ouverture d'un Trade Center à Londres			janv. : Amnesty International fait de M. Trovoada "le prisonnier politique du mois".				Arrivée du sud- africain Christian Hellinger à São Tomé	

Frise Chronologique de São Tomé e Príncipe	
■	Parti MLSTP
■	Parti MDFM-PCD
■	Parti ADI
■	Politique extérieure des Etats Unis
■	Dossier Pétrole
■	Actions de la société civile internationale

1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	
C. DA ROCHA (MLSTP)				Miguel TROVOADA (ADI)								
C. DA ROCHA (MLSTP)				D.DAIO (PCD-GR)		N. D'ALVA COSTA ALEGRE (PCD-GR)		ADI	C. DA GRACA	A. VAZ D'ALMEIDA	R.BRAGANCA (MLSTP)	
	8 mars 1988 : Tentative de coup d'Etat (débarquement des pirogues)	5 au 7 déc. Conférence nationale	24 août 1990 : Proclamation de la IIème République	20 janv. : Premières élections législatives multipartites remportée par le PCD-GR 3 mars : Elections présidentielles	déc. : Première élection locale		sept. : dissolution de l'Asemblée nationala 2 oct. : Législatives remportées par le MLSTP	29 avr. : Statut spécial pour l'île de Principe : gouvernement régional autonome 15 août : Coup d'Etat militaire mais rétablissement de l'ordre au bout de quelques jours	30 juin : Réélection de M. Trovoada face à Pinto da Costa		8 nov. : Elections législatives remportées par le MLSTP	
1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	
1987 : Plusieurs voyages dans les pays du bloc de l'Ouest de P. da Costa sept. 1987 : P. da Costa à l'ONU. Vote retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan Octroi de crédits américains pour le développement agricole de l'archipel		Mars : 2 ^{ème} table ronde des bailleurs de fonds à Genève 1989 : Etablissement de relations avec la Corée du Sud		Fermeture de l'ambassade de Cuba	Fermeture de l'ambassade de Russie. 3 ^{ème} table ronde des bailleurs de fonds à Genève 6 juin : Visite de Jean Paul II	Installation du relais émetteur de la radio Voice of America		1995 : diffusion RTP Africa		Mai. Etablissement de relations diplomatiques avec Taiwan. Fin des relations avec la Chine		

1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Mai : Signature du premier plan d'ajustement structurel	C. Hellinger : inauguration complexe touristique île de Bombom	Premiers forage on-shore réalisés par Island Oil Corporation (C.Hellinger) mais sans succès			Mai : Nouveau Plan d'Ajustement structurel est adopté Projet de zone franche des réseaux corses (C. Pasqua) qui échoue	Installation d'une banque privée (BISTP) Inauguration du Club Santana (J. Rigaud)		Mars : Premiers accords avec Melo Xavier Création de la Banco Commercial Equador (BCE) Concession de l'île de Rolas au Groupe touristique portugais Pestana	FMI reconnaît son échec à STP Début des négociations avec ERHC grâce à Hellinger	27 mai : Accord avec PFC et EHRC	Mars : Vote de la loi de délimitation de la ZEE juil. : Création de l'entreprise STPetro sept. : signature d'un accord avec Mobil pour étudier la zone

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Fradique de MENEZES (MDFM)								
G. POSSER DA COSTA (MLSTP)		E. SANTO (ADI)		G. FERREIRA		M. DAS NEVES (MLSTP)		D. VAZ (MLSTP)
		29 juil. : Election de Fradique de Menezes à la présidence de la République		3 mars : Elections législatives remportées par le MLSTP		16 juil. : Coup d'Etat Buffalos 23 juil. retour de F. Menezes avec O. Obasanjo		Printemps : Organisation du Forum National (PNUD et Earth Institue)
						dec. : Loi sur la gestion des ressources pétrolières		14 sept. : Adoption du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP) souhaité par les institutions financières internationales
						déc. : Rapport du Procureur de la République de STP sur les irrégularités des attributions des blocs pétroliers (aide avocats US)		20 mars : Elections législatives remportées par le MDFM-PCD 3 juil. : Réélection de F. de Menezes
								Août : Organisation des deuxièmes élections locales oct. : Point d'achèvement IPSTE + Annulation dette de STP par Banque Mondiale et FMI
Avril : annulation de la dette par le Club de Paris								

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
		24 avril : Ouverture d'une ambassade du Nigeria à São Tomé		nov. : Visite du président Lula et ouverture d'une ambassade du Brésil		Mars : Visite de Menezes à New York Visite du Général Wald à STP + mission du MPRI à STP		oct. : Ouverture d'une ambassade de STP au Nigeria
		Juil. : Signature du Traité de création de la Commission du Golfe de Guinée		juil. : Visite du commandant des forces européennes US à STP		26 juin : Déclaration sur la transparence + adhésion à l'EITI		Nov. : Participation au sommet Afrique/Amérique Latine Accréditation d'ambassadeurs du Venezuela et du Pakistan Visite du président sénégalais Wade à STP
				sept. : Menezes reçu par Georges W. Bush		Juill. : V^e Sommet des chefs d'Etat de la CPLP à São Tomé		sept. : Etude de faisabilité pour réhabiliter aéroport de STP et construire un port en eaux profondes
				oct. : Secrétaire d'Etat pour les affaires africaines à STP (Kansteiner)		Août : Visite de Menezes à l'EUCOM		déc. : Table ronde des bailleurs de fonds à Bruxelles
								déc. : Début d'installation de radars américains à STP pour surveiller le Golfe de Guinée
								Déc : visite du président sénégalais A. Wade
								Janv. : Accord de coop. avec la Guinée Equatoriale + visite de T. Obiang en mai
								Relance de la coopération avec le Japon, l'Allemagne et l'Espagne
								mai : Visite de membres du Pentagone pour renforcer la présence US et prospecter pour l'AFRICOM
								mai : Annonce de l'installation du <i>Golf of Guinea Guard Force</i> par le Nigeria

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
oct. : Requête devant la Chambre Internationale de Commerce de Paris ERHC/STP	Première loi sur les activités pétrolières	21 fév. : Signature du Traité de la zone d'exploitation conjointe São Tomé/Nigéria (JDZ)	janv. : Inauguration l'autorité conjointe de la JDZ à Abuja	22 avr. : 1er appel d'offres sur 9 blocs de la JDZ (dépouillement le 22/10/03)	fév. 2004 : Etude US sur le port en eaux profondes	Janv-Fév : Installation d'Ocean Offshore Bank (Miramar) et Island Bank SA (Nigérian Hallamark) puis Commercial Bank en juil.	Mars : signature des contrats blocs 3 et 4 + début exploration bloc 1 par Chevron Texaco mais en "quantité non commercialisable"	mai : Terminal Link signe mémorandum d'entente pour la construction du port en eaux profondes
	Août : Négociations avec le Nigeria sur les ZEE	Mai : E. Ofor (Chrome Energy) rachète ERHC	24 mai : Enquête avocats US, Menezes redemande négociations des accords EHRC,PGS et Mobil	déc. 2003 : Ouverture d'Afriland Bank (Cameroun)	Mars : Installation Natural Investment Bank (Menezes et Air Luxor)	2 fév. : Signature du contrat d'exploration du bloc 1 à STP	oct. : Estimation du FMI : production de 30 000 b/j en 2013 à STP (soit 92 millions USD/an)	Mai : Angola réaffirme son engagement à STP « partenaire stratégique ».
	déc. : STP éligible à l'Initiative PPTE	2 mai : Création du Forum Yahoo Group	janv. : Diaspora STP publie « Coisa Publica »	nov. : Première visite de l'Earth Institute à STP	29 avr. : Attribution du bloc 1 à Chevron Texaco et Mobil Mai : Visite de Jeffrey Sachs à São Tomé.	31 mai : Attribution des blocs 2,3,4,5 et 6 de la JDZ	nov. : R. Swandorn achète infrastructures touristiques de Hellingger à STP	Proposition de Joint Venture lusophone pour l'exploitation ZEE

<p>nov. : Nouvel appel d'offres pour les autres blocs JDZ déc. : Equator Exploration achète les droits de PGS</p>	<p>avr. : séminaire « Living with oil » oct. : Séminaire du gouvernement norvégien (participation d'Eva Joly)</p>	<p>dec. : Début des installations pour l'établissement de la zone franche à côté de l'aéroport de São Tomé</p>	<p>Mai : Début des consultations pr la mise en place de la Commission nationale du pétrole souhaitée par l'EITI</p>
--	--	--	---